

MALI AU NORD, C'EST LE FAR WEST

JEUNE AFRIQUE

HEBDOMADAIRE INTERNATIONAL INDÉPENDANT • 54^e année • n° 2793 • du 20 au 26 juillet 2014

jeuneafrique.com

ALGÉRIE

QUAND BOUTEFLIKA
FAIT LE MÉNAGE

RELIGION

Mohamed Talbi :

« Le vrai islam,
c'est la liberté,
la modernité
et la raison ! »



ÉTATS-UNIS / AFRIQUE

Le grand réveil ?

Spécial 12 pages

- Dans la tête de Barack Obama
- Ce qu'attend le continent de l'Amérique
- Le sommet de Washington (4-6 août) côté coulisses
- Ces universités qui raffolent des profs africains

M 01936 - 2793 - F: 3,50 €



ÉDITION INTERNATIONALE ET AFRIQUE SUBSAHARIENNE

France 3,50 € • Algérie 200 DA • Allemagne 4,50 € • Autriche 4,50 € • Belgique 3,50 € • Canada 5,95 \$ CAN • Danemark 35 DKK • DOM 4 €
Espagne 4 € • Éthiopie 65 birrs • Finlande 4,50 € • Grèce 4,50 € • Italie 4 € • Maroc 23 DH • Mauritanie 1100 MRO • Norvège 45 NK • Pays-Bas 4 €
Portugal cont. 4 € • RD Congo 5,50 \$ US • Royaume-Uni 3,50 £ • Suisse 6 FS • Tunisie 3,30 DT • USA 6,50 \$ US • Zone CFA 1700 F CFA • ISSN 1950-1285

Expertise. Agilité. Réactivité. ContourGlobal satisfait la demande mondiale d'énergie électrique de manière durable et socialement responsable. Notre engagement pour le développement des pays émergents favorise la croissance de notre portefeuille constitué de 41 centrales électriques implantées dans 17 pays. Nos résultats sont le reflet des technologies innovantes développées afin de minimiser notre impact environnemental. Nous construisons. Nous gérons. Nous opérons. Nous tenons nos engagements.

CONTOURGLOBAL®



www.contourglobal.com

READY.





SAMEDI 19 JUILLET

« Menace existentielle »

ci même, la semaine dernière, j'ai soutenu que, malgré les apparences, notre monde était plus pacifique qu'il ne l'a jamais été.

Sauf ce malheureux Moyen-Orient, terre d'instabilité, théâtre d'innombrables conflits plus meurtriers les uns que les autres.

Juillet 2014 : dans la région, plusieurs guerres se superposent, s'entrelacent et s'additionnent. Entre le moment où j'écris ces lignes et celui où vous les lirez, des centaines de morts, des milliers de blessés et d'énormes destructions auront alourdi le bilan.



Dans les médias, les guerres de Syrie et d'Irak ont été supplantées par le conflit entre le Hamas, maître de Gaza depuis sept ans, et un État d'Israël gouverné par une coalition de droite autour du Likoud de Benyamin Netanyahu.

C'est le troisième en cinq ans et on l'a vu venir.

L'épreuve de force, qui n'est pas encore terminée, se distingue des deux précédentes par la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les deux belligérants.

Le Hamas a perdu tous ses alliés dans la région (et ailleurs dans le monde). Il n'est soutenu par aucune force politique, ni aucun pays.

Ceux-là mêmes qui sont proches de lui idéologiquement – la Turquie de Recep Tayyip Erdogan, le Qatar, les islamistes tunisiens – ont brillé jusqu'ici par leur silence et leur absence.

Les Palestiniens de Cisjordanie n'ont pas bougé, comme si ceux qui étaient bombardés par l'armée israélienne n'étaient pas des leurs.

La rue arabe ? Calme plat.

L'Égypte de Sissi ? Elle a aidé Israël à ne pas aller trop loin. Mais a maintenu son blocus de Gaza et a refusé de dialoguer avec le Hamas, considéré comme un avatar des « Frères musulmans ».



Israël est allé à cette guerre seul et, notez-le, car c'est une première : les États-Unis, l'Europe et les

alliés traditionnels de l'État hébreu ont gardé leurs distances. Certains se sont même dissociés d'Israël, qui a senti son isolement.

Le proche avenir montrera que la politique menée depuis plus de cinq ans par Netanyahu est en train de faire perdre à Israël son atout international le plus précieux : l'appui inconditionnel des gouvernements des États-Unis et de l'Europe occidentale ; la sympathie agissante de leurs peuples.

Nous verrons Netanyahu ou ses successeurs chercher à compenser cette perte en se rapprochant de la Russie et de l'Asie.

En conclusion de son éditorial du 17 juillet, le *Financial Times* écrivait ceci :

« La politique israélienne, l'occupation de Jérusalem-Est et de la Cisjordanie ont réduit l'Autorité palestinienne à l'impuissance, sapant sa crédibilité. Mais la réputation d'Israël souffre elle aussi de la situation et il serait illusoire de croire que le pays garde l'image d'une oasis de paix et de prospérité au milieu d'une région constamment à feu et à sang. Tant qu'ils dénieront aux Palestiniens la possibilité de bâtir un État viable, les Israéliens verront, eux aussi, leur image sur la scène internationale se dégrader. »



La plupart des observateurs sont d'accord avec Charles Cogan, ancien directeur de la CIA et bon connaisseur du Moyen-Orient, lorsqu'il écrit :

« Les négociations israélo-palestiniennes sous l'égide des États-Unis ayant échoué, nous sommes dans un vide. Depuis avril, il n'y a plus de forum pour discuter.

Les États-Unis imputent la responsabilité de l'échec des pourparlers à Israël. Les conséquences sont une frustration croissante des Palestiniens et une lassitude des États-Unis. L'avenir est très sombre, et tant qu'il y aura Netanyahu, il n'y aura pas de solution au conflit. »

En Israël même, les ténors de l'establishment séculier affirment que, contrairement à ce que soutient

Netanyahou, l'Iran n'est pas « un danger existentiel » pour l'État hébreu ; ce sont les Palestiniens, ou plutôt l'incapacité à résoudre le problème palestinien, qui constituent la principale menace.

■
 Chef du Mossad, le service israélien de renseignement responsable des actions clandestines, Tamir Pardo, nommé à ce poste à la fin de 2010 par Benjamin Netanyahou, a livré, le 5 juillet, son sentiment à un cercle restreint de trente chefs d'entreprise israéliens.

Pour que ses propos ne soient pas enregistrés, il a exigé que les téléphones cellulaires soient laissés à l'entrée de la pièce.

Selon les confidences recueillies auprès de ceux qui l'ont écouté, Pardo n'a pas hésité à dire ceci, qui contredit la position de Netanyahou, réitérée par lui semaine après semaine :

« *La menace principale pour la sécurité d'Israël vient de son conflit avec les Palestiniens. C'est très certainement notre problème le plus important.*

Le nucléaire iranien ? Ce n'est même pas notre problème numéro deux. Si l'Iran parvenait à construire la bombe, je ne recommande à aucun Israélien de se précipiter pour obtenir un passeport d'un autre pays afin de s'y installer.

Un Iran nucléaire n'est pas une menace existentielle pour Israël. J'ai dit cela en 2011 et je le réaffirme.

L'expression de "menace existentielle" est d'ailleurs

utilisée de façon inappropriée. Si quelqu'un dit qu'un Iran qui détiendrait l'arme nucléaire serait une menace pour l'existence d'Israël, il se trompe, en tout cas, il ne dit pas vrai. »

En réalité, le chef actuel du Mossad ne fait que réitérer ce qu'avait affirmé avec la même force son prédécesseur, Meir Dagan. Tous deux prennent sciemment le contre-pied de leur Premier ministre, Benjamin Netanyahou.

Ce dernier n'a d'ailleurs ni sanctionné ni désavoué Tamir Pardo.

Tout juste a-t-il fait émettre par son cabinet une mise au point embarrassée :

« *Parlant du nucléaire iranien, le chef du Mossad a bien dit qu'Israël doit tout faire pour empêcher l'Iran d'être en mesure d'acquérir l'arme nucléaire... »*

■
 C'est l'objectif que se sont assigné les cinq Grands plus l'Allemagne qui négocient avec l'Iran pour cantonner son industrie nucléaire à la satisfaction de ses besoins civils.

Nous saurons ce 20 juillet si la négociation a des chances de réussir.

Mais même dans ce cas, Netanyahou s'arrangera pour que l'Iran et la Palestine lui permettent de maintenir « toutes les options sur la table ».

La paix au Moyen-Orient n'est décidément pas à l'horizon.

Humour, saillies et sagesse

Pour vous faire sourire, grincer des dents – ou réfléchir –, ici, chaque semaine, une sélection subjective, la mienne, de ce qui a été dit ou écrit au cours des siècles par des hommes et des femmes qui avaient des choses intéressantes ou drôles à nous dire. B.B.Y.

▶ On vit de ce que l'on obtient.
 On construit sa vie sur ce que l'on donne.

Winston Churchill

▶ Le charme est la capacité à insulter les gens sans les offenser, l'associabilité l'inverse.

Nassim Nicholas Taleb

▶ Si les fils d'Hippocrate sont des hypocrites, faut-il en déduire que les fils de Démocrite sont des démocrates ?

Jean Sauteron

▶ L'homme n'a pas d'amis, c'est son bonheur qui en a.

Napoléon Bonaparte

▶ Un mauvais accueil ne se rattrape pas au moment de raccompagner son hôte. **Proverbe wolof**

▶ La femme la plus sottre peut mener un homme intelligent ; mais il faut qu'une femme soit bien adroite pour mener un imbécile.

Rudyard Kipling

▶ – C'est les Chinois qui vont diriger la planète.

– Moi ça me gêne pas, j'aime bien manger chinois. **Le Grand Café des brèves de comptoir**

▶ Il vaut mieux prêter à sourire que donner à réfléchir.

Chantal Lauby

▶ Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.

François de La Rochefoucauld

▶ Il n'existe pratiquement aucune différence entre un Anglais en état d'érection et un Italien impuissant.

San-Antonio

▶ Mon mari a dit qu'il avait besoin de plus d'espace, alors je l'ai enfermé dehors.

Roseanne Barr

▶ La nature fait les hommes semblables. La vie les rend différents.

Confucius

Au carrefour de l'Afrique, du monde arabe et de l'Asie

DJIBOUTI

Le futur est en marche



Un environnement propice
à l'innovation.

Économie diversifiée.

Réseau bancaire dense et fiable.

Hub régional de transports et de télécommunications.

Infrastructures modernes.



DIFCOM © : V. FOURNIER / JA - DR

DJIBOUTI
AU SERVICE DES INVESTISSEURS



Éditorial

Marwane Ben Yahmed

L'homme qui éclaire l'islam

Nous avons pourtant essayé... De vous proposer cette semaine des sujets sympas pour les vacances, ceux que l'on aime lire au bord d'une plage de sable fin ou tranquillement assis dans son jardin en sirotant un verre de thé glacé. Des sujets légers, drôles, amusants. De ceux qui font sourire, voire rire. C'est raté. La faute à l'actualité: Gaza et ses conséquences, l'attaque terroriste du mont Chaambi (Tunisie), les jihadistes d'ici et d'ailleurs (*lire pp. 20-25*), la Libye qui s'effondre chaque jour un peu plus, le Nord-Mali en proie aux règlements de comptes, Nadine Gordimer qui nous quitte... N'en jetez plus, la coupe est pleine!

Vous trouverez cependant dans ce numéro non pas de quoi vous détendre, mais matière à réfléchir, ce que les Anglo-Saxons appellent *food for thought*. L'excellente interview de Mohamed Talbi (*lire pp. 34-39*) est à lire absolument. Et, surtout, à diffuser auprès de ses « amis » bas du front. Les islamophobes européens, qui confondent musulmans et islamistes, piété et radicalisme, voile et burqa. Mais aussi les extrémistes du Maghreb ou du Moyen-Orient, qui pensent que l'islam leur appartient et qui tentent à tout prix, fût-il celui du sang, d'imposer leur vision de la société et du monde. Ce petit homme chétif de bientôt 93 ans, qui n'a cédé ni à Ben Ali ni aux salafistes, qui auraient pourtant bien aimé l'écarteler, remet les pendules à l'heure à propos de l'islam. La charia et les islamistes en prennent pour leur grade. Les poncifs éculés (polygamie, lapidation, apostasie, violence inhérente à cette religion, carcan de la pratique, laïcité ou évolution impossibles, etc.) sont balayés d'un revers de main experte. Rien ne l'horripile plus, lui, l'historien et le penseur, que le passéisme et, donc, le wahhabisme. Il exècre ceux qui n'utilisent pas leur cerveau, refusent le changement ou l'évolution, car pour lui, la clé, c'est l'adaptation, la quête du meilleur et de la perfection. Il défend enfin ardemment – il pourrait risquer sa vie pour ce combat – la liberté de penser.

Chez les musulmans, et chez les Arabes engoncés dans leur conservatisme en particulier, ce genre de personnage se fait de plus en plus rare. En tout cas, on les entend peu. Peut-être ne leur tend-on pas assez le micro... Raison de plus pour lire attentivement cette interview et s'imprégner du message essentiel de Mohamed Talbi: réveillez-vous! ●

Sommaire



PHOTOS DE COUVERTURES:
ÉDITION INTERNATIONALE:
RONALDO SCHEMIDT
ÉDITION MAGHREB & MOYEN-ORIENT:
ONS ABID



10
ISRAËL
PALESTINE
Nid de guêpes

26
MALI
Au Nord, c'est le far west



3 **Ce que je crois** Par Béchir Ben Yahmed
8 **Confidentiel**

10 LA SEMAINE DE JEUNE AFRIQUE

- 10 **Israël-Palestine** Nid de guêpes
- 14 **Ali Laarayedh** Consensus, vraiment ?
- 15 **Jean-Claude Juncker** L'ère du dinosaure
- 16 **Afrique-France** Hollande, général cinq étoiles
- 17 **Mali** Négociations à Alger
- 18 **Côte d'Ivoire** Le Trésor fait le plein
- 19 **Culture** Omedeto l'Afrique!

20 GRAND ANGLE

- 20 **Califat** Un tigre de papier

26 AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- 26 **Mali** Au Nord, c'est le far west
- 28 **Afrique de l'Ouest** Le trafic de la honte
- 30 **RD Congo** De l'art du « name dropping »

GRAND ANGLE



20
CALIFAT
Un tigre de papier



82
HOMMAGE
NADINE GORDIMER
l'Africaine

34

INTERVIEW
MOHAMED TALBI
« L'islam est né laïc »



43
INDONÉSIE
L'avenir, c'est Jokowi

51 ÉTATS-UNIS
AFRIQUE
New deal ?



68

MÉDIAS
La TNT, une menace pour les chaînes africaines ?

- 32 **Santé** Le goût du risque
- 33 **Coulisses**

34 MAGHREB & MOYEN-ORIENT

- 34 **Interview** Mohamed Talbi, historien tunisien
- 40 **Algérie** Coup de balai à El-Mouradia
- 42 **Coulisses**

43 EUROPE, AMÉRIQUES, ASIE

- 43 **Indonésie** L'avenir, c'est Jokowi
- 46 **France** Laissez les migrants (qualifiés) venir à moi
- 47 **Espagne** Oublier Zapatero
- 48 **Parcours** Rachid Yazami, « Monsieur 100000 Volts »
- 49 **Chine** La ruée vers l'or blanc ne tue pas que des éléphants
- 50 **Coulisses**

51 LE PLUS DE JEUNE AFRIQUE

- 51 **États-Unis/Afrique** New deal ?

68 ÉCONOMIE

- 68 **Médias** La TNT, une menace pour les chaînes africaines ?
- 73 **Les indiscrets**
- 74 **Mines** First Quantum, zambien mais pas trop
- 76 **Maroc** Le neveu qui monte
- 78 **Afrique de l'Est** Ecobank relève le défi kényan
- 80 **Baromètre**

82 CULTURE & MÉDIAS

- 82 **Hommage** Nadine Gordimer, l'Africaine

104 VOUS & NOUS

- 104 **Le courrier des lecteurs**
- 106 **Post-scriptum**

Tunisie Les leçons de Henchir Talla

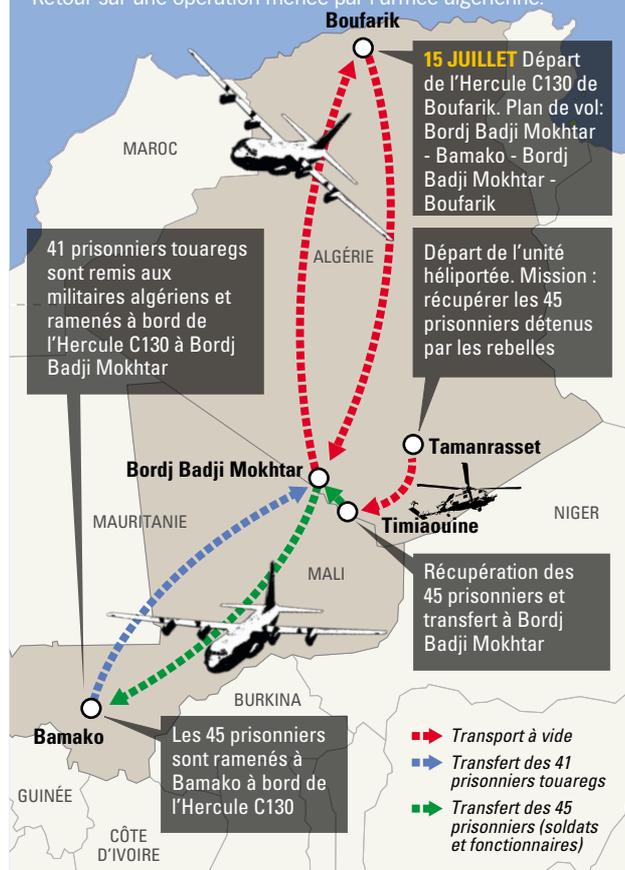
Sur la sellette après l'attaque terroriste meurtrière de Henchir Talla (au moins 15 morts et une vingtaine de blessés, le 16 juillet), le chef du gouvernement, Mehdi Jomâa, assure que des « leçons seront tirées ». Première urgence : l'équipement de l'armée. En attendant la livraison des six hélicoptères Caracal munis de systèmes de vision nocturne, qui seront commandés à la France, la Tunisie va solliciter l'aide, « en nature », de pays amis ou frères. Seconde priorité : renforcer la coordination entre les services et les ministères. Pour ce qui relève du renseignement, l'armée

dépend étroitement du ministère de l'Intérieur, le renseignement militaire ayant été affaibli par la mutation à l'étranger de son ancien patron, le contre-amiral Kamel el-Akrouf, décidée par le président Moncef Marzouki en août 2013. Les conflits de compétence entre le Palais de Carthage et le siège du gouvernement, ainsi que les interférences intempestives de la présidence, sont pointés comme une « source de difficultés supplémentaires ». Enfin, le rappel des réservistes est peut-être envisageable, car il faudra assurer la sécurité des élections et le bon déroulement des meetings de la campagne électorale. ●



LE DESSOUS DES CARTES

Le 15 juillet, un échange de prisonniers a eu lieu entre les rebelles touaregs et le gouvernement malien, en prélude aux négociations qui allaient s'ouvrir à Alger. Retour sur une opération menée par l'armée algérienne.



FRANCE-CÔTE D'IVOIRE HOLLANDE ET AFFI N'GUSSAN : TÊTE-À-TÊTE ENTRE SOCIALISTES

Qu'a dit Pascal Affi N'Guessan, le président du Front populaire ivoirien (FPI), à François Hollande, le 17 juillet, lors de leur entretien à la résidence de France, à Abidjan ? « Qu'il voulait passer à autre chose », raconte un témoin de la rencontre. Autrement dit : que le FPI doit solder l'ère Laurent Gbagbo, comme l'affirmation de ses proches en off. Et que lui a répondu le président français ? « Qu'il ne comprendrait pas que le FPI ne participe pas à l'élection présidentielle de 2015 », poursuit notre source. « Ça servirait à quoi de ne pas y aller ? » a demandé Hollande à Affi N'Guessan, qu'il connaît depuis dix ans, époque où tous deux dirigeaient leurs partis socialistes respectifs. À l'issue de sa rencontre avec les opposants, Hollande a confié à ses collaborateurs que, « dans l'ensemble, ils sont prêts à aller aux élections ».

MALI AFFAIRE DES « BÉRETS ROUGES » : BIENTÔT UN PROCÈS ?

Le rapport d'enquête du juge d'instruction malien Yaya Karembe sur la disparition des « Bérets rouges », en 2012, est en passe d'être bouclé et devrait être transmis dans les jours à venir au procureur, ouvrant ainsi la voie à l'ouverture d'un éventuel procès. Le juge n'attendait plus que les résultats des tests ADN effectués sur les cadavres, qu'il a reçus la semaine dernière. Principal accusé : le général Amadou Haya Sanogo, inculpé pour complicité d'enlèvement et d'assassinat après la disparition d'une vingtaine de parachutistes fidèles à l'ex-président Amadou Toumani Touré, qui avaient tenté un contre-coup d'État fin avril 2012.

CÔTE D'IVOIRE MICHEL GBAGBO MÉDIATEUR

La crise interne au Front populaire ivoirien (FPI) se poursuit. Si l'épouse de l'ancien président, Simone Gbagbo, a déjà annoncé qu'elle démissionnait de son poste de



◀ Le 17 juillet, à la sortie de l'hôpital de Kasserine, où les victimes de l'attaque ont été amenées.

YASSINE GAIDI - ANADOLU AGENCY

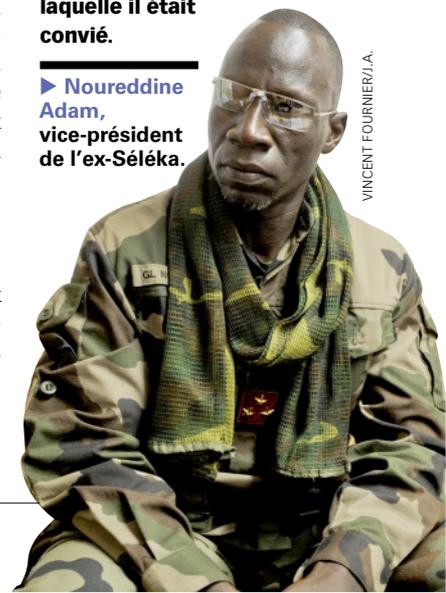
de plus de 60 policiers supplémentaires au Mali dans le cadre de la Minusma. Elle devrait également s'investir « considérablement » (le chiffre de 1 200 hommes est évoqué) dans le déploiement de Casques bleus en Centrafrique au sein de la Minusca.

CENTRAFRIQUE ADAM VERROUILLE LA SÉLÉKA
L'Assemblée générale de l'ex-Séléka, qui s'est tenue les 9 et 10 juillet à Birao et a réélu Michel Djotodia comme président, s'est déroulée dans un climat assez surréaliste. Pièce ridiculement exigüe pour le nombre de participants, cerbères faisant le guet...

Le poste de deuxième vice-président (le premier restant le puissant Nouredine Adam) s'est disputé entre Herbert Gontran Djono Ahaba, neveu de Djotodia, et le général Mohamed Moussa Dhaffane. Lorsqu'il a constaté qu'il n'obtiendrait pas gain de cause, Djono a quitté la salle de réunion, avant d'y être ramené manu militari par les affidés de Nouredine Adam. Dhaffane, lui, a pu fêter sa promotion à la résidence de l'ambassadeur de France, lors de la fête nationale du 14 Juillet, à laquelle il était convié.

▶ **Nouredine Adam**, vice-président de l'ex-Séléka.

VINCENT FOURNIER/J.A.



LES FEMMES D'ABORD

Au Maroc, la commission nationale de recours souhaite que la « quasi-totalité » des femmes sans papiers soient régularisées, soit près de 5 000 supplémentaires. Rabat a lancé une vaste campagne de régularisation des migrants. Sur 16 123 dossiers reçus, environ 3 000 ont déjà reçu une réponse positive, dont une moitié a débouché sur des cartes de séjour.

5 000

et Alphonse Douati) et chez Pascal Affi N'Guessan, un projet de nouveau secrétariat général plus restreint et, selon ses proches, plus représentatif des différentes tendances. Si les premiers y ont adhéré, le second s'est montré beaucoup plus réservé. Une première tentative de médiation qui semble aujourd'hui au point mort et laisse présager bien des remous dans les semaines à venir.

RD CONGO TSHISEKEDI TOUJOURS « PAS ACTIF »

Contrairement aux affirmations publiques de certains membres de sa famille, Étienne Tshisekedi (aujourd'hui âgé de 81 ans) n'avait toujours pas regagné son domicile dans le quartier de Limete, à Kinshasa, après deux mois d'hospitalisation, selon l'un de ses proches collaborateurs. Le 20 mai dernier, il avait été admis à l'hôpital général de référence de Monkole, dans la capitale congolaise, et il s'y trouvait toujours mi-juillet.

« Il est encore en situation de maladie, confie une source sous le couvert de l'anonymat. Il n'est toujours pas actif »...

LIBYE SISSI TACLE LA FRANCE

« Vous n'avez pas fini le travail en Libye », a déploré à plusieurs reprises le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, lors d'une audience accordée le 17 juillet à une délégation de six députés français et à l'ambassadeur français au Caire, Nicolas Galey. Tout en critiquant sévèrement l'ancien dictateur, Mouammar Kadhafi, il a détaillé les conséquences néfastes de la déstabilisation de la Libye sur son propre pays, pointant les nombreux trafics (armes, drogue) et la circulation des islamistes.

ÉGYPTE LE CAIRE AU CHEVET DE LA PAIX

Onzième contributeur aux opérations de maintien de la paix avec 2 665 soldats déployés sur 9 théâtres de conflits dans le monde, l'Égypte s'apprête à envoyer en septembre un contingent

deuxième vice-présidente, son fils Michel, lui, nommé secrétaire national chargé de la politique pénitentiaire et des détenus politiques, a pour sa part choisi de rester. Du moins, pour le moment... Et s'est même donné le rôle de médiateur entre les deux « parties ». Aussi a-t-il présenté, en se rendant à la fois chez les « frondeurs » (notamment Laurent Akoun

ISRAËL-PALESTINE

Nid de

Le conflit est monté d'un cran avec l'invasion de Gaza par Tsahal. Alors que les extrémistes de chaque bord soufflent sur les braises, le risque est grand, pour le Hamas et le Fatah, de **tomber dans le piège de la division.**

LAURENT DE SAINT PÉRIER

« **S** 'il n'y a pas de cessez-le-feu, il y aura le feu », avait menacé Benjamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, le 15 juillet. Quarante-huit heures plus tard, Tsahal lançait ses chars à l'assaut de la bande de Gaza, déjà embrasée par dix jours de bombardements navals et aériens. Le 17 juillet, le bilan s'établissait à 230 morts et plus de 1 600 blessés côté palestinien, contre un mort israélien, tué par une roquette du Hamas, le parti islamiste au pouvoir à Gaza et que le gouvernement israélien est résolu à désarmer.

À quelques heures de l'invasion, des hauts responsables israéliens avaient pourtant déclaré que les négociations en cours allaient aboutir et qu'un accord de cessez-le-feu avait été trouvé. Des propos aussitôt démentis par la partie gazaouie, pour qui le texte proposé par l'Égypte revenait à un acte de reddition... En réalité, la décision de l'attaque terrestre avait été prise le 15 juillet, lors de la réunion du cabinet ministériel de sécurité, quelques minutes après la déclaration incendiaire de Netanyahu. De son côté, le Hamas avait averti, fin juin, que « toute escalade ou guerre ouvrirait [à l'État hébreu] les portes de l'enfer ».

TERREUR. Combien d'autres familles de Palestine et d'Israël cette énième opération, baptisée Bordure protectrice, va-t-elle plonger dans le deuil ? Symboles déchirants de cette violence absurde, ces portraits souriants d'enfants qui envahissent les réseaux sociaux pour rappeler les vies qui ont été fauchées, ces photos de petits cadavres désarticulés qui ensanglantent les unes de la presse internationale. Mais des trois jeunes colons israéliens exécutés en Cisjordanie le 12 juin et de l'adolescent arabe brûlé vif le 1^{er} juillet en Israël en guise de vengeance il n'est plus vraiment question. ●●●



MOHAMMED ABEDI/AFP

guêpes

▼ Une enfant gazaouie à l'hôpital d'Al-Shifa, après le bombardement de sa maison, le 18 juillet.



TRIBUNE

Opinions
&
éditoriauxOFER
BRONCHTEINPrésident du
Forum international
pour la paix,
ancien conseiller
de Yitzhak Rabin

De l'audace!

Une fois encore, le cercle vicieux de la violence a recommencé. Une fois encore, les extrémistes dictent l'ordre du jour des Palestiniens et des Israéliens. Une fois encore, ceux qui prônent le racisme, l'intolérance, la haine et la vengeance gagnent du terrain. Alors que Mahmoud Abbas, le président palestinien, continue de prôner la résistance non violente à Israël et fait figure de meilleur partenaire pour la paix, il est menacé de mort par les siens. Face à l'embrasement du conflit, une intervention diplomatique audacieuse est nécessaire.

Il est urgent que les ministres européens des Affaires étrangères montrent leur soutien à Mahmoud Abbas en l'accompagnant à Gaza afin que l'Autorité palestinienne reprenne le pouvoir dans cette enclave, désarme les milices du Hamas et œuvre à la réconciliation interpalestinienne. Il est urgent que les dirigeants de la Ligue arabe réitèrent leur engagement en faveur de la paix, que la communauté internationale reconnaisse la Palestine comme État à part entière et que les pays musulmans reconnaissent Israël. Plus que la fin d'un conflit qui n'a que trop duré, cela permettrait un nouveau départ, avec le début des négociations sur les frontières des deux États, sur le statut de Jérusalem et sur la question des réfugiés.

Allons plus loin encore. Pourquoi ne pas proposer, à titre d'encouragement, à Israël et à la Palestine de devenir candidats à l'adhésion à l'Union européenne? Cela serait un gage de sécurité et de prospérité économique. Et pourquoi ne pas envisager qu'Israël devienne membre de la Ligue arabe? Nous connaissons tous les paramètres pour une solution durable à ce conflit qui empoisonne la région et le monde. Plus que jamais, ce dont la Palestine et Israël ont besoin aujourd'hui, c'est d'imagination, d'audace politique et d'une détermination ferme de la communauté internationale. ●

... Les poudres ont pris feu, et les populations renouent avec le cycle incessant de la terreur et de la guerre. À Gaza, vaste prison à ciel ouvert peuplée de 1,7 million d'habitants, les Palestiniens n'ont ni refuge pour se protéger des missiles israéliens ni porte de sortie pour les fuir. À Sdérot, Ashkelon et jusqu'à Tel-Aviv, les Israéliens vivent dans l'angoisse des roquettes qui pleuvent, prêts à chaque instant à se terrer dans les abris antibombes malgré l'efficacité du Dôme de fer, le système de défense ultrasophistiqué qui les protège des missiles.

Tout ça pour quoi? Les précédentes opérations israéliennes, de Pluies d'été en 2006 à Pilier de défense en 2012, n'ont jamais atteint leur objectif d'anéantir les capacités militaires du Hamas et des autres factions gazaouies. Au contraire, le parti islamiste est à chaque fois sorti renforcé de ces affrontements, confirmant sa légitimité de porte-étendard de la résistance au sionisme, évaluant les nouvelles tactiques de son ennemi et reconstituant des arsenaux toujours plus importants. Mais les salves de roquettes que le Hamas fait tomber sur Israël ne lui ont jamais permis d'obtenir sa première revendication: la levée du blocus qui asphyxie la population gazaouie depuis de trop nombreuses années.

OTAGE. « Ceil pour œil et nous deviendrons tous aveugles », se désole Ofer Bronchtein, ancien conseiller de l'ex-Premier ministre israélien Yitzhak Rabin et président du Forum international pour la paix (*lire sa tribune ci-contre*). Les plus radicaux du Hamas ne jurent que par la destruction d'Israël, tandis que les extrêmes de la droite israélienne au pouvoir exigent l'anéantissement des groupes armés de Gaza et, pour certains d'entre eux, la réoccupation définitive de cette mince bande de terre évacuée en 2005. De part et d'autre, les opinions se radicalisent et les voix de la paix peinent plus que jamais à se faire entendre.

Le gouvernement israélien a-t-il été forcé à la guerre par ses éléments les plus durs? « L'extrême droite gouverne avec Netanyahu en vertu d'une alliance qu'il a lui-même voulue. S'il est otage, il ne l'est que de lui-même. Il lui a aussi fallu prendre en compte le déferlement de haine et d'appels à la vengeance qui a traversé la population. Et si les extrêmes ont le vent en poupe en Israël, c'est bien parce que son parti, le Likoud, les a légitimés et qu'il a discrédité le processus de paix », commente Julien Salingue, spécialiste du mouvement national palestinien.

Pour l'universitaire, le Hamas n'avait quant à lui aucun intérêt à la confrontation, alors que la réconciliation avec le Fatah, au pouvoir en Cisjordanie, pouvait enfin aboutir après des années d'échec. « Mais après l'assassinat de sept militants de sa branche armée, le 7 juillet, il aurait été impossible pour le Hamas de justifier une position passive, et il s'agissait aussi de ne pas se laisser déborder sur le



MOHAMMED ASAD/ANADOLU AGENCY

▲ À Gaza, le 17 juillet, dans un immeuble victime d'une attaque de l'armée israélienne.

terrain de la résistance par les autres mouvements gazaouis », analyse-t-il.

Entraînés presque malgré eux dans cette spirale infernale, les deux camps n'en conservent pas moins des objectifs stratégiques. Le Hamas a d'ores et déjà prouvé ses capacités militaires accrues en envoyant de nouveaux missiles à longue portée sur Tel-Aviv, Haïfa et la centrale nucléaire de Dimona.

Le médiateur égyptien marche sur des œufs

Le Caire considère le Hamas à la fois comme une organisation terroriste et comme un rempart contre les jihadistes.

Moins de deux ans après la médiation menée par Mohamed Morsi, le président islamiste déchu, Le Caire se retrouve une fois de plus capitale des négociations entre Israël et le Hamas. Si John Kerry, le secrétaire d'État américain, a annulé son déplacement après le rejet par l'aile militaire du Hamas de l'initiative égyptienne, Tony Blair, l'envoyé spécial du Quartet pour le Moyen-Orient, Benyamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, Mahmoud Abbas, le président palestinien, puis Laurent Fabius, le chef de la diplomatie française, ont tous rejoint les bords du Nil depuis l'annonce de la médiation égyptienne, le 14 juillet.

Ce sont les puissants services de renseignements égyptiens qui ont œuvré, en collaboration avec leurs partenaires israéliens, pour permettre d'entamer les négociations diplomatiques. Objectif : un arrêt des hostilités, qualifiées de « bain de sang » par Sameh Choukri, le ministre des Affaires étrangères, particulièrement critique à l'égard des « factions palestiniennes » – c'est-à-dire le Hamas, considéré comme une organisation terroriste par l'Égypte et son allié saoudien – qui ne partagent pas sa volonté de « protéger la population ». Pendant ce temps, Khaled Mechaal, le chef du parti islamiste en exil à Doha, tente de récupérer des fonds auprès de ses soutiens turcs et qataris, compliquant davantage la situation dans une région marquée par un

En Israël, bien que les plus agressifs des faucons souhaitent l'anéantissement du Hamas et de toutes les capacités militaires gazaouies, les autorités récusent ce projet, qui nécessiterait plusieurs mois d'occupation pour livrer in fine le pouvoir à des factions concurrentes et bien plus virulentes que le parti de Khaled Mechaal.

MENACE. Depuis toujours hostile – sans le dire – à la solution de deux États séparés, Netanyahu a fini par avouer, le 11 juillet, qu'il s'opposerait à jamais à une indépendance de la Palestine, dévoilant peut-être l'objectif de cette attaque : « Il ne peut pas y avoir quelque accord que ce soit par lequel nous renoncerions au contrôle sécuritaire des territoires à l'ouest du Jourdain. » La réconciliation qui se scellait entre le Hamas et le Fatah représentait à cet égard une lourde menace, donnant aux Palestiniens une voix unique et à leur gouvernement une légitimité incontestable sur le terrain diplomatique.

« Une autorité unique serait totalement contraire aux intérêts d'Israël, et les Palestiniens ne pourront jamais réaliser ce que refuse Israël. Ce processus de réconciliation déjà fragile est maintenant enterré », explique Leïla Seurat, qui vient d'achever une thèse sur la politique extérieure du Hamas. Et Majed Bamy, premier secrétaire au ministère palestinien des Affaires étrangères, de conclure : « Notre unité s'est construite pour défendre les droits de notre peuple, alors que la coalition israélienne est fondée sur la violation du droit, sur la poursuite de l'occupation et sur l'oppression. Nous ne devons pas tomber dans le piège israélien de la division. » ●

jeu de forces constant entre Riyad et Doha (allié à Ankara, où une autre médiation a été initiée le 18 juillet).

ÉQUILIBRE. Néanmoins, la branche politique du Hamas négocie sans trop y croire via Abou Marzouk, son représentant au Caire, qui s'est entretenu le 16 juillet avec Mahmoud Abbas et Nabil al-Arabi, le secrétaire général de la Ligue arabe, en présence du président Abdel Fattah al-Sissi. « L'équilibre à trouver est délicat, souligne un diplomate égyptien. D'un côté, faire des concessions au Hamas nuit forcément à l'Autorité palestinienne. De l'autre, affaiblir le Hamas peut favoriser, dans un futur proche, une radicalisation à nos frontières. » Référence à l'État islamique, qui sévit en Irak, mais aussi à la menace de groupes jihadistes dans le Sinai – autant dire aux portes du Caire. ●

JOAN TILOUINE, *envoyé spécial au Caire*

Ali Laarayedh Consensuel, vraiment ?

Son passage au gouvernement n'a pas laissé que des bons souvenirs aux Tunisiens, entre échec économique et complaisance envers les salafistes. Pourtant, Ennahdha en a fait son numéro deux.

Presque six mois : c'est le temps qu'il aura fallu aux islamistes d'Ennahdha pour trouver un successeur à Hamadi Jebali, leur ancien secrétaire général, qui avait présenté sa démission fin janvier. Ali Laarayedh, son remplaçant, a été désigné le 13 juillet par le Majlis el-Choura, l'instance décisionnelle suprême du parti. Un chassé-croisé qui en rappelle un autre : Laarayedh avait déjà remplacé Jebali, le 22 février 2013, comme chef du gouvernement. Le divorce entre Hamadi Jebali et le mouvement islamiste remonte d'ailleurs à cette époque. Jebali, pour restaurer la confiance après l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd, avait proposé la formation d'un « gouvernement de compétences, neutre et apolitique ». Désavoué par Ennahdha, il avait alors préféré démissionner. Aujourd'hui, il caresse l'espoir de se présenter comme candidat indépendant à l'élection présidentielle du 23 novembre. Ennahdha privilégie une autre option : elle veut apporter son soutien à une « personnalité consensuelle extérieure au mouvement » et se concentrer sur le scrutin législatif du 26 octobre. Ali Laarayedh sera donc chargé de mettre en musique cette nouvelle stratégie.

PRIX FORT. Cadre historique du Mouvement de la tendance islamique, qu'il a rejoint en 1977, Laarayedh a payé le prix de son militantisme. Cet ingénieur de la marine marchande, né près de Zarzis, dans le Sud tunisien, a été

condamné à mort par contumace par la Cour de sûreté de l'État durant l'été 1987. Gracié par Ben Ali en novembre de la même année, son répit sera de courte durée. Arrêté en 1990, il écoperà de quinze ans de prison. Une peine ponctuée par d'épouvantables séances de torture et qu'il purgera dans son



▲ L'ancien ingénieur demeure un cacique du parti.

intégralité, passant dix années entières à l'isolement. Un traitement qui n'est pas sans rappeler celui infligé à Jebali (seize ans d'incarcération, dont dix à l'isolement).

Considéré comme un doctrinaire lors de son arrestation, Laarayedh offre aujourd'hui un visage en apparence plus modéré. Il reste un cacique du parti islamiste, qui l'a imposé au ministère de l'Intérieur au lendemain des élections du

23 octobre 2011. Sa désignation comme secrétaire général du mouvement peut interpellier, car son nom symbolise aujourd'hui, aux yeux d'une large frange de l'opinion, l'échec de la gouvernance d'Ennahdha. Ministre de l'Intérieur, c'est lui qui a ordonné la répression de Siliana et laissé la police tirer à la chevroline dans les yeux des manifestants. Il n'a pas su déjouer l'attaque de l'ambassade américaine, le 14 septembre 2012, ni le meurtre de Chokri Belaïd. Accusé de complaisance à l'égard des salafistes d'Ansar El Charia, il avait renoncé à faire arrêter leur chef, Abou Iyadh, pourtant encerclé par la police dans la mosquée d'Al Fath, à Tunis, le 17 septembre 2012. Premier ministre, il n'aura pu empêcher le meurtre de Mohamed Brahmi, ni enrayer l'explosion des déficits et de la dette publique.

Troublante sur le plan de la communication politique, surtout après l'annonce du nouveau carnage terroriste dans la région de Kasserine - au moins seize militaires tués dans une double attaque, le 15 juillet -, la promotion d'Ali Laarayedh doit s'analyser à l'aune de la logique interne du parti. Laarayedh dispose de deux atouts : une légitimité militante à toute épreuve et le fait qu'il se situe au point d'équilibre entre l'aile ultraconservatrice et l'aile « réaliste », maintenant emmenée par Rached Ghannouchi, président et leader emblématique d'Ennahdha. ●

SAMY GHORBAL

NOMINATIONS

ROBBY JUDES FRANCE

Ingénieur-chimiste et ancien énarque, ce Guadeloupéen est nommé **ambassadeur aux Comores**. C'est le premier diplomate originaire d'outre-mer à accéder à un tel poste depuis Saint-John Perse.

SAÏD DJINNIT NATIONS UNIES

L'Algérien devient le **représentant spécial** de Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU, pour la région des Grands Lacs. Il dirigeait le bureau de l'organisation internationale en Afrique de l'Ouest depuis 2008.

Jean-Claude Juncker L'ère du dinosaure

Élu sans surprise, le président de la Commission européenne donne des gages à la droite, à la gauche, aux Verts. Un risque de cacophonie ?

Six Européens sur dix, dixit un sondage Ipsos, ne connaissaient pas, fin mai, Jean-Claude Juncker, élu président de la Commission de Bruxelles par le Parlement de Strasbourg le 15 juillet. Il a obtenu 422 voix sur 751, il en fallait au moins 376. Avec sa mine de papier mâché due à son goût immodéré pour la cigarette et sa nonchalance fatiguée, l'homme ne « crève pas l'écran ».

Voilà un quart de siècle qu'il domine la vie politique du Luxembourg, en tant que ministre des Finances ou Premier ministre. Il a enchaîné vingt-cinq ans de conseils des ministres, d'Ecofin et de sommets européens. Un « dinosaure ».

Sa victoire sur David Cameron, son ennemi, et sur Angela Merkel, dont il n'était pas le candidat, il la doit à un formidable réseau tissé en un quart de siècle. Il a des amis à droite puisqu'il en fait partie, au centre puisqu'il se veut démocrate chrétien, au sein de la gauche, qui apprécie sa fibre sociale. N'est-ce pas lui qui a soufflé en 2007 à Nicolas Sarkozy l'idée de proposer le socialiste Dominique Strauss-Kahn à la direction du Fonds monétaire international ?

MODÈLE. Européen convaincu au point de refuser que la Grèce sorte de l'euro, il est un as des compromis, parfois bancals, comme en 2003 : il a alors épargné à l'Allemagne et à la France des sanctions pour déficits excessifs ! Son discours-programme du 15 juillet prononcé en français, en anglais et en allemand est un modèle de sa technique attrape-tout. Aux Verts, il a promis de revoir la procédure d'autorisation des OGM. À ses amis du Parti populaire européen (PPE), il a certifié que le pacte de stabilité serait préservé. À la gauche, que le pacte de libre-échange avec les États-Unis ne serait pas signé « à n'importe quel prix » et qu'il lancerait un plan d'investissements dans les infrastructures de 300 milliards d'euros sur trois ans.

Enfin, Jean-Claude Juncker a de l'humour. Il prétend parler allemand avec l'accent français et français avec l'accent allemand. « Résultat, ironise-t-il, personne ne me comprend. » Saura-t-il être audible ? ●

ALAIN FAUJAS



◀ Le Luxembourgeois veut accueillir des femmes dans son équipe.

REYNALDO PAGANELLI/SIPA

JEUNE AFRIQUE

NOGUES/IBV NEWS



Soumeylou BOUBÈYE MAÏGA

L'Union africaine a désigné l'ex-ministre malien de la Défense, 60 ans, comme son **représentant dans la médiation internationale sur la crise centrafricaine.**

WORLD ECONOMIC FORUM



Hicham QANDIL

L'ex-Premier ministre égyptien de Mohamed Morsi a été **acquitté par la Cour de cassation.** En 2013, il avait été condamné à un an de prison pour ne pas avoir fait exécuter un jugement annulant la privatisation d'une compagnie publique.

DR



Mesut ÖZIL

Le footballeur d'origine turque **financera les opérations chirurgicales de 23 enfants** brésiliens avec les 300 000 euros qu'il a perçus pour la victoire de l'Allemagne à la Coupe du monde.

EN BAISSÉ

ANADOLU AGENCY/GETTY IMAGES



GOODLUCK JONATHAN

Les familles des lycéennes de Chibok enlevées par Boko Haram ont refusé de rencontrer le président nigérian, qui avait annulé une visite de la ville en mai, afin de dénoncer **son incapacité à libérer les jeunes filles.**

DR



OLIVIER MALIBANGAR

Le ministre centrafricain des Mines a été **limogé** par Catherine Samba-Panza, la présidente de la transition. C'est le premier membre de son gouvernement à être remercié.

DR



WATANIYA 1

La chaîne publique nationale a déclenché **la colère des Tunisiens** en refusant d'interrompre un long documentaire sur les vaches laitières pour couvrir l'attaque de Henchir Talla (15 soldats tués près de Kasserine).

Afrique-France Hollande, général cinq étoiles

Censé développer les liens commerciaux entre l'Hexagone et le continent lors de sa tournée africaine, le président a surtout agi en chef des armées. Et a officiellement lancé l'opération Barkhane.

François Hollande devant des drones à Niamey. François Hollande devant un patrouilleur sur la lagune Ébrié, à Abidjan. François Hollande devant des avions de chasse à N'Djamena... Initialement, le rendez-vous du président français avec le continent en juillet devait s'effectuer sous le signe du business et de la coopération. Longtemps, seule la Côte d'Ivoire fut au programme. Mais le chef de l'État a vite été rattrapé par la réalité qu'il a engendrée en envoyant ses troupes au Mali et en Centrafrique. En se rendant à Niamey le 18 juillet, puis à N'Djamena le 19, Hollande a endossé son costume de chef des armées. Il l'a reconnu à Abidjan : « Nous n'en avons pas terminé avec la lutte contre le terrorisme. C'est le sens de mon voyage ici, au Niger et au Tchad. »

Comme un symbole, il est arrivé à Abidjan avec Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères qui a fait de la diplomatie économique son cheval de bataille, mais il en est reparti avec Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, devenu « le ministre de l'Afrique ».

Le premier a dû se rendre au Proche-Orient le 18 juillet. Le second a rejoint le président après avoir signé un accord de coopération militaire avec le Mali.

TÊTE-À-TÊTE. En Côte d'Ivoire, Hollande a surtout soigné sa relation avec Alassane Ouattara, l'ami de son meilleur ennemi, Nicolas Sarkozy. « Cela ne nuit pas à leurs rapports, assure leur entourage. Au contraire, ils sont sur la même longueur

d'ondes sur bien des points. » Au cours de leur tête-à-tête, il a été question de coopération, de justice, de réconciliation nationale, mais aussi du Mali, du Nigeria et du nouveau dispositif militaire français dans le Sahel, baptisé Barkhane.

C'est justement pour Barkhane qu'il s'est rendu au Niger et au Tchad. Hollande a présenté à Mahamadou Issoufou et à Idriss Déby Itno – ainsi qu'à ses troupes – le schéma qui mobilisera environ 3 000 hommes dans le Sahel : une « reconfiguration » des opérations

de l'opération « dans les prochains jours », indique l'Élysée. Les effectifs passeront alors de 950 à 1 250 hommes. Pour opérer le basculement des 300 militaires de l'état-major de Serval, au Mali, vers le Tchad, Paris attendait de trouver un accord avec N'Djamena sur le statut de ses soldats. La venue de Hollande coïncide donc avec le lancement officiel du dispositif.

Pour ne pas donner l'impression que la politique africaine de la France se réduit aux opérations militaires, l'Élysée a programmé une séquence « développement » au Niger, avec la signature de cinq conventions pour 75 millions d'euros, et une séquence « assistance aux réfugiés de la Centrafrique » au Tchad, avec un soutien de l'ordre de 1 million d'euros à deux organisations humanitaires. « La lutte contre le terrorisme est autant une affaire militaire que de développement », décrypte un proche de Hollande.



▲ Le chef de l'État français à Abidjan, le 17 juillet.

existante en Côte d'Ivoire (Licorne), au Mali (Serval) et au Tchad (Épervier).

Dans ce dispositif « plus mobile, plus réactif » visant à lutter contre le terrorisme (*lire J.A. n° 2784*), le Niger et le Tchad jouent un rôle majeur de par leur position géographique. C'est de Niamey, qualifié de pôle de renseignement, que décollent les drones et les avions de reconnaissance. Et c'est à N'Djamena que sera installé l'état-major

Pas sûr que cela fasse taire ceux qui dénoncent « le néocolonialisme » que symbolise la présence militaire française en Afrique. Le 18 juillet à Niamey, Ali Idrissa et deux autres militants nigériens des droits de l'homme ont été brièvement arrêtés par les autorités. Ils appelaient à une manifestation, lors de l'arrivée de Hollande, notamment contre la présence militaire française au Niger... ●

RÉMI CARAYOL, envoyé spécial



SAMIR-SID

▲ Le 16 juillet à Alger, à l'hôtel El-Aurassi.

Mali

Négociations à Alger

Les groupes armés du Nord-Mali et les autorités tentent de se mettre d'accord sur une feuille de route.

Ils se sont de nouveau assis autour de la table. Après de longs mois de blocages et de tensions, les groupes armés du nord du Mali et le gouvernement ont renoué le dialogue le 16 juillet à Alger. Ces discussions, rendues possibles grâce à la médiation algérienne, visent à remettre les négociations de paix sur les rails. Jusqu'au 26 juillet, les belligérants tenteront de s'accorder sur la feuille de route à tenir jusqu'à la signature d'un accord de paix définitif.

Le gouvernement malien, affaibli depuis la défaite de son armée à Kidal et dans plusieurs localités du Nord à la fin mai, est représenté par une importante délégation. Menée par le ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, elle est composée de quatre autres ministres et d'une trentaine d'officiels. Face à elle sont présents six groupes armés du Nord : le MNLA, le HCUA, le MAA, la CPA, les CM-FPR et une dissidence du MAA. Au milieu de ce mic-mac malien, une batterie de « facilitateurs » est déployée, avec des représentants des pays du « G5 du Sahel » (Tchad, Niger, Burkina, Mauritanie, Mali) et d'organisations régionales et internationales (ONU, UA, UE, Cedeao, OCI).

CONSTRUCTIF. Cela n'a pas empêché des mésententes entre les groupes armés, les principaux mouvements du Nord (MNLA, HCUA, MAA) accusant les trois autres (CPA, MAA-dissident, CM-FPR) d'être « trop proches de Bamako ». Les trois premiers sont logés au même endroit que la délégation du gouvernement, au grand hôtel El-Aurassi, tandis que les autres sont installés à l'ancien Saint-Georges.

Quant aux membres de la délégation malienne, ils préfèrent insister sur « l'esprit positif » qui règne à Alger. « Malgré leurs divergences, les groupes ont un message constructif, basé sur le respect de l'intégrité territoriale du Mali et un règlement pacifique de la crise », se félicite Abdoulaye Diop.

Le MNLA, le HCUA et le MAA ont proposé une période de négociations en quatre phases dans un pays neutre, pour une durée de huit à neuf mois. Cette feuille de route, qui ne mentionne pas les trois autres groupes, a été saluée par les experts internationaux. À l'heure où nous mettions sous presse, les autorités maliennes n'avaient pas encore publié leur propre document. ●

BENJAMIN ROGER



CLAUDIO VILLA/GETTY IMAGES

« Les Brésiliens pleuraient tout le temps ! On joue leur hymne ? Ils pleurent. Ils éliminent le Chili ? Ils pleurent. Ils perdent contre l'Allemagne ? Ils pleurent. Je n'ai jamais rien vu

d'aussi néfaste que le langage corporel de cette équipe. »

LOTHAR MATTHÄUS

Capitaine allemand sacré champion du monde en 1990

« L'espionnage est la deuxième profession de l'humanité, après la prostitution. »

CHARLES COGAN

Ancien chef du bureau parisien de la CIA

« Voyez le Sénégal ! Malgré la pauvreté persistante, malgré les turbulences de la région, ce pays a réussi à préserver ses valeurs, et son rayonnement est aujourd'hui plus grand que ses ressources... »

MICHAËLLE JEAN

Ex-gouverneure générale du Canada

« La justice internationale doit montrer que c'est la fin de l'impunité. Cela ne peut que pousser l'Afrique vers une gouvernance démocratique. »

HAMED BAKAYOKO

Ministre ivoirien de l'Intérieur

« Le racisme est vicieux. Le petit facho, il va écouter Jay-Z comme moi, il va aller à son concert, mais il me déteste. »

THOMAS NGIJOL

Acteur et humoriste



TELE STAR

Côte d'Ivoire Le Trésor fait le plein

Les investisseurs ont plébiscité la dernière émission obligataire d'Abidjan. Avec 750 millions de dollars levés, l'objectif initial a largement été dépassé.

Retour réussi. Pour sa première émission obligataire sur le marché international depuis la fin de la crise, en 2011, la Côte d'Ivoire a dépassé ses objectifs. Ce sont 750 millions de dollars (près de 555 millions d'euros) qui ont été levés au lieu des 500 millions initialement recherchés. L'offre d'Abidjan a été largement sursouscrite, puisque les sommes offertes par les investisseurs atteignaient 4,75 milliards de dollars.

Autre signe de l'intérêt des marchés, le taux de rémunération de cet emprunt sur dix ans a plafonné à 5,625 %. Plus avantageux pour les finances publiques ivoiriennes que les émissions kényane (6,875 %) et gabonaise

(6,375 %), respectivement réalisées en décembre 2013 et en juin 2014.

RÉUSSITES. Le succès de l'émission ivoirienne ne surprend pas Aurélien Mali, vice-président de Moody's pour les risques souverains. L'agence américaine avait d'ailleurs assorti sa notation d'une perspective positive, alors que la dette du pays est jugée très spéculative (B1). « La Côte d'Ivoire offre de bonnes perspectives dans les secteurs agricole et extractif, justifie l'analyste. Les entreprises privées obtiennent déjà de belles réussites, par exemple dans le domaine de la production d'énergie.

Les finances publiques sont relativement solides, notamment grâce à des revenus fiscaux en hausse, et le risque politique semble maîtrisé. »

Le défaut de paiement de fin 2010, en pleine crise postélectorale, serait donc de l'histoire ancienne dans l'esprit des investisseurs. « La signification de cet événement est à relativiser. Le gouvernement élu avait la volonté et

« Les revenus fiscaux sont en hausse et le risque politique semble écarté. »

AURÉLIEN MALI, vice-président de l'agence Moody's

les moyens de payer. Mais il ne contrôlait pas la Banque centrale », précise Aurélien Mali. Avant de conclure : « Un incident similaire est très peu probable aujourd'hui. » ●

JULIEN CLÉMENÇOT

LE DESSIN DE LA SEMAINE

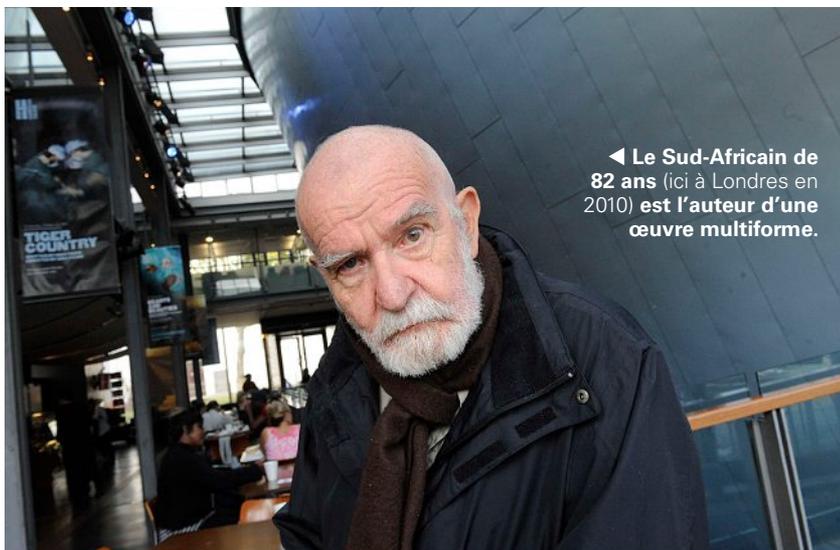
Van Dam • Landsmeer • Pays-Bas

UKRAINE MISSILES ET MILICES

C'EST, SELON TOUTE probabilité, un missile sol-air qui a abattu, le 17 juillet, le Boeing 777 de la Malaysia Airlines dans l'est de l'Ukraine, causant la mort des 298 personnes qui voyageaient à bord de cet appareil reliant Amsterdam à Kuala Lumpur. Bien entendu, les forces ukrainiennes et les séparatistes prorusses s'accusent réciproquement de l'attentat. Et Vladimir Poutine, le président russe, qui depuis des mois achemine soldats et matériel dans la région, ne s'est pas privé de faire porter à Kiev la responsabilité de cette « terrible tragédie ».



ALASTAIR MUIR/REX FEATURES/SIPA



◀ Le Sud-Africain de 82 ans (ici à Londres en 2010) est l'auteur d'une œuvre multiforme.

Culture

Omedeto l'Afrique !

Ou « bravo », en japonais... Pour la première fois, un créateur du continent, Athol Fugard, reçoit le « prix Nobel des arts ». La Fondation Zinsou, au Bénin, est elle aussi distinguée par le pays du Soleil-Levant.

Présider une fondation d'art contemporain en Afrique vous amène à faire parfois des choses auxquelles vous n'auriez pas forcément pensé, comme apprendre le japonais en quarante jours ! C'est en effet dans la langue du pays du Soleil-Levant que la pétillante Marie-Cécile Zinsou a remercié les membres du Praemium Imperiale (qui se veut le Nobel des arts). Les lauréats 2014 ont été présentés le 16 juillet à Paris et, pour la première fois, un artiste du continent est l'un des six récipiendaires de ce prestigieux prix créé en 1988 par la Japan Art Association.

Après Francis Ford Coppola en 2013, le Sud-Africain Athol Fugard se verra remettre le 15 octobre à Tokyo le Praemium Imperiale dans la catégorie théâtre-cinéma. C'est une œuvre multiforme (l'auteur de *The Island* et de *Tsotsi* est dramaturge, acteur, romancier...) qui se trouve ainsi récompensée. Celui qui se définit comme un « Afrikaner qui écrit en anglais » s'est engagé dès les années 1960 contre l'apartheid par son écriture et sa volonté farouche de faire monter sur les planches Blancs et Noirs ensemble. Il a pris très tôt « conscience de l'immense responsabilité, de l'obligation morale pour un auteur d'utiliser son écriture dans une situation comme celle de l'Afrique du Sud, d'oser protester contre le système ». Avec des pièces post-apartheid plus personnelles mais

qui n'ont rien perdu de leur acuité sur la condition humaine, Athol Fugard veut « aujourd'hui davantage célébrer que condamner ou critiquer ».

ENGAGEMENT. Un choix que partage Marie-Cécile Zinsou qui, grâce à la fondation familiale créée en 2005 à Cotonou, célèbre elle aussi la création du continent et, surtout, la fait découvrir aux enfants des écoles béninoises. En moins de dix ans et avec un budget annuel de 1 million d'euros, la Fondation Zinsou a accueilli près de 4,6 millions de visiteurs et a ouvert en novembre un musée d'art contemporain à Ouidah. Les 5 millions de yens (environ 36 000 euros) du Prix d'encouragement pour les jeunes artistes serviront à préparer la prochaine édition de la biennale « Dansons maintenant ! » qu'organise également la fondation. « Cela nous permettra d'aider les artistes à monter des créations. Toutes les pièces qui seront présentées en décembre seront inédites », s'enthousiasme la fille de Lionel Zinsou, le président du comité exécutif de PAI Partners, qui finance à 60 % la fondation. Un engagement bien rare sur le continent et au Bénin où, en 2013, le ministre de la Culture a fait détruire une des œuvres de la série « Les Hommes debout », réalisée par le Sud-Africain Bruce Clarke en hommage aux victimes du génocide et de l'esclavage. ●

SÉVERINE KODJO-GRANDVAUX

▶ Vidéo

Samy Badibanga, l'un des leaders de l'opposition congolaise : « **Tshisekedi devrait recevoir le prix Sakharov.** »



VINCENT FOURNIER/L.A.

▶ Top 10



Femmes, africaines et geeks. Retrouvez notre classement des blogueuses à suivre.

▶ Questions-réponses

Djotodia a été réélu à la tête de la Séléka, en Centrafrique.

Tout ce qu'il faut savoir sur ce retour.



VINCENT FOURNIER/L.A.

▶ Analyse

Christophe Batejat, chercheur à l'Institut Pasteur, explique pourquoi l'épidémie d'Ebola



est la plus meurtrière depuis la découverte du virus.



▲ Abou Bakr al-Baghdadi, calife autoproclamé, est apparu à visage découvert le 4 juillet à la Grande Mosquée de Mossoul.

CALIFAT

Un tigre de papier

Le très médiatisé État islamique est-il une nouvelle hydre, **plus puissante et terrifiante qu'Al-Qaïda** ne l'a jamais été? Voire!

LAURENT DE SAINT PÉRIER

« **O** béissez-moi tant que vous obéissez à Dieu en vous », a commandé le prêcheur aux musulmans du monde entier. Abaya et turban noirs, le visage mangé par une barbe épaisse et drapé dans la dignité suprême de calife (successeur) du Prophète et Commandeur des croyants, le chef jihadiste Abou Bakr al-Baghdadi est apparu pour la première fois en public. C'était le 4 juillet, premier vendredi de ramadan pour les musulmans, Independence Day de la superpuissance américaine. C'était au minbar de la Grande Mosquée de Mossoul, bâtie au XII^e siècle par Nour al-Din Zanki, le combattant de l'islam qui faisait trembler les croisés. Peu avant, l'imam du lieu avait été exécuté. Il avait refusé de reconnaître l'autorité du nouveau « calife Ibrahim ». Dans la salle de prière, des hommes en armes vêtus de noir, des faisceaux de kalachnikovs posés contre les murs. « Si vous saviez ce qu'il y a dans le jihad de gratification, d'honneur, de promotion et d'estime dans le monde et dans l'au-delà, aucun d'entre vous ne resterait assis ou absent du jihad », a poursuivi celui que l'on surnomme le nouveau Ben Laden ou l'Attila du Levant.

À la tête de ses noires cohortes, il a surgi des déserts de l'Ouest irakien en 2013 pour se tailler un domaine dans le nord-est de la Syrie. Renforcé par le chaos de la guerre civile qui y fait rage, il a fondu en janvier sur les villes de Ramadi et Fallouja, en Irak, avant de prendre début juin la province septentrionale de Ninive, poussant ses hordes jusqu'aux abords de Bagdad. L'État islamique en Irak et au Levant (EIL)

est devenu l'État islamique (EI), ou tout simplement « l'État » (*al dawla*) pour ses partisans, abolissant l'idée de frontières géographiques et niant toute légitimité aux États temporels des cinq continents, inéluctablement destinés à être dissous dans ce califat universel et exclusif. Dans une vidéo intitulée « La fin de Sykes-Picot », d'après l'accord franco-anglais qui a défini le partage des territoires du Moyen-Orient en 1916, un jihadiste chilien nommé Abou Safiya montre, fort réjoui, un poste-frontière entre la Syrie et l'Irak détruit par les bulldozers de l'EI. « Si Dieu le veut, ce n'est que la première des nombreuses barrières que nous allons briser! » Cible immédiate à abattre, le chiite, l'hérétique absolu, l'ennemi proche, le traître arabe à la solde de la puissance perse.

DÉTRUIRE LA KAABA. Mais Baghdadi n'a que le Ciel comme horizon et ses vues sont vastes. Tous les musulmans qui refuseront de faire allégeance au nouveau calife seront tués, annonçait le porte-parole de l'EI, le 29 juin. Début juillet, le compte Twitter – non authentifié – d'un membre de l'EI, Abu Turab Al Mugaddasi, annonçait aux princes saoudiens, gardiens des lieux saints : « Si Dieu le veut, nous tuons ceux qui prient des pierres à La Mecque et nous détruisons la Kaaba. » Au Maroc, dont le roi se voit disputé par le calife Ibrahim la qualité de Commandeur des croyants, le ministre de l'Intérieur confirmait le 15 juillet les craintes de projets terroristes sur le territoire et évoquait une « liste de personnalités visées » par l'EI. « Je viendrai vous voir à New York », la petite phrase lancée par Baghdadi à ses geôliers américains à sa



▲ À Raqqa, en Syrie, un jeune combattant brandit le drapeau de l'État islamique.

libération de prison en 2009 sonne maintenant aux États-Unis comme un terrifiant augure.

Prométhéenne, messianique, le geste de Baghdadi se réclame des chevauchées glorieuses des compagnons du Prophète, et les jihadistes les plus fervents voient dans leur calife l'incarnation du Mahdi, le souverain juste et droit dont l'avènement doit précéder le Jugement dernier. Son apparition semble bouleverser l'ordre du monde, bousculer les sociétés et faire vaciller les puissants: d'Asie en Afrique, des damnés de la terre se rallient à sa bannière. Al-Qaïda agonise, vive le califat.

RÊVES DE MARTYRE. À Maan, en Jordanie, comme à Manille, aux Philippines, des manifestants brandissent le drapeau de l'EI sur la place publique, galvanisés par le prêche de Mossoul. Au Maroc, deux étudiants sont arrêtés le 12 juillet pour avoir agité le même étendard dans un stade. Les plus exaltés obéissent à l'injonction jihadiste et s'envolent pour « l'État » avec des rêves de martyre. Les centaines qui en reviennent, aguerris et fanatisés, sont le cauchemar des services de renseignements et des universitaires de renom n'hésitent plus à prédire un 11 Septembre européen. Dans le Sinaï, en Cyrénaïque, dans le Sahel ou en Somalie, les autres groupes jihadistes font la louange du calife. Certains lui jurent fidélité. Face à la menace, les États syrien et irakien semblent inefficaces et les puissances régionales et internationales tétanisées. Une nouvelle hydre s'abattra-t-elle sur le monde, plus puissante et terrifiante qu'Al-Qaïda ne l'a jamais été ?

Un tigre de papier que seules la complexité du terrain et la perplexité de la communauté internationale autorisent à rugir ! Un château de cartes bâti sur les ruines de deux États en faillite et qu'un retournement d'alliances pourrait balayer en quelques jours. Car la légitimité du soi-disant califat ne repose que sur

ses armes et son butin de guerre. Youssef al-Qaradawi, l'influent président de l'Union internationale des oulémas, n'a-t-il pas déclaré sa proclamation juridiquement nulle ? Sur le terrain, l'EI n'est en Irak que le fer de lance d'une vaste insurrection sunnite contre le pouvoir autocratique du Premier ministre chiite, Nouri al-Maliki. Le 16 juillet, 300 représentants de la rébellion sunnite se concertaient à Amman, en Jordanie. Commentaire de l'un d'entre eux sur l'EI : « On a besoin d'eux. Pour l'instant. » En effet, lorsque l'ouest et le nord du pays ont été envahis,

les effectifs de Baghdadi, certes très visibles, ne représentaient qu'une partie minime des combattants. Ses alliés de circonstance, chefs tribaux et anciens baasistes, ont des convictions et un agenda national opposés à ceux d'*al dawla*. Les

cheikhs de Fallouja sont rétifs à s'inféoder au calife Ibrahim, et les assassins et les représailles s'enchaînent. Dans le Nord, l'Armée des Naqshbandis, une puissante milice baasiste, dispute ses positions à la roquette et si des populations ont applaudi leur libération du joug de Maliki, elles ne tarderont pas, comme en Syrie, à rejeter celui des rigoristes.

Enfin, comme les autres zones de peuplement chiite, Bagdad n'est pas près de tomber aux mains des excommunicateurs sunnites. Pour l'heure, la force de l'EI réside dans la faible légitimité du régime Maliki et les dissensions entre ses nombreux ennemis. Si les autorités actuelles se résignent à associer plus équitablement Kurdes et sunnites au pouvoir, l'EI perdrait la plupart de ses soutiens non jihadistes et pourrait à nouveau avoir affaire aux Sahwa, des milices sunnites levées par les Américains pour combattre Al-Qaïda. Alors, le fameux et terrifiant califat apparaîtrait sous sa vraie nature : une vaste opération de communication, l'illusion d'un mythe éphémère. ●

Ce château de cartes, bâti sur les ruines de deux États, pourrait être balayé en quelques jours.

JEUNE AFRIQUE .com

10 CHOSES À SAVOIR SUR ABU BAKR AL-BAGHDADI



MAGHREB

Destination jihad

Ils sont des milliers à partir depuis Rabat, Tunis, Alger ou Tripoli pour rejoindre la Syrie ou l'Irak. Qui sont-ils ? Pourquoi partent-ils ? Quelles routes empruntent-ils ? *Jeune Afrique* a enquêté.

« Ces gens-là ne parlent avec personne de leur plan. » Dans un café de Tanger, Abdelatif Bakari, vendeur ambulancier de 40 ans, se souvient du départ de son frère aîné. C'était au printemps 2003, au lendemain de l'invasion de l'Irak par la coalition menée par les États-Unis. Comme la plupart des jihadistes en partance pour le Levant depuis Rabat, Alger ou Tunis, Abdusalem s'est évaporé du domicile familial, dans le quartier populaire tangerois de Bendibane, sans prévenir ni embrasser sa mère, plongée depuis dans un deuil interminable. Les rares nouvelles qui leur sont parvenues proviennent de la prison de Taji, au nord de Bagdad. Un an après avoir rejoint l'Irak via Istanbul pour combattre les troupes occidentales, il s'est fait arrêter dans la capitale. Accusé d'avoir perpétré des attentats, probablement pour le compte d'Al-Qaïda en Irak, il a été condamné et incarcéré. En juillet 2013, des combattants de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) ont lancé un assaut à Taji pour libérer des centaines de leurs frères d'armes. Pas Abdusalem Bakari. « Aucun Marocain parti en Irak n'est rentré », croit savoir Abdelatif, lui-même militant islamiste, passé par la case prison

au Maroc. Il louvoie maladroitement avant de se refuser à condamner l'« acte de résistance » de son frère.

Jamais aucun conflit, de l'Afghanistan en 2001 à l'Irak en 2003, n'avait attiré autant de jihadistes étrangers que la Syrie. Depuis trois ans, le pays de Cham s'est transformé en épice du jihad global. Plus de 12 000 combattants de 81 nationalités différentes affrontent les troupes loyales à Bachar al-Assad, épaulées par le Hezbollah et l'Iran.

Ils seraient aujourd'hui plus de 1 100 Marocains et au moins 3 000 Tunisiens engagés dans les brigades internationales en Syrie. Mais un conflit interne oppose ces organisations : Jabhat al-Nosra (JAN),

qui a fait allégeance à Al-Qaïda, et l'EIL, devenu l'État islamique (EI) le 29 juin, en proclamant par la même occasion le rétablissement du califat alors qu'il se trouvait aux portes de Bagdad (*lire p. 21*).

En avril, le cheikh salafiste tangerois Omar Haddouchi, emprisonné en 2003 puis gracié par le roi en 2012, a condamné le jihad de ses compatriotes en Syrie. En réponse, des combattants marocains s'en sont pris à lui avec virulence dans une vidéo postée fin juin sur les réseaux sociaux. Campant sur ses positions, Haddouchi, accusé par les services secrets espagnols d'être lui-même un recruteur, s'est montré critique à l'égard d'Abou Bakr al-Baghdadi, chef de l'EI et calife

RECRUES SUBSAHARIENNES

L'ARRIVÉE DANS LE PAYS DE CHAM d'Africains subsahariens a été remarquée au cours de cette année. Si leur nombre n'est pas vraiment significatif, un observateur bien renseigné fait état de la présence dans des katibas (camps de combattants) de Maliens, de Nigériens et de Sénégalais. Quelques-uns y avaient échoué contre leur gré dès le début du conflit, en 2011 : alors qu'ils étaient au service de Kadhafi, ils ont été emmenés de force par des jihadistes libyens après la révolution. ● J.T.



▲ Dans cette vidéo diffusée en 2013, des Tunisiens s'apprêtent à partir au combat près de la ville de Deir ez-Zor, à 450 km de Damas.

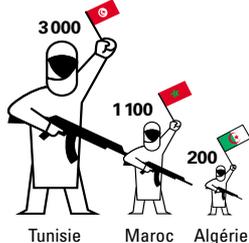
autoproclamé: « Un homme qui ne fait que se cacher et que personne ne voit ou n'entend. »

Depuis, Baghdadi s'est mis en scène lors d'un prêche à la Grande Mosquée de Mossoul (deuxième ville d'Irak et QG de l'organisation), appelant les musulmans du monde entier à lui obéir. L'effet de ce discours reste très limité au Maroc, selon les autorités. « Depuis que les cheikhs salafistes ont condamné le jihad en Syrie, nous constatons une baisse des départs », explique ainsi Mohamed El Yaakoubi, le wali (gouverneur) de la région Tanger-Tétouan, qui salue avec une prudence de circonstance les vertus de ce « soft power religieux » mené par des anciens cheikhs radicaux. La vigilance des autorités marocaines pourrait aussi être à l'origine de ce recul. Chaque semaine ou presque, des cellules de recrutement sont démantelées au Maroc ou dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, particulièrement surveillées car prisées par les réseaux jihadistes binationaux. « Nous collaborons bien avec les services de sécurité espagnols. Mais nous devons sans cesse nous adapter car il n'y a plus de profil type », souligne un fonctionnaire marocain.

BOURGEOISIE. Fini le temps où le jihad au Levant était l'apanage de prisonniers salafistes libérés, de vétérans passés par Guantánamo et de disciples de prosélytes écumant les quartiers défavorisés. « On voit de plus en plus débarquer des jeunes Maghrébins issus de la bourgeoisie, polis et bien éduqués », constate, depuis la province d'Idlib, un ancien soldat de l'Armée syrienne libre. Un artiste du nord du Maroc, adepte d'un islam de tolérance, pleure ainsi chaque nuit son fils de 19 ans, parti mener la guerre en Syrie pour le prix dérisoire d'un aller simple à Istanbul. Même un enfant de 13 ans a récemment quitté Tétouan pour rejoindre son père en Syrie. En juillet 2013, c'est un ingénieur tunisien originaire de Sousse qui est annoncé mort en « martyr » dans une attaque kamikaze de l'EIIL...

À la différence du Maroc, la Tunisie pourrait continuer à fournir nombre de combattants à l'EI. Abou Iyadh, chef de l'organisation terroriste tunisienne Ansar el-Charia, a renouvelé dernièrement son appel au jihad en Syrie et

Ils combattent en Irak et en Syrie



d'entre eux font une halte dans des camps d'entraînement de l'autre côté de la frontière. Distillés dans la région libyenne de Ghadamès ou en Cyrénaïque, ils s'initient à la guérilla, au maniement des armes et aux rudiments stratégiques aux côtés de jihadistes d'autres pays, sous la houlette d'Ansar al-Charia. « Les Libyens sont arrivés en Syrie lourdement armés et rompus à la guerre, dès le début du conflit. Avec les Tchétchènes, ils ont constitué une véritable force de frappe pour les rebelles », souligne une source sécuritaire de la région.

L'Algérie semble être le seul pays de la région à échapper, pour le moment, à cette vague de vocations jihadistes, et ce malgré les appels lancés par certains



▲ L'imam tangerois Omar Haddouchi, a été attaqué sur internet par des jihadistes marocains, après avoir critiqué Baghdadi.

invité les Tunisiens à rallier les rangs de Baghdadi. Trois fois plus nombreux que les Marocains, ceux-ci constituent le plus important contingent engagé dans le conflit syrien. Dès septembre 2012, JAN a vanté, sur les réseaux sociaux, les mérites de ces soldats tunisiens morts au combat. Si les services de sécurité du pays ont semble-t-il réussi à empêcher le départ de 6 000 hommes, le flux ne s'est pas vraiment tari et les filières d'acheminement sont structurées. ONG et associations islamistes se chargent du prosélytisme dans les mosquées et les cafés. Le web, regorgeant de vidéos et d'images de propagande, fait office de principal agent de recrutement, pénétrant ainsi toutes les strates de la société. Depuis Bizerte, l'un des bastions de la cause, Sidi Bouzid, Zarat, à l'est du pays, et Ben Gardane, près de la frontière libyenne, des nouvelles recrues entament leur « aventure » vers une nouvelle vie de jihad ou vers une autre mort, en saint ou en assassin. Nombre

imams. L'efficacité redoutable des services sécuritaires a fait ses preuves mais la menace demeure... Si les combattants algériens étaient officiellement moins de 30 en Syrie en septembre 2013, ils sont aujourd'hui environ 200, soit trois fois moins que les Français, selon les consultants en sécurité du cabinet américain The Soufan Group.

DÉRADICALISATION. Pour rejoindre la Syrie, certains s'envolaient pour Istanbul depuis l'aéroport de Benghazi (actuellement fermé), où des faux passeports étaient distribués, Ansar al-Charia jouissant de complicités parmi le personnel. Désormais, ils embarquent sur des bateaux au port de Brega pour atteindre les côtes du sud-est de la Turquie ou se dirigent par air et par mer vers le Liban. « Aujourd'hui, avec le délitement de l'État libyen, l'est et le sud du pays constituent le hub du jihad régional en Syrie, en lien direct avec l'État islamique », confirme un agent libyen.

Pour Alger, Tunis et Rabat, la gestion du retour de ces jihadistes et de la déradicalisation est un vrai dilemme. Les menaces d'attentats annoncées sur internet par ceux qui pourraient être amenés à rentrer sont prises très au sérieux. Et ces jeunes impatients de rentrer au pays, usés par une guerre qui n'est pas la leur et las d'un conflit politico-militaire entre jihadistes, seraient nombreux. Aucune disposition n'a encore été prise dans la région, excepté en Arabie saoudite, qui fait figure d'exception dans le monde arabe: un décret royal a mis en place un programme d'aide et de réinsertion pour près de 300 jihadistes revenus de Syrie. Au Maroc, c'est pour le moment l'incarcération systématique qui prime. Contrôler les retours pourrait ainsi se révéler plus dur encore que d'empêcher les départs. ●

JOAN TILQUINE,

envoyé spécial au Maroc, avec YOUSSEF AÏT AKDIM et FRIDA DAHMANI, à Tunis

Miser sur le mythe

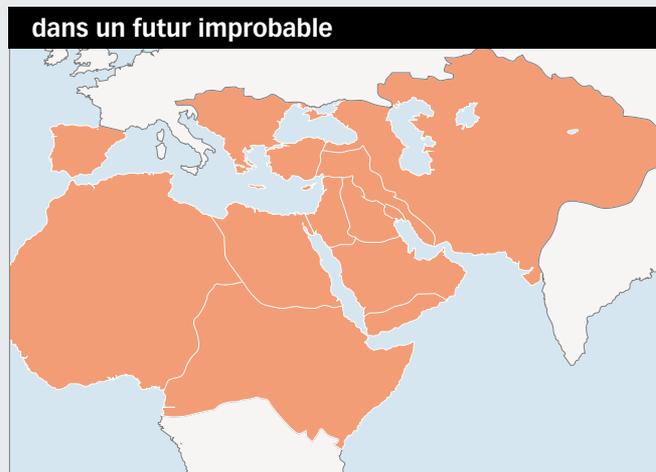
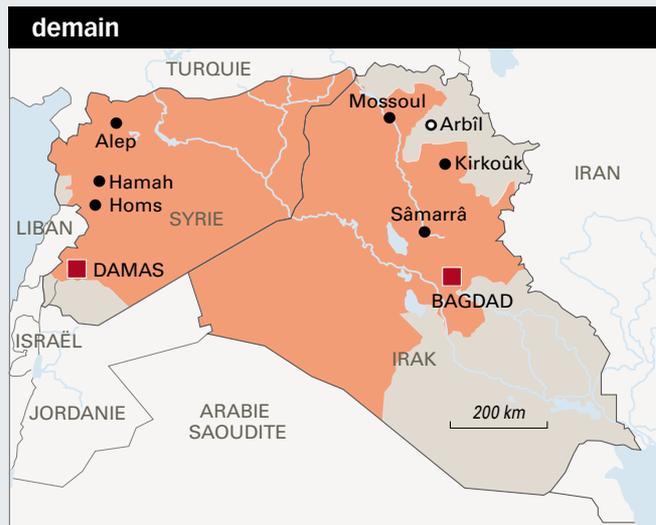
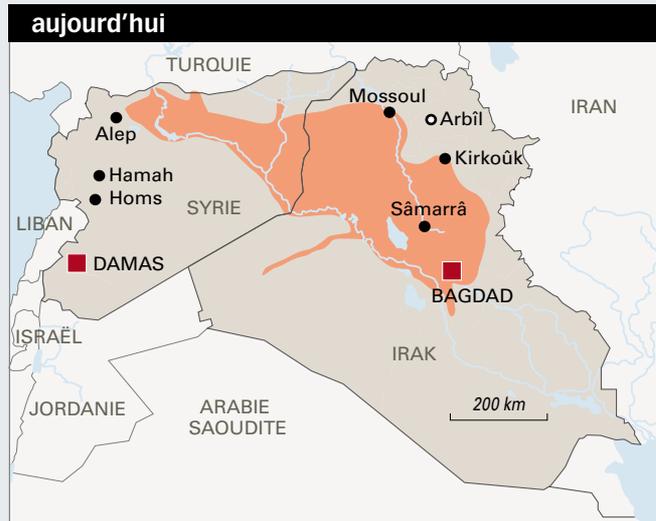
Déarrassé de ses parts d'ombre, le califat rétabli par Baghdadi demeure une légende dans l'esprit de nombreux musulmans.

Le 3 mars 1924, les troupes républicaines de Mustafa Kemal encerclent le palais Dolmabahçe, pour en expulser Abdülmecid II, qui y résidait encore avec le titre de calife. Le même jour, le Parlement d'Ankara venait d'abolir cette dernière relique de l'Empire ottoman. Abdülmecid dut quitter ses cours de musique, abandonner ses lectures des grands auteurs français (Montaigne, Hugo) et le faste de la vie de palais. Empruntant l'Orient-Express, il fuit vers l'Europe et finit par s'installer à Nice. Il ne retrouvera plus jamais son titre religieux. Après la disparition du sultanat, pouvoir politique, vient la fin du califat... Depuis cette époque, son évocation relève du mythe d'un âge d'or. Avant l'annonce fracassante de son rétablissement par Abou Bakr al-Baghdadi, aucun leader du monde musulman n'avait revendiqué un pouvoir aussi prestigieux, associé aux grands empires multinationaux unis par la foi en l'islam. Oussama Ben Laden considérait le califat comme un objectif ultime. Même le mollah Omar, chef des talibans, s'est arrêté au titre d'Amir al-Mouminine (Commandeur des croyants). Baghdadi est peut-être d'une génération plus impatiente que les chefs d'Al-Qaïda. Comme si, enhardis par leurs avancées de part et d'autre de la frontière syro-irakienne, ces soldats se prenaient à rêver d'un empire sans limites.

INTRIGUES. Les premiers califes (*khûlafa rachidûn*, littéralement « successeurs éclairés ») ont porté par le fer le message du prophète Mohammed. En une douzaine d'années, Abou Bakr As Siddiq et Omar Ibn al-Khattab ont conquis la Péninsule arabique, Damas, la Mésopotamie, la Perse, Jérusalem, le nord de l'Égypte, la Cyrénaïque. Compagnons du prophète, les quatre premiers califes (en plus des deux précités, Othman et Ali) restent dans l'imaginaire de nombreux musulmans des souverains parfaits, touchés par la grâce. C'est oublier que la même période était synonyme d'intrigues et de violences : excepté Abou Bakr, mort de vieillesse après un très court règne, Omar, Othman et Ali finirent tous assassinés. Reste le prestige accolé au califat, que perpétuèrent les Omeyyades puis les Abbassides. Ces derniers restent avec la Maison de la sagesse (Bayt al-Hikma) du calife Haroun al-Rachid et de son fils al-Mamun - associés au plus grand effort de traduction du Moyen Âge. De nombreux textes, traités et ouvrages dans des matières aussi variées que la philosophie, les mathématiques, la médecine, l'astronomie et d'autres sciences furent ainsi traduits du grec. Pas sûr que Baghdadi évoque ce califat-là... ●

Y.A.A.

Zone revendiquée par l'État islamique...




RÉMI CARAYOL

Le contraste est saisissant. Le gouffre entre, d'un côté, les intentions des dirigeants (chefs de guerre ou membres du gouvernement) et, de l'autre, la réalité du terrain, béant. Au moment même où les négociations entre l'État malien et les groupes armés qui occupent le nord du pays débutaient, le 16 juillet, à Alger, dans le désert, les hommes affûtaient leurs armes et leur soif de vengeance. Lorsque les uns s'apprêtaient à livrer bataille sur des mots (« autonomie », « indépendance »), les autres se demandaient quand aurait lieu la prochaine boucherie.

Huit semaines après le cessez-le-feu arraché par le président mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz à Kidal, la situation dans le Nord-Mali est plus instable que jamais. Ce n'est plus un désert de sable, c'est un labyrinthe de sang dont personne n'a pour l'heure trouvé l'issue, et dans lequel seule l'hydre à plusieurs têtes que sont les groupes jihadistes semble trouver son bonheur.

Le 14 juillet, l'armée française a perdu un neuvième homme depuis le début de l'opération Serval. Tué dans les environs d'Al Moustarat, au nord de Gao, par une voiture chargée d'explosifs et lancée à toute vitesse sur une centaine de soldats en mission. Trois jours plus tôt, des combats d'une violence extrême avaient opposé plusieurs groupes armés dans la région d'Anéfis. D'un côté, les combattants

du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), les deux principales rébellions touarègues, ainsi que le Mouvement arabe de l'Azawad, proche du MNLA, baptisé MAA-MNLA. De l'autre, les hommes du MAA dissident, que l'on dit fidèles à Bamako (et dont le groupe est baptisé MAA-Bamako), mais aussi des miliciens peuls et touaregs.

Le bilan est lourd. Les combats auraient fait une quarantaine de victimes. À l'origine de cette tuerie, il y a la soif de revanche née de défaites passées, mais aussi la lutte plus ancienne pour le contrôle des routes commerciales et des trafics en tous genres.

DRAPEAUX. « Aujourd'hui, se désole un acteur des médiations dans la région, le Nord est une mosaïque de milices incompréhensible pour le profane. Des Touaregs se battent contre des Touaregs. Des Arabes se battent contre des Arabes. Et tout ce beau monde cohabite avec les groupes jihadistes, qui sont toujours là. C'est une poudrière incontrôlable. » Et incontrôlée. Le 21 mai, l'armée malienne, défaite par les irrédentistes touaregs à Kidal, n'a pas seulement déserté le fief des Ifoghas. Elle a aussi perdu le contrôle de presque toute l'étendue désertique qui se situe au nord de la boucle du fleuve Niger. En quelques heures, une bonne partie des localités qu'elle avait réinvesties dans le sillon de l'armée française début 2013 ont été abandonnées aux forces rebelles... ou à leur propre sort. Ménaka, Tessalit, Aguelhok, Anéfis, Ber, Kidal... Les seules

La région est devenue une mosaïque incompréhensible pour le profane. Une vraie poudrière.

MALI

Au Nord, c'est le far west

À Alger, on négocie depuis le 16 juillet, mais dans le Septentrion, on se bat. Entre l'armée, les milices et les rebelles touaregs, rien ne va plus... **Seuls les jihadistes et les trafiquants paraissent y trouver leur compte.**

KENZO TRIBOUILLARD/AFP

villes du Nord dans lesquelles l'armée est en mesure d'imposer sa loi (avec l'aide des forces étrangères) sont Tombouctou, Gao et Bourem.

Les drapeaux du MNLA et du HCUA flottent à nouveau. Personne ne le nie. « Aujourd'hui, l'armée n'est plus sur le terrain, admet un officier de l'armée malienne. Nous n'avons plus bougé de nos positions depuis le cessez-le-feu [du 23 mai]. Nous évitons même de sortir seuls pour éviter des affrontements. Quand nous sortons, c'est avec les Casques bleus de la Minusma ou avec Serval. » Ce n'est pas la bérézina de 2012, quand les groupes irrédentistes et terroristes avaient conquis les deux tiers du pays, mais tout de même...

« Les populations sont livrées à elles-mêmes », reconnaît notre officier. Il y a bien Serval et la Minusma. Mais les Français n'ont pas pour vocation de faire la police et ne veulent surtout pas se mêler du conflit avec les rebelles touaregs, qu'ils considèrent comme un problème intérieur au Mali. « Notre priorité est de traquer les éléments terroristes », indique-t-on à Paris. Quant aux Casques bleus, ils brillent par leur absence, surtout dans les zones rurales.

BOMBE. « Plus personne ne protège les civils, constate avec amertume Bajan Ag Hamatou, député de Ménaka et chef coutumier des Oullimidens, une tribu touarègue. Résultat : les gens s'organisent en milices. C'est très dangereux car cela se fait sur des bases communautaires. » Les Arabes de

▲ Depuis le 21 mai et les combats de Kidal, Bamako ne contrôle plus l'essentiel du territoire situé au nord de la boucle du Niger.

l'Est, les Arabes de l'Ouest, les Songhaïs, les Peuls, les Imghads... Autant de groupes qui ne sont pas forcément représentés à Alger.

Le MNLA accuse le gouvernement de favoriser l'émergence de ces milices, de se battre à leurs côtés, même. Les combattants imghads, selon lui, seraient commandés par le général El Hadj Ag Gamou, un des leaders de la communauté qui n'est autre que le conseiller stratégique du chef d'état-major des armées. Il aurait, selon certaines sources, passé un pacte avec d'autres groupes pour débarrasser le pays du MNLA. Ce ne serait pas la première fois : pour lutter contre les rébellions, Amadou Toumani Touré ne s'était pas privé en son temps d'instrumentaliser les milices et avait fait appel à un certain Gamou. « Mais on a changé d'époque, conteste un membre du gouvernement. Nous ne sommes pas derrière ces groupes armés et Gamou n'a rien à voir avec les miliciens. Ses hommes ont été intégrés dans l'armée. » Selon plusieurs sources, le général se trouvait à Bamako quand la bataille d'Anéfis a éclaté.

De fait, si certaines de ces milices sont proches du pouvoir actuel et se battent contre un ennemi commun, « leur loyauté est, comme toujours dans cette région, à géométrie variable », note un bon connaisseur du Sahel qui officie auprès de plusieurs chefs d'État de la sous-région. Et qui s'inquiète : « On assiste à la montée des haines communautaires. Il faut résoudre ce problème avant de commencer à négocier, sinon ça ne servira à rien ! Ces tensions ethniques, c'est une bombe pour le pays. » ●

AFRIQUE DE L'OUEST

Trafic de la honte

On a d'abord cru que le scandale, révélé fin juin, n'éclabousserait que Niamey. Mais l'enquête a mis au jour un vaste **réseau présumé de commerce de nouveau-nés** qui se joue des frontières.

Les enfants ont été maintenus au domicile de leurs « parents ». Au cœur de l'énorme scandale du trafic présumé de nourrissons qui secoue le landerneau nigérien, ils auraient pu faire l'objet d'un placement. Douze mères et leurs cinq époux ont été écroués, mais les autorités judiciaires ont estimé que la vingtaine de gamins ne couraient aucun danger. Contrairement à ces centaines d'autres, nés comme eux dans les désormais célèbres « usines à bébés » nigérianes et destinés au travail domestique, à la prostitution et parfois aux crimes rituels.

Tout commence en octobre 2013, à Niamey, lors du grand baptême organisé pour les jumeaux d'un inspecteur de police. Problème: nul n'a jamais vu son épouse enceinte, et les journaux signalent régulièrement la découverte d'usines à

bébés au Nigeria. Alerté, un bihebdomadaire local, *L'Événement*, enquête. Après une série d'articles, la justice décide de se saisir de l'affaire, « sans trop y croire », selon le procureur adjoint de la République, eu égard aux personnalités citées. Mais l'interpellation d'un intermédiaire fait prendre à l'enquête un tour nouveau, révélant un trafic dont les ramifications s'étendraient jusqu'au Bénin, au Burkina Faso et probablement au Togo.

JUMEAUX. Identifié début mai, cet officier de l'armée depuis peu à la retraite fournit en effet une liste de femmes en partance pour le Nigeria, où elles sont censées « accoucher » mi-mai. Contactées et invitées à renoncer à leur projet, deux d'entre elles s'exécutent. Pas l'épouse – aujourd'hui sous les verrous – du ministre d'État à l'Agriculture Abdou

Labo, qui serait bien allée à Omo, dans le sud du pays, « acheter » ses jumeaux. Les soupçons se portent aussi sur les trois épouses d'un ancien directeur de banque, chacune étant devenue soudainement mère de jumeaux après des décennies de mariage. Sont également mises en cause des femmes ménopausées ou ayant subi une hystérectomie.

Des exemples quasi ubuesques – n'eussent été les drames humains qu'ils dissimulent – qui témoignent de la détermination de ces femmes ou de ces couples à avoir un enfant. Parfois pour ne plus se sentir stigmatisés, dans un pays où ne pas être parent est encore vécu comme une infamie. Souvent pour des questions plus pragmatiques : dans le droit nigérien, une veuve sans enfant n'a droit qu'à un huitième de l'héritage laissé par son conjoint, le reste revenant à la famille du défunt.

À chaque fois, le scénario est le même, expliquent les enquêteurs. Une femme en mal d'enfant contacte un intermédiaire, qui la met en relation avec une « clinique » du sud du Nigeria. S'ouvre alors une série de rencontres. Au cours de la première, on lui administre des décoctions censées faire apparaître les





signes de grossesse tels que le gonflement des seins. C'est lors du quatrième séjour qu'on lui remet un nouveau-né en la seule présence d'une matrone nigérienne et de son assistante. La « mère » se rend ensuite au Bénin, où une attestation de naissance lui est fournie. Enfin, soit elle revient à Niamey par la route avec le nourrisson pour éviter les contrôles aux frontières, soit elle rentre en avion, la nounou se chargeant de convoier le bébé par la route. Les nouveau-nés sont vendus selon des critères bien définis, les plus chers étant les jumeaux garçons.

MATRONE. Les autorités nigériennes sont convaincues : elles sont en présence d'un véritable réseau. Aucune des femmes inculpées n'a été suivie médicalement au Niger. Elles ont toutes « accouché » à Ore avant de transiter par le même établissement, la clinique Ajavon à Cotonou. Son directeur et une sage-femme ont, depuis, été interpellés et deux médecins ont pris la fuite. Les femmes qui ont renoncé à se rendre au Nigeria en mai à la demande de la justice n'ont toujours pas eu d'enfant et ne présenteraient plus de signes de grossesse.

Pour souligner le caractère sous-régional du trafic, les enquêteurs évoquent une influente femme d'affaires burkinabè, connue dans le milieu des travaux publics nigériens et établie au Bénin. Elle serait, selon les premières conclusions de l'enquête, l'un des cerveaux du trafic à destination du Niger. Si les autorités béninoises soutiennent qu'il est trop tôt pour conclure à l'implication de leur pays (les perquisitions n'ont pas permis de découvrir trace des fausses attestations délivrées), les Nigériens, eux, ont procédé à une descente sur le terrain, à Ore, et interpellé la matrone... qu'ils ont ensuite libérée sous caution. Au grand dam du Niger, qui craint de voir le phénomène s'intensifier. C'est que la frontière avec le Nigeria est poreuse, et les usines à bébés – qui se multiplient – très lucratives...

Bien organisés, les trafiquants opèrent quasiment tous de la même manière, en attirant de gré ou de force des jeunes filles dans des maternités-prisons. Rien qu'en 2013, au moins une centaine de filles ont ainsi été « libérées » dans les quatre États

d'Abia, d'Imo, d'Enugu et de Rivers, dans le sud du Nigeria. Cette année, à Owerri (Sud-Est), considéré comme l'épicentre du trafic, la police a donné l'assaut et rasé des maisons entourées de hauts murs couverts de tessons, libérant 16 adolescentes de 14 à 19 ans, à des stades divers de grossesse. Enceintes par accident, et parce que l'accouchement sous X est interdit au Nigeria, la plupart atterrissent dans ce qu'elles prennent pour des ONG consacrées aux femmes en difficulté. Les médecins leur promettent de s'occuper de leur enfant et leur versent une contrepartie pouvant aller de 90 à 225 euros (pour un bébé revendu 4 500 euros). Mais les descentes de police révèlent

souvent des conditions de vie déplorables, les jeunes femmes étant entassées les unes sur les autres et privées de soins. Les viols sont également fréquents. Dans une autre « fabrique », la patronne employait un jeune homme de 23 ans dont le rôle était de mettre enceintes les femmes.

SACRIFIÉS. Si les premières usines à bébés ont été découvertes dans le Sud-Ouest, elles gagnent le Sud-Est, principalement le fief ibo, qui abrite les plus grosses fortunes du pays, détermi-

nées à le rester... quitte à recourir aux crimes rituels pour s'attirer richesse et pouvoir. De l'avis d'officiels nigériens, le phénomène a pris de l'ampleur à l'approche des élections présidentielle et législatives. Ils admettent aussi que les enfants nés dans ces fabriques et qui restent au Nigeria sont rarement adoptés, mais plutôt destinés à être sacrifiés... Les usines à bébés, concluent-ils, ne sont pas près de disparaître, d'autant qu'il y a un laisser-faire de la part des autorités au plus haut niveau.

Pour autant, la police nigérienne ne baisse pas les bras. Outre le démantèlement des usines, elle fait la chasse aux immeubles désaffectés depuis qu'elle a découvert que des enfants y étaient détenus avant d'être exécutés. Également dans le viseur des enquêteurs nigériens : les orphelinats clandestins, soupçonnés pour certains de participer au trafic d'enfants. À Lagos, plusieurs d'entre eux ont été fermés ces derniers mois. ●

CLARISSE JUOMPAN-YAKAM

90
à 225
euros

C'est la
contrepartie
financière
accordée à la
mère d'un
enfant destiné
à l'adoption
illégitime, qui sera
revendu
4 500 euros

▲ Ebere, une jeune femme originaire du sud-est du Nigeria, a réussi à récupérer son fils, vendu à la naissance pour un peu plus de 1 100 euros.



◀ C'est dans l'une de ces maternités (ici à Enugu, dans le sud-est du Nigeria) que s'organise la remise des nourrissons.

RD CONGO

De l'art du « name dropping »

Citer des noms dans ses chansons, ça peut rapporter gros. À Kinshasa, le **libanga** est même devenu un sport national. Enquête sur un business juteux qui a franchi les frontières.

Sur scène, Koffi Olomidé s'enflamme : « Samuel Eto'o, Claudia Sassou Nguesso ! » glisse-t-il entre deux couplets de « Jeune Pato », une chanson sortie en 2011. Un an plus tard, dans *Satellite*, ce ne sont plus les mérites de la star du foot camerounais ou de la fille du président congolais que chante Werrason, mais ceux d'hommes politiques originaires de la province de l'Équateur (RD Congo) : « José Makila, José Endundo ! » À Kinshasa, la dédicace s'achète et se vend au plus offrant. Citer – moyennant finances – des personnalités dans ses chansons est même devenu un sport national : c'est le *libanga* (« la pierre », en lingala). Dans ce contexte, précise Yoka Lye, directeur général de l'Institut national des arts (INA) à Kinshasa, le *libanga* « renvoie au chercheur d'or qui casse la pierre et à celui qui jette la pierre dans ton jardin pour attirer ton attention ».

Et l'affaire est rentable. Comptez entre 300 et 3 000 dollars (de 220 à 2 200 euros) pour qu'une chanson vous soit exclusivement dédiée – les tarifs varient en fonction de la notoriété du chanteur et du type de *libanga* (*mabanga* au pluriel). Certains artistes compilent même les noms et

Pour qu'un titre vous soit dédié, il pourra vous en coûter jusqu'à 3 000 dollars.

réclament de 100 à 300 dollars par patronyme. En 1994, Koffi Olomidé parvenait ainsi à citer près de 80 noms dans une seule chanson, intitulée « Magie ». Depuis, d'autres ont fait mieux et égrené jusqu'à 100 noms différents... À ce rythme-là, un titre peut rapporter jusqu'à 30 000 dollars !

APPEL DU PIED. Le plus souvent, le chanteur et la personnalité citée s'entendent avant la sortie de l'album. Il arrive aussi que des hommes politiques en mal de notoriété aillent d'eux-mêmes vers les musiciens renommés. Et puis il y a ceux qui ne découvrent qu'à la



AFP PHOTO SEYLOU

sortie de l'album qu'ils figurent dans la dédicace – une façon pour les musiciens de leur faire un appel du pied et... un appel aux dons ! Lorsqu'il était en charge des Finances, Augustin Matata Ponyo, l'actuel Premier ministre, avait ainsi peu apprécié d'apprendre que son nom allait figurer dans une chanson de Papa Wemba et avait exigé qu'il en soit retiré.

Rien à voir avec Juvénal Kabwende Musa : candidat à la députation dans le Maniema (dans l'est de la RD Congo) en 2011, il avait déboursé plus de 300 dollars pour que deux musiciens locaux chantent ses louanges et égratignent ses adversaires en les comparant à « des oiseaux qui arrivent pour manger et qui repartent ensuite ». « Je n'ai pas été élu, mais les gens accouraient dans les meetings pour écouter ces chansons, se souvient-il. Le *libanga* fait vivre une campagne électorale. »

Il arrondit aussi les fins de mois des artistes, « qui ne vivent plus de leurs œuvres à cause de la piraterie », souligne



PIERRE VERDY



KRISTY SPARROW

◀ **Werrason** (à dr.) ou **Papa Wemba** (ci-dessous) **assument parfaitement le libanga. Même chose pour Koffi Olomidé** (à g.), **qui est parvenu à caser plus de 80 patronymes dans un seul texte.**

spectacles, à Kinshasa, affirme pour sa part que la pratique est en recul depuis que la dédicace aux autorités publiques a été interdite (en 2009, Lambert Mendé, ministre de la Communication, avait écrit aux patrons des médias pour qu'ils cessent de diffuser des chansons comportant ce genre de citations). « Cela frisait le trafic d'influence, ajoute-t-il. Mais aujourd'hui, on trouve moins de 10 % de chansons avec des dédicaces à des autorités, contre 40 % auparavant. »

Reste que ces mêmes artistes sont divisés sur l'image qu'ils véhiculent... Pour Papa Wemba, le fait que les Ivoiriens (Magic System) et les Camerounais (Petit Pays, Papillon) citent à leur tour des personnalités prouve que « la musique congolaise est la mère de la musique africaine ». Innocent Balume, jeune musicien originaire de Goma, conteste, lui, l'intérêt même du *libanga* : « Si je cite une personnalité d'ici, les gens d'ailleurs vont me demander pourquoi ! » Quant à Oupta, chanteuse du Congo-Brazza, elle regrette que les musiciens les plus connus ne s'emparent pas plutôt des sujets d'actualité. Et de conclure : « Moi, faire du *libanga* ? Je ne vois pas qui citer dans mes chansons sur les violences faites aux femmes ou sur le réchauffement climatique. Les politiciens ne sont pas crédibles, alors pourquoi les citer ? » Une question que ne se posent visiblement plus certains musiciens, en perte, eux aussi, de crédibilité. ●

EMMANUEL DE SOLÈRE STINTZY

José Mpaka, chroniqueur spécialisé. « L'industrie musicale congolaise est malade. Il n'y a plus de producteurs, uniquement des hommes d'affaires qui veulent investir », confirme Papa Wemba, tout en cherchant à minimiser l'impact du *libanga* sur la qualité de ses chansons. « En les citant, nous honorons nos amis. Quant à moi, je mets surtout l'accent sur les messages que je veux faire passer. Le *libanga* arrive en dernier, après les paroles et la mélodie. Il vient s'asseoir quand tout est fini. »

VÉNALE. Ils sont nombreux à ne pas partager cette vision. Mélomane amoureux des « belles paroles bien ciselées », Yoka Lye ne mâche pas ses mots : « Dans le *libanga*, les textes n'existent pas ! L'homme politique est en principe populaire par ses actes. Par le passé, un griot pouvait faire l'éloge d'un dignitaire, mais c'était pour mettre en valeur ses hauts faits, pas dans une posture vénale préjudiciable à la musique ! » « Quand on cite plus de 100 noms différents, ce n'est plus

de l'art, c'est du commerce ! » renchérit le chanteur congolais Lutumba Simaro.

Mais la critique n'embarrasse pas les habitués du *libanga*. « Dix francs ou 1 million... Il n'y a pas de minimum ou de maximum, ajoute Papa Wemba. Cela dépend des moyens de chacun. Une œuvre d'art n'a pas de prix et ce n'est pas à moi de négocier. » Didi Kelokelo, membre jusqu'en mai dernier de la Commission nationale de censure des chansons et des

AUSSI VIEUX QUE LES GRIOTS DU CONGO

L'ORIGINE du *libanga* fait débat. Pour les uns, il n'aurait véritablement pris son envol que dans les années 1980-1990, à la grande époque de la sape (la société des ambianceurs et personnes élégantes), dont le groupe Wenge Musica et les stars

Werrason, Papa Wemba ou Koffi Olomidé étaient par ailleurs les ambassadeurs. Pour d'autres, le *libanga* serait aussi vieux que les griots au Congo ! Après avoir loué des dignitaires pour leurs hauts faits, les musiciens auraient

ciblé les politiciens et leurs amis artistes après l'indépendance, puis bien d'autres personnalités. Le *libanga* est ainsi progressivement devenu un système d'autorémunération dans une industrie musicale en crise. ●

E.S.S.

SANTÉ

Le goût du risque

Vecteur potentiel du redoutable virus Ebola, **la viande de brousse a été interdite** dans les pays touchés par l'épidémie. Une mesure qui ne décourage pas certains consommateurs.



CHRISTOPHE LEPEITTE/ONLYWORLD.NE

▲ Sur les marchés, singes et antilopes sont toujours recherchés par les amateurs.

« **S**i tu aimes le singe, n'en mange pas. Si tu aimes le babouin, je dis : n'en mange pas. Si tu aimes la chauve-souris, n'en mange pas ! » mettent en garde les trois musiciens libériens D12, Shadow et Kuzzy of 2 Kings. Sortie il y a deux mois, leur très entraînante chanson *Ebola in Town* remporte un véritable succès dans un pays où le virus a déjà fait 105 morts depuis le début de l'épidémie, en mars.

Singe, chauve-souris, agouti, rat, hérisson, pangolin ou encore civette... Ces viandes dites de brousse sont depuis longtemps prisées en Afrique centrale et de l'Ouest, mais elles sont devenues en quelques mois le cauchemar des autorités sanitaires. Et pour cause : selon les scientifiques, certains de ces animaux – au premier rang desquels les chauves-souris – sont un réservoir connu du virus Ebola. Ce sont eux qui le transmettent ensuite à l'homme.

« Au sein de la population humaine, ce virus se propage par contact direct avec des liquides physiologiques tels

que la salive, la sueur, le sang ou le sperme, explique Éric Leroy, spécialiste des maladies infectieuses à l'Institut de recherche pour le développement et directeur général du Centre international de recherches médicales de Franceville, au Gabon. Entre l'homme et l'animal, le mode de transmission est le même. Lorsqu'il s'agit d'animaux chassés, c'est surtout le dépeçage qui représente un danger, car il y a un contact direct avec les organes et le sang. »

MAQUIS. Peu après le début de l'épidémie, la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone – suivis par certains de leurs voisins, comme la Côte d'Ivoire – ont tout simplement interdit la commercialisation et la consommation de viande de brousse. Mais sur le terrain, la mesure est difficile à faire respecter,

notamment dans les zones rurales où marchés et maquis spécialisés sont encore approvisionnés et fréquentés. « Mon père, mes grands-pères, mes aïeux ont toujours mangé des chauves-souris et ne sont jamais tombés malades ! Moi-même, j'en consomme depuis des années, s'empare Serge, un habitant de Guéckédou, en Guinée forestière, dans le sud du pays. Je ne comprends pas pourquoi tout à coup il faudrait s'en priver. Si la viande est si dangereuse, pourquoi n'avons-nous pas été prévenus auparavant ? »

Le fait que la maladie touche pour la première fois la région « ne veut pas dire que le virus n'a jamais été présent, répond Éric Leroy. Mais cette fois, à un moment précis, toutes les conditions ont été réunies pour qu'il y ait un passage du virus de l'animal à l'homme ».

MAL VU. Rémy vit lui aussi à Guéckédou. Et comme sa sœur Claude, installée à Paris, il n'envisage pas de ne plus consommer de viande de brousse. Pour eux, c'est avant tout une question de goût et d'identité culturelle. « C'est une manière de garder le lien avec nos racines, avec les plats et les saveurs de notre enfance, explique Claude. Je sais qu'en Europe c'est souvent mal vu, mais ici on mange bien des grenouilles, non ? » Dès qu'elle retourne au pays, elle ne se prive pas d'en rapporter quelques kilos dans ses valises, « pour [sa] consommation personnelle » et même si c'est strictement interdit. Ce qu'elle préfère ? Le porc-épic, « à la fois goûteux, ferme et peu gras ».

« Lorsqu'on demande à la population de ne plus manger de viande de brousse, cela suscite des interrogations, et c'est normal, explique Alpha Mahmoud Barry, médecin épidémiologiste et président de l'ONG Santé Plus en Guinée. Il faut faire davantage de prélèvements et de tests sur les animaux incriminés pour apporter des preuves scientifiques. Actuellement, on se contente d'asséner des consignes dans les médias. Cela ne suffira pas pour faire changer les comportements. » ●



Le 15 juillet,
603 personnes,
sur les
964 cas
recensés en
Guinée, au Liberia
et en Sierra Leone,
avaient déjà
succombé à la
fièvre Ebola

SOURCE : OMS

HABY NIAKATE



ANDREEA CĂMPEANU/REUTERS

Soudan du Sud Même pas peur

MALGRÉ LA GUERRE, malgré la famine qui menace, malgré les réfugiés qui affluent, la vie continue à Djouba. Le 13 juillet, moins d'une semaine après avoir célébré sans tambour ni trompette le troisième anniversaire de son accession à l'indépendance, le Soudan du Sud organisait un concours de beauté. Parce que finalement, dans ce pays qui connut l'un des conflits les plus longs du XX^e siècle et qui, depuis décembre 2013, a replongé dans le chaos, la guerre, on connaît. ●

INSOLITE C'EST CADEAU !

Qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour faire plaisir à sa fille... Parce que sa cadette rêvait d'être une vraie princesse, un Américain résidant en Virginie s'est aventuré mi-juin à la frontière de l'Égypte et du Soudan pour s'attribuer un territoire de moins de deux milles kilomètres carrés, qu'il a baptisé « royaume du Nord-Soudan » avant d'y planter un drapeau confectionné par ses soins.

C'est en cherchant sur internet que Jeremiah Heaton a découvert l'existence du Bir Tawil, un territoire désertique que ne réclament ni Khartoum ni Le Caire, qui ont d'autres chats à fouetter – et surtout d'autres terres à revendiquer... Il espère maintenant obtenir la reconnaissance de l'Union africaine.

Nigeria Fin(s) de cavale(s)

Le cerveau présumé d'un double attentat à la bombe, perpétré en avril à la gare routière de Nyanya, à Abuja, et revendiqué par Boko Haram, a été extradé du Soudan vers le Nigeria. Aminu Sadiq Ogwuche avait été arrêté en mai à Khartoum après qu'Interpol eut émis un mandat d'arrêt contre lui. Formé en Grande-Bretagne, Ogwuche avait servi dans une unité de renseignement de l'armée nigérienne avant de désertir au tournant des années 2000. Il est soupçonné d'avoir tué 75 personnes et tentait

d'obtenir un visa pour la Turquie lorsqu'il a été interpellé. Autre bonne nouvelle dans la guerre contre Boko Haram : la police nigérienne a annoncé, le 15 juillet, l'arrestation du commandant Mohamed Zakari, surnommé le boucher en chef. Il avait été capturé le week-end précédent au cours d'une opération menée dans la forêt de Balmo, au cœur de l'État de Bauchi. Les forces de sécurité espèrent qu'il pourra faire avancer l'enquête sur l'enlèvement des lycéennes de Chibok en avril dernier.

AFRIQUE DU SUD IL AURAIT MIEUX FAIT DE S'ABSTENIR

Son procès n'était pas encore terminé qu'Oscar Pistorius décidait d'aller évacuer la pression en boîte de nuit, le 12 juillet à Johannesburg. Las, mal lui en a pris... Décrit comme « complètement saoul », l'athlète paralympique, jugé depuis le mois de mars pour le meurtre de sa petite amie, s'est bagarré avec d'autres clients du carré VIP de l'établissement, dont il a fini par être expulsé.

MALAWI COMME PAR HASARD...

Le 17 juillet, la Haute Cour de justice devait examiner les recours déposés par l'opposition, qui conteste les résultats des élections législatives, organisées en même temps que la présidentielle, en mai. Sauf que deux jours plus tôt, en pleine nuit, un incendie s'est inexplicablement déclaré dans l'entrepôt où étaient conservés les bulletins de vote, à Lilongwe, et 1 500 urnes ont été détruites. Il n'y aura donc pas de nouveau décompte des suffrages. Or si l'opposition était parvenue à obtenir gain de cause, la régularité de la présidentielle aurait pu, à son tour, paraître douteuse... On se souvient qu'en mai, prenant le contre-pied des observateurs internationaux, la présidente sortante, Joyce Banda (arrivée troisième), et Lazarus Chakwera (arrivé deuxième) avaient dénoncé des fraudes.

INTERVIEW

Mohamed Talbi

« L'islam est né laïc »

L'auteur tunisien de *Ma religion c'est la liberté n'en démord pas* : le Coran est porteur de modernité et de rationalité, mais son message a été altéré par les hadiths et la charia. **Rencontre avec le doyen de la pensée critique musulmane.**

Propos recueillis à Tunis par **FAWZIA ZOUARI**

Né en 1921 à Tunis, Mohamed Talbi est considéré comme l'un des historiens et penseurs les plus éminents du monde arabo-musulman. Agrégé d'arabe en 1952, premier doyen, en 1966, de la faculté des lettres et sciences humaines de Tunis, il soutient sa thèse de doctorat sur les Aghlabides (première dynastie arabo-musulmane fondée en Tunisie) en 1968, à la Sorbonne. Devenu opposant au régime de Ben Ali, il rejoint au début des années 1990 le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu alors). Salué comme un penseur tolérant et ouvert, il n'en heurtera pas moins nombre de ses coreligionnaires en raison notamment de sa critique radicale des hadiths (traditions relatives aux actes et aux paroles du Prophète), seconde source de la législation après le Coran aux yeux des sunnites. Pionnier du dialogue interreligieux, Talbi ne s'est pas non plus privé de reprocher aux chrétiens de méconnaître l'islam. Ardent défenseur de la liberté de penser, il dénonce le passéisme du wahhabisme, tout en livrant un combat acharné contre ceux qui osent remettre en question la véracité du Coran, qu'il nomme les « désislamisés ». Personnalité à la fois tolérante et sans demi-mesure, ouverte et radicale, Talbi dérouté.

Tolérant mais sans demi-mesure, ouvert mais radical : l'historien dérouté

En réalité, l'homme qui aime à dire qu'il est « historien et non pas passeur de pommade » est attaché au parler vrai. S'il réclame le droit d'être intransigeant, il ne voue pas pour autant aux gémonies ceux qu'il estime être dans l'erreur, restant à l'écoute de ses contradicteurs, au point de qualifier de « sympathiques » certains pourfendeurs de l'islam tel Michel Houellebecq. Sa liberté de ton, il affirme la tenir du Coran : « Je ne cesserai jamais de dire que l'islam nous donne la liberté, y compris celle d'insulter Dieu... » (*Le Monde*, 2009). Son ami le père Michel Lelong le défend en ces termes : « Son sens de la justice et sa quête de la vérité le conduisent parfois à des jugements excessifs. Mais c'est un homme sincère, fondamentalement

croyant et profondément attaché au message du Coran. »

En éternel ennemi du wahhabisme et du fondamentalisme, l'auteur du *Plaidoyer pour un islam moderne* (1998) dénonce l'intention des islamistes d'instaurer des dictatures théocratiques. Et va encore plus loin dans ses déclarations – certains diront ses provocations – en qualifiant par exemple la deuxième épouse du Prophète, Aïcha, de « femme de petite vertu », ou en affirmant que l'islam n'a jamais interdit la prostitution et que les péripatéticiennes ne commettent aucun péché. Mais le tollé soulevé par ses propos n'émeut pas outre mesure Mohamed Talbi, qui continue, depuis sa petite maison du Bardo, de penser et d'écrire comme si de rien n'était.



JEUNE AFRIQUE : Vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que nous conduisions notre entretien en français ?

MOHAMED TALBI : Pas du tout. Le français est une belle langue, nuancée, fine. Pourquoi la récuserait-on ? Par chauvinisme ou je ne sais quel déni incongru ? C'est notre langue d'ouverture. Nous ne pouvons le nier. C'est une langue de l'islam aussi. Car l'islam n'a pas de langue précise, pas plus que Dieu. Toutes les langues du monde sont les langues de l'islam.

Les musulmans pensent qu'Allah parle arabe...

C'est plutôt le contraire que dit Allah : « Si le Coran avait été révélé ailleurs, il serait descendu dans la langue de la communauté réceptrice. » Cela aurait pu être un Coran non arabe.

Justement. Comment expliquer le manque d'ouverture du monde arabo-musulman et son repli identitaire ?

On ne peut pas empêcher l'homme d'être imbécile, c'est ce qui fait d'ailleurs son charme. L'idiotie est un aspect de l'humain. Imaginez un monde fait d'êtres superintelligents. Il serait insipide. Nous avons besoin d'imbéciles, à condition qu'ils ne deviennent pas explosifs, dans le sens littéral et figuré du terme. J'ai entendu un jour un certain Gassas* déclarer que, selon la religion, les femmes doivent rester à la maison et qu'elles ne sont que le tiers de l'homme. Comment cela se peut-il dans le monde actuel ? Mais cela est. Ce monsieur croyait dire la vérité. L'Occident a sa part aussi dans la bêtise. George W. Bush est-il un homme intelligent ? Je me le demande. Il n'a fait que se tromper, alors qu'il était entouré des plus grands experts et intellectuels de la planète. Qui l'a poussé à aller en Irak ? Pourquoi a-t-il menti sur les prétendues armes de destruction massive qu'aurait détenues Saddam ? Voilà le chef du pays le plus puissant du monde qui se révèle être l'un des plus grands imbéciles ! Notre Gassas est folklorique. Mais Bush est dangereux, et il l'a démontré. Les musulmans n'ont pas l'apanage de la bêtise.

Qu'est-ce qu'être musulman, selon vous ?

Être musulman, c'est se revendiquer de l'islam. C'est naître d'une cellule musulmane. C'est s'assumer comme tel en toute liberté et en toute intelligence. Lorsqu'on est musulman, on est conditionné, on ne peut pas le nier. C'est idiot, mais c'est comme ça. On est condamné à être ce que l'on est. C'est une sorte de code génétique. Vous me direz, est-ce qu'on est libre dans ces conditions ? Non. Est-ce qu'on devient libre ? Oui, on le peut. Mais on ne le devient pas forcément. Pensez à tous ces automates commandés par leur naissance

* Député tunisien qui s'est illustré par ses sorties misogynes au sein de l'Assemblée constituante.



▲ En juin 1957, des dizaines de jeunes filles se présentent au premier baccalauréat tunisien organisé après l'indépendance.

et qui ont des convictions en béton, au point de tuer. Ceux-là ne se considèrent pas comme des terroristes, il s'agit selon eux de convictions. Des convictions que nous considérons, nous, comme du terrorisme. Et c'est là tout le problème. Celui de la vérité. Qu'est-ce que la vérité ?

Quel jugement portez-vous sur le terroriste qui invoque des convictions musulmanes ?

Je peux d'autant plus porter un jugement sur lui qu'il ne se prive pas d'en porter sur moi. Personnellement, j'ai été accusé de *kofr* [« apostasie »] et condamné par trois mouvements islamistes, qui ont réclamé ma mise à mort. La sentence a même été taguée sur les murs de ma maison. Cela ne m'a pas effrayé. J'en ai informé la police, qui d'ailleurs ne s'est pas déplacée. De toute façon, je suis appelé à disparaître un jour. Je n'ai pas demandé une protection particulière. Mon jugement sur le terroriste est qu'il n'agit que par agressivité et que toute agressivité est à condamner. On doit répondre à l'agression par l'autodéfense. Il me semble que c'est juste et rationnel. Il ne s'agit même pas de religion. Aucun dieu ne dit de porter atteinte à la vie de l'autre. En l'occurrence, il s'agit simplement de défendre le droit à la vie. Il y a là quelque chose de parfaitement fondé. Ceux qui prétendent que l'islam est violent se trompent. Partout dans le



STUDIO KAHIA/ARCHIVES JEUNE AFRIQUE

les musulmans ont tout supporté de la part des Mecquois sans riposter. On leur a confisqué leurs biens et ils se sont abstenus de répondre. Il est vrai qu'ils étaient trop faibles. Mais, à un moment, Dieu les a autorisés à répondre à la violence par la violence. Ce fut la première fois que le Coran autorisa la riposte.

Vous avez toujours dit que votre seule référence était le Coran.

Oui. Je ne crois qu'au Coran et pas à la charia. Je ne retiens comme hadith vrai que celui qui concorde avec le Coran. Par exemple, ce hadith : « Le musulman est celui qui ne porte aucun préjudice aux autres ni par sa langue ni par sa main. » C'est un propos qui définit exactement le Prophète, homme pacifique s'il en est. Et qui est en parfaite adéquation avec le Livre, lequel dit, en quelque sorte : « Foutez-vous la paix mutuellement. » Autre exemple, on a rapporté au Prophète cette histoire : « Nous avons vu unetelle fricoter avec un homme. » Et le Prophète de répondre : « Pourquoi ne l'avez-vous pas couverte de votre manteau ? » Là, j'achète. C'est un hadith qui converge avec l'islam tel que je le conçois : porté sur la confiance mutuelle et le respect de l'autre. Pour le reste, je dis que seul le Coran oblige. La charia est œuvre humaine. Il faut lutter contre elle par la critique, la rénovation de la pensée, la revendication des droits de l'homme et la laïcité.

monde, il y a toujours eu des terroristes avec des visées différentes. L'Europe a eu ses terroristes avec ou sans Dieu, athées ou au service d'un idéal. Le terrorisme n'est pas uniquement religieux. C'est une déformation de la structure de la pensée qui nie la liberté. C'est cela le terrorisme : une négation de la liberté.

Certains accusent l'islam d'avoir une propension à la violence...

C'est faux. C'est plutôt dans la Bible qu'on trouve des incitations à la violence. Car la Bible parle d'extermination sacrée. J'ai cité le passage relatif à cette incitation quand il y a eu l'opération israélienne Plomb durci à Gaza avec toutes sortes d'armes d'extermination [décembre 2008-janvier 2009]. Pourquoi ne parle-t-on pas de la violence des autres religions dans ce cas ? Est-ce qu'il y a différentes manières de tuer, les unes plus pacifiques que les autres ? Est-ce qu'il y a des armes autorisées ? Cela me fait rire. Je prétends que l'islam est un humanisme. Il n'y a pas dans le Coran un chapitre sur l'extermination sacrée. Il y a toujours cette règle de distinction dans l'exercice de la violence : « N'agressez pas. Si vous êtes agressés, ripostez de la même manière dont vous avez été agressés et, toutefois, restez pieux envers Dieu. » C'est ça la règle. Les autres versets qui parlent de violence sont l'exception. Au début,

La laïcité ?

Oui. L'islam est né laïc. « Nulle contrainte en matière de religion. » Le Coran est le seul livre sacré qui dise cette phrase, si claire, si laïque. Chacun pratique la religion qu'il veut. L'État n'a pas à s'immiscer dans les affaires religieuses. Il a une seule fonction : créer une atmosphère de paix pour tous. Or qu'ont fait les États islamiques ? Ils ont exercé la contrainte religieuse. Et le Coran dit non aux États islamiques. Du temps

 Il faut actualiser certaines lois coraniques. C'est dans l'esprit du Livre que de corriger ce qui est perfectible.

du Prophète, il y avait des juifs et des chrétiens. Mohammed n'y voyait pas d'inconvénient. On ne l'a jamais vu courir dans les rues armé d'un gourdin, demandant « qui est chrétien ? » pour asséner des coups. C'est le conservatisme arabe qui a triomphé en la matière, et on a attribué cette dérive à l'islam. L'islam est venu apporter la modernité et la rationalité. Le Coran, c'est l'appel à la raison, donc à la laïcité. Nous avons pour nous le Coran, les islamistes ont pour eux une charia de fabrication humaine. Nous avons

un texte fondateur de l'islam, ils ont une série de commentaires rédigés au II^e siècle de l'hégire (VIII^e siècle ap. J.-C.). Jusque-là, les musulmans avaient vécu sans charia et s'en portaient très bien. Leur malheur a commencé à partir du moment où ils ont élaboré une loi islamique au profit de despotes désireux avant tout de commander et de pouvoir tuer légalement. La charia n'est rien d'autre que cela.

Se référer au Coran veut-il dire observer toutes ses recommandations et obligations sans possibilité de les faire évoluer ?

Pas du tout. Le Prophète lui-même avait modifié certaines dispositions durant les vingt premières années, en disant « celle-ci est bonne » ou bien « aujourd'hui, je vous donne une meilleure recommandation ». La lecture du Coran doit être vectorielle. D'ailleurs, le mot « charia » n'existait pas à l'époque. On utilisait le mot « hidaya », « orientation ». Et l'orientation est dynamique par définition. Il est dit : « Le Coran oriente vers ce qui est le plus droit. » Dans la vie humaine, l'orientation est toujours à parfaire et il faut tenter d'aller vers le plus droit, selon son époque et son temps.

Peut-on, par exemple, revenir sur la loi coranique concernant l'héritage ?

Bien sûr. Il faut l'actualiser. C'est dans l'esprit du Coran que de corriger ce qui est perfectible. Il nous dit sans cesse d'aller plus loin. La société doit légiférer pour plus de justice en matière de droits de l'homme et de la femme. La loi doit être constamment adaptée à chaque lieu et à chaque époque. Ce qui est bon aujourd'hui ne le sera pas forcément demain.

Et la lapidation ?

Elle n'existe pas dans le Coran. Elle fait partie de la tradition juive. Aucun verset n'en parle. La lapidation est une « perle » de la charia. L'appliquer est une aberration. Ce serait comme si un juge légiférait selon une loi en disant qu'elle n'existe pas dans le code mais qu'elle est toujours valable.

La polygamie ?

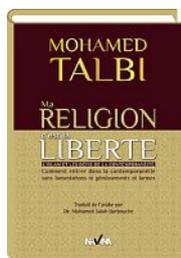
Le Coran ne l'a pas inventée. Loin de là. Il l'a trouvée, et elle était illimitée. Elle était en usage surtout en Afrique. À tel point que même l'Église a permis aux Subsahariens de multiplier les épouses. Idem en Perse et en Inde. Le Coran a limité et conditionné la polygamie. Et notre Bourguiba a très bien vu les choses en l'interdisant. En effet, comment être juste avec trois ou quatre femmes, comme le recommande le Coran ?

Peut-on avoir un regard critique sur l'islam, d'une manière générale ?

Oui. C'est ce que nous faisons. Cependant, le

Bibliographie sélective

- *Ibn Khaldûn et l'Histoire*, éd. Société tunisienne de diffusion, Tunis, 1965, rééd. Maison tunisienne de l'édition, Tunis, 1973, et Cartaginoiseries, Carthage, 2006
- *Étude d'histoire ifrîqiyenne et de civilisation musulmane médiévale*, éd. université de Tunis, Tunis, 1982
- *Réflexions sur le Coran*, avec Maurice Bucaille, éd. Seghers, Paris, 1989
- *Études sur la tolérance* (ouvrage collectif), éd. Beït El Hikma, Carthage, 1995
- *Plaidoyer pour un islam moderne*, éd. Desclée de Brouwer, Paris, 1998
- *Penseur libre en islam. Un intellectuel musulman dans la Tunisie de Ben Ali*, avec Gwendoline Jarczyk, éd. Albin Michel, Paris, 2002
- *Universalité du Coran*, éd. Actes Sud, Arles, 2002
- *Gaza, barbarie biblique ou De l'extermination sacrée et humanisme coranique*, sans éd., Tunis, 2010
- *L'Islam n'est pas voile, il est culte*, éd. Cartaginoiseries, Carthage, 2009
- *Ma religion c'est la liberté*, éd. Nirvana, Tunis, 2011



regard qui prétend que le Coran n'est pas vrai, ou qu'il n'est pas authentique, n'est pas admissible. À partir du moment où l'on déclare l'irrecevabilité de la révélation, on cesse d'être musulman. Parce que l'islam commence par cette phrase : « Ceci est le Livre qui ne souffre aucun doute. » Le musulman est celui qui ne doute pas du Livre. Le musulman croit que le Coran est la parole de Dieu. Vous pouvez être en désaccord, dire que ce texte est écrit, fait de fragments, a été forgé au cours de l'Histoire, etc. Vous êtes libre de quitter l'islam. Je recommande même à qui se sent mal à l'aise dans cette religion ou doute de la révélation de ne pas être musulman. Celui qui ne trouve pas ses repères en islam, qu'il en sorte !

Mais il risque la mort pour apostasie...

Comme la lapidation, l'apostasie n'existe pas dans le Coran. Elle a été créée par la charia pour permettre aux tyrans de sévir et d'assassiner. Durant l'époque des califes, on pouvait être ce qu'on voulait, à condition de ne pas se rebeller contre le souverain. Mais à partir du moment où l'on se rebelle, on peut vous trouver n'importe quel prétexte pour vous tuer.

Peut-on être ou rester musulman en vivant ailleurs qu'en terre d'islam ?

On l'est souvent malgré soi. L'islam a cessé d'être une religion pour devenir une identité. Il est devenu une appartenance à une communauté. Regardez, l'État français vous qualifie de musulman dès lors que vous êtes basané ou que vous portez un nom arabe. N'est-ce pas là forcer les musulmans à se considérer comme tels même



GIULIO PISCITELLI/CONTRASTO-REA

un rituel sans spiritualité n'est pas l'islam. Ce sont des gestes sans valeur.

Ce qui se passe actuellement dans le monde musulman ne vous rend-il pas pessimiste ?

Si je n'étais pas confiant dans l'avenir de l'islam, est-ce que j'aurais pris la plume pour écrire ? On n'écrit pas quand on est pessimiste. Je soutiens que l'islam est fatalement condamné à revenir à sa pureté originelle.

Et vous n'avez jamais cessé d'écrire ?

En principe, à mon âge, on doit cesser d'écrire. On est déjà hors du monde. Est-ce que je peux encore me permettre d'écrire alors que je ne représente plus rien ? Le monde, c'est la jeunesse. Ce sont les jeunes qui portent la vie. Mais je continue à écrire, c'est tout. Et je me console en me comparant à un marchand de salades. Je plante mes salades, je les mets sur le marché, je ne les impose à personne. Si quelqu'un vient quand même me les acheter, c'est son affaire. Il en porte la responsabilité, pas moi.

Mais vous influez sur sa pensée...

Pas forcément. La dimension structurante de ma pensée, c'est la liberté. La mienne et celle de l'autre. D'ailleurs, je n'offre pas mes ouvrages. Car les offrir, c'est les imposer. Maintenant, je suis en train de vous parler, mais c'est à votre demande. Je ne suis pas responsable. Vous me questionnez, je réponds. Si j'orientais votre pensée, je serais coupable. Et je me dis : celui qui me lit, il a la faculté, toujours, de me refuser, et il est responsable de lui-même. Il se laisse orienter. Tant mieux ou tant pis pour lui. Moi aussi, je m'étais laissé orienter par d'autres. Si je suis ce que je suis, c'est parce que je me suis abreuvé à plus d'une source. Et je ne le regrette pas. Cela m'a permis au fond d'être moi-même. Ce qui me réconcilie avec moi, c'est que j'ai été et que je continue à être en péril dans ma connexion avec l'autre. Celui qui me lit court le même risque. Car les hommes sont en connexion. Certains d'entre eux commettent le péché d'écrire. C'est mon cas.

Vous parlez beaucoup de liberté...

Tout ce qui tue la liberté tue l'homme. Dans le monde ontologique, l'homme était un projet et Dieu lui a demandé : « Qu'est-ce que tu veux ? Être libre ou contraint ? » L'homme a répondu : « Je veux toucher l'arbre. L'arbre interdit. » Car il faut avoir la possibilité réelle de désobéir, de nier Dieu. L'histoire de la tentation de l'arbre dans le Coran, c'est le moment crucial du choix. L'homme a voulu être libre et, pour être libre, il lui faut nécessairement désobéir à Dieu. Sinon, il ne possède pas de preuve de sa liberté. Ce sont ces risques et ces possibilités de désobéissance qui ont fait que je suis devenu croyant. ●

s'ils sont sans foi ni religion ? Seulement parce qu'ils constituent une communauté venue se greffer sur le peuple français qui, lui, n'est pas communautaire ? Les juifs posent d'ailleurs le même problème. Ils constituent eux aussi une communauté, et même quand ils ne sont plus juifs, ils continuent d'être vus comme tels. Une Rachida Dati, par exemple, peut déclarer en France : « Je suis française de parents étrangers. » Point. Elle n'est pas forcément musulmane. Je conseille fortement aux musulmans identitaires de dire qu'ils ont quitté l'islam, qu'ils ne sont plus musulmans, et de s'intégrer dans les sociétés laïques où ils se trouvent ! Il n'y a pas de mal à cela. De même, 60 000 Tunisiens se sont convertis au christianisme. Ils ont renié l'islam, c'est leur droit. Je les ai visités dans leurs églises. Il n'y a là aucun mal.

Peut-on être musulman et ne pas pratiquer ?

Non. Si on rejette la pratique, on rejette le Coran et on n'est donc plus musulman. Dieu dit : « Cette communauté qui est la vôtre est une et je suis votre Seigneur. Adorez-moi ! » Les obligations religieuses font partie de la foi. Si l'on ne pratique pas par omission ou par faiblesse, cela veut dire qu'on croit encore aux obligations. Cette désobéissance est censée être provisoire. Cependant, si l'on ne pratique pas par principe, il s'agit d'un rejet. L'islam est foi et pratique. Quitter la pratique, c'est quitter la foi.

Il y a ceux qui confondent rituel et foi.

À l'inverse, tout musulman qui prie par contrainte ne prie pas. Une pratique réduite à

▲ Au Caire, le 7 juillet 2013, des partisans du président égyptien déchu Mohamed Morsi manifestent – les femmes d'un côté, les hommes de l'autre.

ALGÉRIE

Coup de balai à El-Mouradia

Si le mois de ramadan était jusqu'ici utilisé par **Abdelaziz Bouteflika** pour examiner les performances de ses ministres, cette année ce sont ses conseillers qui ont été passés au crible. Résultat : quatre limogeages.

Si son état de santé ne lui permet plus de consacrer les longues soirées de ramadan à passer en revue ses ministres et leurs bilans, comme il avait l'habitude de faire, le président Abdelaziz Bouteflika n'en demeure pas moins actif durant le mois de jeûne. Hélas pour ses conseillers, cette fois, il s'est penché sur leurs cas... Le 12 juillet, Ennahar TV annonce que le chef de l'État a décidé de mettre fin aux fonctions de certains de ses plus proches collaborateurs.

Mais depuis, aucune confirmation officielle. Toutefois, la nouvelle a été confirmée à *Jeune Afrique* par deux ministres en exercice, qui préfèrent garder l'anonymat.

Ce grand ménage à El-Mouradia, s'il ne déchaîne pas les passions, soulève un certain nombre de questions.

Abdelaziz Bouteflika ne s'est jamais senti obligé d'expliquer à l'opinion, et

encore moins à la classe politique, le bien-fondé de ses décisions. Et ce n'est pas à son âge (77 ans et 4 mois) qu'il va changer. Pourtant, l'identité des conseillers limogés pourrait à elle seule justifier la nécessité d'un éclaircissement. Qu'on en juge.

Le président ne s'est jamais senti obligé d'expliquer le bien-fondé de ses décisions.

IDENTITÉS. Lamine Kherbi, certes septuagénaire, dirigeait la cellule diplomatique, une des structures les plus dynamiques de la présidence de la République (*lire encadré*). Ancien ambassadeur à Washington, il avait succédé à ce poste au compagnon au long cours d'Abdelaziz Bouteflika, l'octogénaire Abdelatif Rahal, aujourd'hui représentant de l'Algérie auprès de l'Unesco, à

Paris. Durant la longue convalescence d'Abdelaziz Bouteflika, cette cellule diplomatique s'était montrée plutôt efficace. Aucune fête nationale d'un pays tiers – même la Micronésie ou Trinité-et-Tobago – n'était occultée. Abdelaziz Bouteflika adressait même à ses pairs des messages de félicitations depuis son lit d'hôpital au Val-de-Grâce ! La permanence diplomatique n'a donc failli à aucun moment.

Le colonel Rachid Aissat, ancien du contre-espionnage, a rejoint le président dès 1999. Sa nomination en tant que conseiller a été l'un des tout premiers décrets présidentiels signés par Bouteflika. Aissat accompagnait le président durant tous ses voyages, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Mais peu à peu, la visibilité du colonel s'est estompée. Son brutal limogeage le 12 juillet le rappelle au bon souvenir de l'opinion, qui avait fini par l'oublier.

Le général major Mohamed Touati, lui, présenté comme l'éminence grise de l'armée (il avait hérité du surnom El Mokh, « le cerveau »), semblait indéboulonnable. Janviériste (terme désignant les généraux qui avaient décidé, en janvier 1992, d'interrompre le processus électoral promis au FIS, le Front islamique du salut), il incarnait le courant le plus intransigeant à l'égard des intégristes au sein de la haute hiérarchie militaire. Parce qu'il se trouvait pas du cœur du système algérien depuis plus d'un quart de siècle, ses fonctions de conseiller pour les affaires sécuritaires en faisaient, même s'il n'en avait pas officiellement le titre, le secrétaire permanent du Haut Conseil de sécurité national (HCSN), l'une des institutions les plus importantes de la République. Son limogeage survient au lendemain de la disparition d'une autre grande figure : le général de corps d'armée Abbas Ghezaïel, conseiller spécial d'Abdelaziz Bouteflika, décédé le 6 juillet. La mort de ce dernier et le limogeage du général major Mohamed Touati font du général de corps d'armée Mohamed Mediène, patron du Département Recherche et Sécurité (DRS, services secrets), le dernier des janviéristes encore en fonction.

BOUTEFLIKA LIMOGE QUATRE CONSEILLERS



La mise à l'écart de Mohamed Touati interpelle également sur un tout autre plan. Depuis sa réélection en avril 2014, Abdelaziz Bouteflika a relancé l'idée d'une nouvelle Constitution en lançant une large concertation menée par son directeur de cabinet, Ahmed Ouyahia (*lire encadré*). Or, cette concertation a pour document de base un projet élaboré en juin 2011 grâce au travail de la commission Bensalah, du nom du président du Conseil de la nation (Sénat), secondé par... le général Touati. Y a-t-il un lien de cause à effet? Amara Benyouène, le ministre du Commerce, par ailleurs président du Mouvement populaire algérien (MPA, mouvance présidentielle), minimise. « Il n'y a aucune incidence sur le processus en cours. La commission Bensalah a achevé sa mission en remettant son rapport au président de la République en juin 2011. »

Le dernier conseiller cité parmi les limogés d'El-Mouradia est sans doute la personnalité la plus sulfureuse. Mohamed Megueddem est l'une des dernières survivances de l'ère Chadli

LA RÉPUBLIQUE AU RALENTI ?

QUAND LE *MAALEM* (« le patron ») n'est pas là, les souris dansent. Abdelaziz Bouteflika ayant déserté son bureau à El-Mouradia depuis son AVC, survenu le 27 avril 2013, le siège de la présidence de la République tourne au ralenti. Les audiences présidentielles se déroulent désormais dans la résidence de Sidi Fredj. Seul le processus de concertation autour de la révision constitutionnelle, durant cinq semaines, a légèrement modifié ce rythme. Entamé le 2 juin et mené par le directeur de cabinet, l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, avec les chefs de parti, personnalités nationales et représentants de la société civile, il s'est achevé le 8 juillet. Depuis, El-Mouradia a retrouvé son calme. Avec un point positif pour les habitants du quartier : le dispositif sécuritaire s'est allégé. ●

CH.O.

Bendjedid. Ancien journaliste à la télévision nationale, le natif de Bordj Bou Ariredj, en Petite Kabylie, est bombardé au début des années 1980 à la tête de la cellule communication de la présidence de la République. Megueddem devient le marionnettiste en chef durant les années Chadli. Malgré sa réputation

(suspicion de trafic d'influence, affaires scabreuses, etc.), Bouteflika l'a conservé en le nommant chargé de mission. Une chose est sûre cependant : quel que soit l'état de santé du chef de l'État, pas la peine d'attendre des explications officielles... ●

CHERIF OUAZANI, *Envoyé spécial à Alger*

JEUNE AFRIQUE

**Bienvenue à bord
et bonne lecture.**

Retrouvez-nous sur vos compagnies aériennes préférées.



AZZOUC BOUKALLOUCH/MAP

Maroc L'art de recevoir (et d'être reçu)

Pour la visite de Philippe VI, le palais royal marocain a mis les petits plats dans les grands, invitant le roi d'Espagne et son épouse à un *iftar* fastueux le 14 juillet. Moins d'un mois après son intronisation, Philippe VI a réservé au Maroc son premier déplacement dans un pays arabe, soulignant la relation stratégique entre ces deux royaumes liés par l'Histoire mais souvent séparés par la politique. Lors de cette visite protocolaire, les sujets qui fâchent ont été soigneusement évités. Point de discussion sur le Sahara ou les revendications marocaines sur les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Mohammed VI a validé l'accord de pêche – jusqu'ici bloqué – avec l'Union européenne, qui profite en premier lieu... à l'Espagne. Philippe VI a donc ramené à son Premier ministre, Mariano Rajoy, une victoire diplomatique que ce dernier n'avait pu obtenir, malgré son lobbying intense à Bruxelles. C'est dire si le langage des rois est parfois plus parlant que celui des politiques... ●

ALGÉRIE LES SYNAGOGUES BIENTÔT ROUVERTES ?

Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses depuis mai, a évoqué une possible réouverture des synagogues, fermées au début des années 1990 en raison des violences terroristes. « Il y a une communauté juive dans notre pays. Elle a le droit d'exister », a-t-il déclaré. Aucune date n'est toutefois avancée pour entamer la réhabilitation de ces lieux de culte dont la réouverture sera soumise à des autorisations administratives. Une petite communauté juive continue de vivre discrètement en Algérie, où l'on recense quelque 25 synagogues.

Égypte Le harcèlement sexuel enfin condamné

C'est un verdict sans précédent que vient de prononcer la justice égyptienne contre les auteurs d'agressions sexuelles perpétrées en juin sur la place Al-Tahrir, au Caire. Sept hommes ont été éclopés d'une peine de prison à vie ; deux autres, de vingt ans de détention. Une condamnation qui a valeur d'exemple après l'adoption, il y a quelques semaines, d'une nouvelle

loi punissant le harcèlement sexuel. En Égypte, ce phénomène a connu une très nette recrudescence depuis la révolution de 2011, où des dizaines de femmes ont été prises pour cibles. Un rapport de l'ONU datant d'avril 2013 fait état d'une situation effarante : 99,3 % des Égyptiennes affirment avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel. Autant dire toutes les femmes...

ÉMIRATS ARABES UNIS OBJECTIF MARS

Décidément, aux Émirats, ce ne sont pas les projets futuristes qui manquent. Après la plus grande tour du monde puis le plus vaste centre commercial, ils annoncent la création de leur agence spatiale. Objectif : envoyer une sonde sur Mars en 2021, pour leur 50^e anniversaire. Rien de moins ! Si ce projet aboutit, les Émirats deviendront le premier pays arabe à visiter la planète rouge. « Atteindre Mars est un grand défi qui nous motive », a souligné Cheikh Mohammed Ben Rachid Al Maktoum, vice-président des Émirats et souverain de Dubaï. Rien n'arrête les Émiratis. Pour faire parler d'eux, ils inventent même leur odyssee de l'espace.

JORDANIE TROP JEUNES ÉPOUSES

Les mariages précoces ou forcés de filles mineures parmi les réfugiés syriens en Jordanie ont plus que doublé depuis le début de la guerre en Syrie (mars 2011), alerte l'ONG Save the Children dans son rapport « Trop jeunes pour se marier ». Elles sont 48 % – une fille sur deux ! – à être obligées, pour se protéger ou fuir la misère, d'épouser des hommes d'au moins dix ans leurs aînés. Un phénomène qui s'amplifie dans tous les pays limitrophes de la Syrie, avec son lot d'extorsions, de chantages et d'exploitations. Difficile de lutter contre quand les législations de la plupart des pays arabes autorisent les mariages avant 18 ans.

▼ Le jour du scrutin, à Semarang, des agents électoraux se griment en clowns pour attirer les votants.



WE SHARDJAN/NURPHOTO

INDONÉSIE

L'avenir, c'est Jokowi

Il y a le réformateur populaire, Joko Widodo, et le militaire conservateur, Prabowo Subianto. Tous deux clament leur victoire à l'élection présidentielle du 9 juillet. Deux visages, deux profils, **et deux destins opposés pour la troisième démocratie du monde.**

JULIETTE MORILLOT

« **C**e sera Jokowi. Parce que *Jokowi adalah kita* ["Jokowi c'est nous"]. Et nous, nous voulons une nouvelle Indonésie, un nouvel avenir pour nos enfants. » Pour Sondang, 32 ans, qui, comme 190 millions d'Indonésiens, s'est rendue aux urnes le 9 juillet, l'issue de l'élection présidentielle ne fait aucun doute. Mais si au lendemain de ce scrutin titanesque les premiers sondages donnent le candidat réformateur,

Joko Widodo, vainqueur avec 53 % des suffrages, son rival conservateur, l'ex-général Prabowo Subianto, aurait tout de même récolté 47 % des voix... Et les deux hommes, le soir même, ont l'un comme l'autre revendiqué la victoire.

Depuis l'instauration du suffrage universel, en 2004, les résultats ont toujours été proclamés dans la foulée, dès la fermeture des bureaux de vote ou le lendemain. Mais jamais les estimations n'ont été aussi serrées. Face à cette situation sans précédent, l'actuel chef de l'État, Susilo Bambang Yudhoyono, a appelé les deux camps à la « retenue jusqu'à l'annonce officielle des résultats, le 22 juillet ».

Pour les jeunes, il s'agit de se débarrasser une fois pour toutes du spectre de la dictature.

Il faut dire qu'organiser cette élection sur un territoire composé de milliers d'îles, s'étendant sur une distance comparable à celle qui sépare New York de Dublin, n'est pas une mince affaire. Et malgré les moyens extraordinaires déployés par l'État (4,5 millions d'employés ont été recrutés, soit la population de l'Irlande!), des allégations de fraude font craindre, déjà, une contestation des résultats. Pots-de-vin et achats de votes sont en effet fréquents dans la troisième plus grande démocratie du monde. « Et puis le dépouillement est archaïque, explique Sondang, qui participe au décompte des votes. Ici, nous votons en perçant la photo du candidat avec un clou. Mais souvent, les gens perforent plusieurs épaisseurs de papier d'un coup! Entre griffure et trou, la marge est ténue. »

CHEMISSETTE. Les deux hommes qui s'affrontent n'ont pas grand-chose en commun. D'un côté, le gouverneur de Jakarta, que tout le monde appelle Jokowi. Un homme du peuple, d'origine modeste, fils de charpentier, qui dès 12 ans apprend les métiers du bois avec son père et vend des parapluies et des *lemper* (rouleaux de riz glutineux) faits maison pour aider sa famille. De cette époque, Jokowi, 53 ans, a gardé le goût de la simplicité, du contact avec les gens de la rue.

Vêtu d'un jean et d'une chemisette à carreaux, celui que la presse locale a été prompte à surnommer l'Obama indonésien, tant pour sa silhouette élancée que pour sa décontraction, a multiplié tout au long de sa campagne les visites impromptues dans les bidonvilles et les *kampung* (villages ou quartiers) à la rencontre de ses électeurs. La pauvreté, il connaît, explique-t-il, les expulsions aussi – sa famille en fut victime trois fois. Alors, quand Jokowi promet d'améliorer les conditions de vie des plus démunis (près de la moitié de la population vit dans la pauvreté), les Indonésiens le croient.

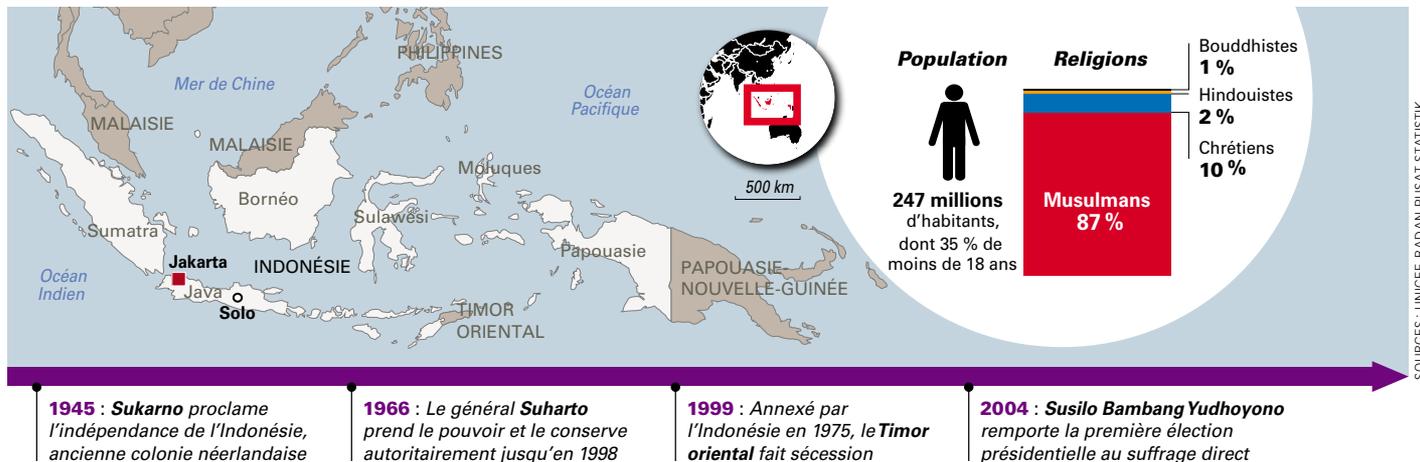
Car chez cet homme considéré comme le « meilleur maire d'Indonésie » pour son succès à la

mairie de Solo, dans le centre de l'île de Java, le porte-à-porte n'a rien d'un artifice de campagne électorale : dans les années 1980 déjà, alors qu'il dirigeait l'entreprise d'exportation de bois exotique issue de la menuiserie paternelle, Jokowi avait fait de ces *blusukan* (« visites à l'improviste ») l'une de ses marques de fabrique. « Il faut aller à la rencontre des gens, recueillir les critiques et contrôler que chacun fait bien son travail, a-t-il toujours martelé. Sans jamais laisser de place à la paresse. »

À peine était-il élu gouverneur de Jakarta, en 2012, qu'il s'empressait ainsi de changer les horaires d'un service administratif chargé des cartes d'identité : lors d'une *blusukan* matinale, il s'était en effet retrouvé devant des bureaux vides. Pour Jokowi, qui a appelé ses compatriotes à une « révolution mentale » – en référence au concept développé par Sukarno, le premier président indonésien –, quatre siècles de colonisation ont laissé des traces. L'indolence, la corruption endémique qui gangrènent le pays sont les héritages les plus flagrants de ces temps où l'État n'était pas respecté. C'est d'ailleurs symboliquement devant la statue du père de la nation que, dans la soirée du 9 juillet, celui qui se voit déjà *presiden rakyat* (« président du peuple ») a proclamé sa victoire et annoncé l'ouverture d'un « nouveau chapitre historique » pour la démocratie indonésienne.

FERMETÉ. Un tournant dont Prabowo Subianto, 62 ans, ne veut surtout pas, et contre lequel l'adversaire de Jokowi met en garde les Indonésiens. « Avec Jokowi, vous plongez l'Indonésie dans l'inconnu ! » tonitruait l'ancien militaire. Il faut dire que si ce pur produit de la dictature Suharto (1966-1998) remporte ce bras de fer électoral, les Indonésiens nostalgiques des régimes autoritaires du passé ne seront pas déçus. Pendant sa campagne électorale, l'ex-homme fort de l'armée a certes rappelé son attachement à la liberté

Un géant asiatique





ROMEO GACAD/AFP

d'expression et sa volonté d'éliminer la corruption, mais dans ses discours, un mot est revenu comme un leitmotiv : *ketegasan*. Comprendre : fermeté.

Contrairement à Jokowi, self-made-man que rien ne relie aux élites politiques, Prabowo est un pur produit de l'establishment. Petit-fils de banquier, fils de ministre et gendre de Suharto, il a suivi la carrière brillante d'un rejeton de la bonne société. Après une scolarité à l'école américaine de Londres puis des études à la prestigieuse académie militaire de Magelang, il fait ses armes dans les forces spéciales de l'armée de terre indonésienne, les Kopassus : des unités de sinistre réputation, accusées de nombreuses violations des droits de l'homme.

Sur le terrain, Prabowo fait du zèle dans l'organisation de commandos de la mort et se taille rapidement la réputation de commandant le plus impitoyable de l'armée. En 2001, à un journaliste qui l'interrogeait au sujet du massacre de Santa Cruz, en 1991, pendant l'occupation indonésienne du Timor, le général aurait rétorqué qu'il s'agissait là d'un acte « stupide par excellence ». Non pas en référence au meurtre de 271 civils innocents, mais parce que c'était « imbécile de les avoir massacrés dans une capitale régionale, devant la presse mondiale »...

NATIONALISME. On l'aura compris : Prabowo, soutenu par les élites traditionnelles, politiques et économiques, est un dur, dont le discours aux relents de nationalisme rassure de nombreux Indonésiens partisans d'une nation forte. Surtout face à ce Jokowi jugé gentil mais faible, et dont les opposants se plaisent à souligner le bilan mitigé à la tête de Jakarta. Jokowi a certes réussi à faire passer plusieurs mesures phares, comme la carte d'assurance santé universelle pour ses administrés ou la scolarité gratuite pour les enfants défavorisés, mais ses détracteurs soulignent ses erreurs et son incapacité à trouver une solution aux vrais problèmes de la capitale, qu'il s'agisse



OLIVIA RONDONUWU/AFP

des marchands ambulants ou des transports. « Si Jokowi n'a pas été capable de gérer Jakarta [9 millions d'habitants] comme il a géré Solo [520 000 habitants], comment fera-t-il pour gérer un pays tout entier ? » demandent ses contempteurs.

Et incontestablement, les défis que devra affronter le futur président pour maintenir la croissance de la première économie d'Asie du Sud-Est sont de taille : réduction des subventions pour l'essence (évaluées à 20 % du budget de l'État), augmentation de l'aide aux millions de pauvres, rénovation des infrastructures vieillissantes... Pour *Kompas*, le grand quotidien national, l'issue du scrutin ne fait cependant aucun doute car ce sont les jeunes – un tiers des électeurs votent pour la première fois – qui feront la différence. Pour eux, il s'agit de se débarrasser une fois pour toutes du spectre de la dictature. Et à en croire les internautes indonésiens, le choix est vite fait : *masa lalu atau masa depan*. « Le passé ou l'avenir. » ●

▲ **Jokowi, 53 ans** (en haut), et **Prabowo Subianto, 62 ans.** Le premier vient d'un milieu modeste, le second est un pur produit de l'establishment.

FRANCE

Laissez les migrants (qualifiés) venir à moi

Attirer plus de diplômés et d'entrepreneurs étrangers. Tel est le but du projet de loi que le gouvernement s'apprête à dévoiler. Parmi les nouveautés, **un titre de séjour unique pour les professionnels.**



BRUNO LEVY

▲ File d'attente devant le service de l'immigration de la préfecture de Bobigny.

Le gouvernement français aurait-il peur des réactions à son nouveau projet de loi sur l'immigration ? Annoncé en 2013 et plusieurs fois retardé, il doit être présenté le 23 juillet en Conseil des ministres, en pleine période estivale, pour une adoption avant la fin de l'année. Il est vrai que l'avant-projet fait apparaître des mesures qui facilitent l'emploi des étrangers dans un pays où le chômage ne cesse d'augmenter. Mais pour ses promoteurs, il s'agit avant tout d'attirer diplômés, investisseurs et entrepreneurs étrangers afin de doper l'attractivité de la France dans un contexte de concurrence entre pays développés. Le projet de loi s'inscrit donc dans la continuité de la politique d'immigration « choisie » chère à l'ancien président Nicolas Sarkozy.

Le joker du gouvernement pour attirer les compétences ? Le « passeport talents ». Destiné aux travailleurs qualifiés et aux entrepreneurs, il doit simplifier l'offre de titres de séjour – en l'état actuel, une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Aujourd'hui, un étranger attiré par l'entrepreneuriat a trois choix possibles, une dizaine s'il opte pour le salariat... Avec le passeport talents, exit les cartes « compétences et talents » ou « salarié en mission », place au titre unique !

Pour Céline Savarino, responsable de la communication chez Migration Conseil, un cabinet spécialisé dans l'emploi et l'entrepreneuriat des étrangers, « la vraie révolution résiderait dans l'harmonisation des critères » à respecter pour obtenir le nouveau sésame – lesquels diffèrent

encore largement selon les profils des candidats – et dans la correction de quelques dysfonctionnements. Par exemple, l'autorisation provisoire de séjour (APS), qui permet à la France de garder les jeunes diplômés étrangers qu'elle a formés, doit actuellement être demandée quatre mois avant l'expiration du titre de séjour étudiant ; un délai qui gagnerait à être supprimé, estime le cabinet de conseil.

BON GRAIN. Toujours pour retenir les jeunes diplômés étrangers, la nouvelle loi devrait les autoriser à entreprendre, chose qui n'était jusqu'alors pas permise aux titulaires de l'APS, même si leur projet était financé par des banques. Le projet de loi corrige ce travers en leur donnant la possibilité de solliciter un titre de séjour « commerçant ». Mieux, suggère Migration Conseil, il pourrait même prévoir des entretiens individualisés avec les futurs entrepreneurs, afin de séparer le bon grain de l'ivraie.

Autre avancée, la généralisation des titres de séjour pluriannuels, valables jusqu'à quatre ans. Les cartes actuelles sont délivrées pour un an et, si leur renouvellement ne pose pas de difficulté particulière, il implique parfois plusieurs allers-retours à la préfecture et de longues heures dans les files d'attente. Les titres pluriannuels devraient non seulement désengorger les préfectures, mais aussi tranquilliser les employeurs. Les associations de défense des étrangers, elles, estiment qu'il s'agit d'une fausse bonne idée : ces titres pluriannuels risquent en effet d'hypothéquer l'obtention des cartes de résident, d'une durée de dix ans. ●

CLARISSE JUOMPAN-YAKAM

CV ANONYME : ADOPTÉ OUI, APPLIQUÉ BIENTÔT ?

EN 2006, après la crise qui avait enflammé les banlieues françaises, la loi pour l'égalité des chances était adoptée. Elle prévoyait notamment l'instauration du CV anonyme dans les entreprises de 50 salariés et plus, afin de lutter contre

les discriminations à l'embauche. Le principe : des documents sans indication de patronyme, origine, religion, identité sexuelle, activités syndicales... Autant d'informations susceptibles de peser sur une embauche.

Expérimenté durant six mois dans une cinquantaine d'entreprises, le CV anonyme s'est révélé plus ou moins utile selon les employeurs et les formes de discrimination. Dans certains cas, il a même pu pénaliser les candidats

issus de l'immigration ou résidant en zone urbaine sensible. Qu'importe, la loi existe, il faut en publier le décret d'application. Le Conseil d'État donne six mois au gouvernement pour s'exécuter. ● C.J.-Y.



ESPAGNE

Oublier Zapatero

Le nouveau patron de l'opposition est jeune, beau et intelligent. Mais avant « d'y penser en se rasant », **Pedro Sánchez** va devoir rafraîchir l'image du Parti socialiste. Bon courage !

Lui préfère se présenter comme professeur d'économie à l'université Camilo-José-Cela, à Madrid, et rappeler son expérience à l'international (il a été chef de cabinet du haut représentant de l'ONU pendant la guerre au Kosovo) et sa parfaite maîtrise de l'anglais et du français. Mais en Espagne, tout le monde le surnomme Pedro el Guapo - « le beau Pedro ». Avec son large sourire et son allure de sportif, le député madrilène de 42 ans a fait chavirer le cœur de 48,7 % des 197 000 militants du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), qui l'ont élu secrétaire général le 13 juillet - un choix qui doit encore être ratifié lors d'un congrès extraordinaire les 26 et 27 juillet.

Inconnu de la majorité de ses compatriotes il y a encore un mois, Pedro Sánchez a devancé le député basque Eduardo Madina (36,2 %), pourtant donné favori, et l'ex-parlementaire José Antonio Pérez Tapias (15,1 %). Une victoire qui n'est pas sans rappeler celle de José Luis Rodríguez Zapatero à la tête du parti, en 2000, alors que son rival José Bono était

en tête dans les sondages. « Le soutien des barons du PSOE a été décisif », explique le politologue Fernando Ntutumu Sanchis, coordinateur du groupe des « afro-socialistes » au sein du PSOE. Parmi eux, Susana Díaz, la présidente du gouvernement d'Andalousie, le plus gros bastion socialiste, où 61 % des militants ont voté pour Pedro Sánchez.

Mais n'est-ce pas aussi sa volonté de « rénover » le PSOE qui lui a permis de se démarquer ? Depuis leur défaite historique aux élections européennes du 25 mai - ils n'ont obtenu que 14 sièges sur les 54 attribués à l'Espagne -, les socialistes espagnols traversent une crise sans précédent depuis le retour de la démocratie, en 1975. Alors qu'en 2008 ils avaient remporté 11 millions de voix aux élections législatives, ils n'en ont recueilli que 3,5 millions lors du scrutin européen. Leur leader depuis 2012, Alfredo Pérez Rubalcaba, a donc rendu son tablier.

Aujourd'hui principale force d'opposition face au gouvernement de droite

◀ **Le 13 juillet, l'économiste de 42 ans** (ici à Madrid) **a recueilli 48,7 % des voix des militants socialistes.**

de Mariano Rajoy, le PSOE, au pouvoir de 2004 à 2011, a laissé dans l'esprit des Espagnols l'image d'un parti responsable de la crise économique dans laquelle est plongé le pays depuis l'explosion de la bulle immobilière de 2008. Face à la montée, sur sa gauche, de Podemos, une formation issue du mouvement des Indignés, Pedro Sánchez entend bien récupérer le terrain perdu. Lors d'un déplacement à Paris, il a dénoncé, comme Pablo Iglesias, chef de file de Podemos, le départ de plus en plus de jeunes Espagnols à l'étranger pour trouver du travail.

PRIMAIRES. « Face aux deux autres candidats, le nouveau secrétaire général était le plus modéré. Nous attendons de lui qu'il se détache de ses appuis et qu'il prenne de la hauteur pour réunifier le parti », insiste Fernando Ntutumu Sanchis. De fait, le 13 juillet au soir, l'union n'était même pas de façade au siège du PSOE... Eduardo Madina a eu du mal à cacher sa déception : applaudissant sans enthousiasme le discours du vainqueur, il a ensuite quitté rapidement les lieux, accompagné de plusieurs militants. Quant à José Antonio Pérez Tapias, il a demandé au nouveau leader de maintenir les primaires prévues en novembre pour désigner le candidat du parti aux élections générales de 2015.

Alors que s'annonce la course au palais de la Moncloa (la résidence officielle du chef du gouvernement), la bataille au sein de l'opposition est donc loin d'être terminée. Mais le très pessimiste Alfredo Pérez Rubalcaba balaie d'un revers de la main toutes les ambitions : « Le parti

Le député madrilène le répète : il veut être « celui qui mettra Mariano Rajoy à la retraite ».

verra passer au moins deux ou trois secrétaires généraux avant de revenir au pouvoir », a-t-il avancé en privé, évoquant le lourd héritage des années où José Luis Rodríguez Zapatero dirigeait l'Espagne. Pedro el Guapo, lui, ne cesse d'affirmer qu'il veut être « celui qui mettra Mariano Rajoy à la retraite ». Ah ! l'insolence de la jeunesse! ●

MARIE VILLACÈQUE, à Madrid

Rachid Yazami, « Monsieur 100 000 Volts »

Le chimiste a inventé les batteries au lithium qui font vivre nos téléphones. Il est le premier lauréat français, mais aussi africain, du prestigieux prix Draper.

« **M**AIS JE NE L'AI PAS FAIT EXPRÈS ! s'exclame l'homme, amusé. J'étais en première année de thèse, à l'Institut national polytechnique et dans un laboratoire du CNRS, à Grenoble. J'ai fait une expérience un peu en dehors de mon sujet, puisque je travaillais sur le pôle positif, la cathode. Donc c'était une diversion ! » Ce jour de 1980, c'est en effet l'anode que le Marocain Rachid Yazami met au point, le pôle négatif des batteries rechargeables au lithium de nos (futurs) téléphones portables. En février dernier, trente-quatre ans plus tard, il est récompensé par le prix Draper, le Nobel des ingénieurs, aux côtés des trois chercheurs qui ont complété sa découverte, John Goodenough, Akira Yoshino et Yoshio Nishi. « Yoshino a mis l'anode de Rachid et la cathode de John dans la même cellule et a prouvé que cela fonctionnait ! Et puis Nishi a commercialisé ces batteries avec Sony en 1991 », synthétise Yazami. Sans leurs travaux, les téléphones et ordinateurs portables ne seraient pas aussi autonomes et petits qu'ils le sont actuellement.

Le chimiste est doué pour se raconter. Il déroule avec gourmandise les étapes de son parcours, de Fès à Singapour. Autant de chapitres d'un livre à écouter, jalonnés de personnes et de moments « extraordinaires », « inoubliables » et « fabuleux ». Rachid Yazami grandit à Fès, à Hay Chouhada. Deuxième d'une fratrie de sept, il reçoit une éducation exigeante de son père, vendeur de produits laitiers. M. Yazami découvre un jour que l'instituteur de Rachid a oublié de sanctionner des fautes dans un devoir. Au second faux pas, il retire son fils de l'établissement, sous les yeux de l'enseignant en pleurs...

Le parcours de Yazami est marqué par l'intervention de plusieurs anges gardiens. L'un de ses professeurs de chimie aura montré sa voie au jeune

lycéen. Écrasé de gêne dans la voiturette de l'enseignant, un jour qu'il a manqué le bus, Rachid s'entend dire : « Toi, tu seras chimiste ! » L'un de ses oncles aura collecté l'argent nécessaire à l'achat du tant convoité billet d'avion pour la France, après le baccalauréat. Le directeur de sa classe de maths sup, à Rouen, l'aura dissuadé d'abandonner, alors que Rachid trouvait le ciel trop gris et ses camarades trop immatures.

Quatrième homme clé : le vieux professeur Watanabe, qui se sera époumoné de joie en croisant le thésard lors d'un congrès, en 1984. Sa découverte de l'anode a été très remarquée par le Japonais, qui l'invite à Kyoto – où il s'installera en 1988 pour deux ans. Le

Fassi y apprend le japonais et trouve à la ville, comme à celle de Rouen, d'ailleurs, des similitudes quasi mystiques avec la cité de son enfance.

C'est un chercheur de la Nasa qui aura béni plus tard son destin en lui gardant un poste au chaud sept années durant. En 1992, jeune marié, futur père, Yazami préfère poursuivre ses travaux à Grenoble. C'est à cette époque qu'il développe des partenariats avec des entreprises, France Télécom ou Mitsubishi Chemical. En 2000, enfin, il s'installe dans le fameux bureau réservé de l'université californienne Caltech. « Je deviens alors une poule à pondre des brevets, cinq à six par an », rit-il de bon cœur.



► « J'étais devenu une poule à pondre des brevets, cinq à six par an », s'amuse le chercheur.

C'est là qu'un sixième homme l'aiguillera. « Le chef du bureau de la valorisation m'a conseillé de lancer ma propre société. J'ai d'abord considéré que c'était une mauvaise idée. » Mais 20 millions de dollars (14,8 millions d'euros) sont rapidement rassemblés pour créer Contour Energy Systems en 2007. Yazami peut faire fleurir un talent transmis par sa mère couturière. Elle recevait ses clientes à domicile et avait poussé son garçon de 10 ans à créer son petit commerce de bonbons. « Les Français sont très bons pour découvrir, mais pas pour vendre ! Le CNRS serait riche aujourd'hui s'il avait breveté ma découverte », analyse celui qui revendique la synergie entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, le public et le privé.

21 février 2014. La faculté des sciences de l'université Mohammed-V-Agdal de Rabat reçoit l'enfant prodige. « L'amphi de 600 places était plein à craquer, se souvient le doyen, Saaïd Amzazi. Yazami a mis deux heures à quitter la salle, assailli par les questions et les félicitations des étudiants. C'est un modèle, une fierté nationale, pourtant extrêmement modeste. » « J'ai déclenché un tsunami affectif ici », confirme l'intéressé, qui soutient les ambitions chimiques marocaines. Yazami est consultant pour la société Managem, qui extrait du cobalt mais ne le commercialise pas encore. Il prépare aussi un partenariat pour des prototypes de batteries nouvelle génération entre les universités de Rabat et de Marrakech et l'Institut de recherche sur l'énergie de Singapour (Erian), qui l'emploie depuis 2010.

Très attaché au Maroc, le chercheur a célébré son prix Draper chez ses parents. « Une des plus belles fêtes de ma vie ! Cent vingt personnes ont répondu présent, des camarades d'école, des anciens de la famille. C'était bon de les embrasser, sentir leur odeur à nouveau ! » Interrogé, enfin, sur sa relation à ses deux téléphones portables, il répond en souriant : « Mes batteries n'ont aucun respect pour moi, elles me lâchent régulièrement ! » ●

CONSTANCE DESLOIRE

Photo : ORE HUIYING

CHINE

La ruée vers l'or blanc ne tue pas que des éléphants

Les bijoux en ivoire, qui s'arrachent sur les étals de Shanghai et de Hong Kong, **alimentent le terrorisme en Afrique.** Pour ne pas être accusé de complicité passive, Pékin serre la vis.

Quel est le lien entre les consommateurs chinois et les groupes terroristes africains ? Réponse : l'ivoire. D'un côté, l'empire du Milieu représente 90 % des achats mondiaux d'« or blanc ». De l'autre, le trafic d'ivoire finance les rébellions et les milices les plus violentes du continent, comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en Afrique centrale, les Djandjawid au Soudan, Boko Haram au Nigeria ou les Shebab en Somalie...

Quelque 60 000 éléphants ont été tués ces trois dernières années pour alimenter ce triste commerce. Et selon un rapport publié début juillet par l'organisation de coopération policière Interpol et le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'ivoire africain vendu en Asie représente une valeur marchande de plus de 150 millions de dollars par an (110 millions d'euros).

ARMES. À l'origine de cette étude, l'Italien Andrea Crosta, directeur exécutif de l'Elephant Action League, qui a remonté pendant dix-huit mois les filières de l'ivoire, des étals de Shanghai, Pékin et Hong Kong jusqu'à la brousse africaine. Son constat est accablant : « En achetant un simple bijou, vous alimentez une longue chaîne de crimes et de sang. En Somalie, par exemple, les Shebab achètent jusqu'à trois tonnes d'ivoire par mois aux braconniers africains pour les revendre ensuite aux Chinois. Ce trafic ressemble de plus en plus à celui de la drogue : les profits sont considérables et l'argent récolté sert à acheter des armes. »

« Le trafic d'ivoire représente le plus gros des ressources de la LRA », confirme le rapport de l'ONU, selon lequel le revenu annuel tiré de l'ivoire par les groupes terroristes d'Afrique subsaharienne est de l'ordre de 4 millions à 12,2 millions de dollars. La Chine constitue le plus gros débouché pour les trafiquants. La demande y est telle que le prix de l'ivoire, perçu dans le pays comme un symbole de pureté et de richesse, y a triplé en quatre ans, pour atteindre 2 100 dollars le kilo. Les défenses quittent le continent par les ports de Mombasa (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie), puis transitent par l'Asie du Sud-Est avant d'arriver en Chine. Une partie est aussi

exportée par avion : ces dernières années, 85 % de l'ivoire saisi à l'aéroport d'Addis-Abeba, en Éthiopie, avait la Chine pour destination finale.

Les Shebab somaliens achètent jusqu'à trois tonnes de défenses par mois pour les revendre à des Chinois.

ZÈLE. En début d'année, Interpol a lancé l'opération Cobra II, qui a vu les polices de 28 pays - dont la Chine - coopérer

pour combattre les crimes contre l'environnement. Résultat : plus de 400 arrestations dans 350 affaires, dont 200 concernent les seules filières chinoises. Pékin, dont la présence en Afrique est de plus en plus importante, s'implique particulièrement dans cette lutte afin de ne plus apparaître comme le financier du terrorisme. À Hong Kong, le zèle des douanes a permis d'augmenter les saisies de défenses d'éléphant et autres cornes de rhinocéros de 300 % en dix ans. Et depuis le début de l'année, la police chinoise a détruit plus de six tonnes d'ivoire provenant d'Afrique via des réseaux mafieux et des groupes terroristes. ●

STÉPHANE PAMBRUN, à Pékin



HECTOR GUERRERO/AFP

Mexique Le foyer de l'horreur

Mamá Rosa, de son vrai nom Rosa del Carmen Verduzco, se vantait, sur sa page Facebook, d'accueillir des orphelins depuis 1947. En réalité, elle avait réduit en quasi-esclavage environ 600 personnes, dont 458 enfants, dans son foyer La Gran Familia, dans l'État du Michoacán. C'est à la suite de témoignages que la police y a effectué un raid et découvert que les victimes vivaient dans des conditions inhumaines, au milieu de rats et d'insectes, étaient forcées de mendier et subissaient des violences sexuelles. La directrice du foyer a été arrêtée le 15 juillet, ainsi que huit employés. ●

67%

C'est la chute de fréquentation que le site **YouPorn** a enregistrée en Argentine au moment du coup d'envoi de la finale de la **Coupe du monde de football**, qui opposait l'équipe nationale, l'Albiceleste, à la Mannschaft, le 13 juillet. Côté allemand, les amateurs de vidéos pornographiques ne se sont pas autant laissés distraire, puisque la baisse n'a été que de 58 % chez les vainqueurs du match. C'est ça la rigueur germanique.

BIRMANIE RETOUR AUX VIEILLES MÉTHODES

Le pouvoir birman ferait-il marche arrière en matière de liberté de la presse ? Le 10 juillet, cinq journalistes de l'hebdomadaire *Unity Weekly News* ont été

condamnés à dix années d'emprisonnement et de travaux forcés. Leur faute : avoir publié en février un article dénonçant le redémarrage de la production d'armes chimiques sur les ordres du général Than Shwe, l'ancien chef de la junte au pouvoir de 1992 à 2011.

Ukraine La télé russe enfonce le clou

Un enfant de 3 ans crucifié par des soldats ukrainiens après leur victoire sur les séparatistes à Sloviansk, le 5 juillet. Sa mère attachée à un tank. Tel est le récit d'une réfugiée diffusé sur la chaîne publique russe Perviy Kanal, le 12 juillet. Problème : il n'y a pas d'autres « témoins » de ce crime censé avoir été perpétré en public. Certes, un texte publié trois jours plus tôt sur Facebook évoque la crucifixion d'un garçon de 6 ans. Mais l'identité de son auteur, l'ultranationaliste russe Alexandre Douguine, renforce les soupçons de propagande mensongère.

ALLEMAGNE DU BON SON POUR LES ESPIONS

Une machine à écrire et de la musique classique. Telles sont les armes, face aux services secrets américains, des huit députés allemands chargés d'enquêter sur le scandale des écoutes de la NSA. « Nous devons nous assurer que nos échanges internes sont sécurisés », a justifié Patrick Sensburg, le rapporteur de la commission parlementaire. Téléphones et ordinateurs sont donc interdits pendant les réunions, lesquelles se déroulent sur fond de *Concerto pour piano en la mineur* d'Edvard Grieg. Espérons que les « grandes oreilles » américaines sont mélomanes.

SINGAPOUR ON CENSURE BIEN LES PINGUINS

La colère gronde à Singapour depuis la décision du ministre de l'Information, le 11 juillet, d'interdire dans les bibliothèques les livres « portant atteinte aux valeurs traditionnelles de la famille ». Et notamment trois ouvrages pour enfants, dont un album racontant l'histoire d'un bébé pingouin élevé par deux papas pingouins... Incitation à l'homosexualité ? « Chacun est libre de son choix d'éducation, s'est justifié le ministre sur sa page Facebook. Mais ces livres sont en libre-service et peuvent être lus par des enfants à qui les parents ne souhaitent pas donner une telle vision de la famille. »

LE PLUS
de **Jeune Afrique**

PANORAMA L'Afrique au sommet

SÉCURITÉ J'y vais, j'y vais pas

CAMPUS Ces universités qui raffolent des profs africains

INTERVIEW Christopher Fomunyoh, politologue

51

ÉTATS-UNIS ★ AFRIQUE

New deal?

Du 4 au 6 août, Barack Obama accueillera à Washington les chefs d'État du continent.
Une première. Où il sera surtout question de business, de sécurité,
et un peu de démocratie.



RELIER L'AFRIQUE EN TOUS POINTS

Ensemble, les Boeing 787 Dreamliner et 737 MAX permettront aux compagnies aériennes basées en Afrique de couvrir le continent et le monde comme jamais auparavant. Ces nouveaux avions plus efficaces offrent aux passagers une expérience de vol plus confortable tout en créant un transport aérien plus sûr, plus fiable et plus rentable. Ensemble, les Boeing 787 Dreamliner et 737 MAX permettront à toute l'Afrique d'accéder à l'aviation de demain.

 **BOEING**



Quand l'Afrique s'éveillera...

FRANCE-AFRIQUE, Europe-Afrique, Chine-Afrique, Japon-Afrique, Amérique du Sud-Afrique et, maintenant, États-Unis - Afrique! Depuis la fin des années 2000, anciennes et nouvelles puissances voient le continent d'un autre œil. Un continent longtemps laissé à l'abandon ou entre les mains de ses anciens colonisateurs, aujourd'hui devenu incontournable dans les relations internationales. Parce qu'il représente d'alléchantes perspectives de développements commerciaux et un marché dynamique à très fort potentiel, et qu'il regorge des matières premières dont tant de pays ont besoin.

Ainsi donc nos chefs d'État parcourent-ils la planète, de sommets en visites bilatérales, à un rythme exponentiel. L'occasion de nouer d'importants partenariats ou de dénicher les financements dont ils ont tant besoin. Celle aussi de mieux se faire connaître dans des contrées où, souvent, l'image de l'Afrique demeure caricaturale, savant mélange de *Tintin au Congo* et de *Out of Africa*... Enfin, et ce n'est pas négligeable, ces déplacements hors de leurs frontières ou des pays qu'ils ont l'habitude d'arpenter, notamment lors de leurs séjours privés, leur permettent de s'ouvrir au reste du monde. De découvrir d'autres modes de gouvernance et de gestion, de comparer des modèles de développement différents, d'entendre d'autres sons de cloche que ceux qui leur sont habituellement servis, bref de se nourrir de ces ailleurs, quels qu'ils soient, et d'en tirer des leçons ou des pistes de réflexion forcément utiles une fois de retour dans leurs palais.

Qu'ils ne se leurrent pourtant pas. En politique, il n'est guère question de philanthropie ou d'altruisme. Chacun défend avant tout ses propres intérêts et, en la matière, les nuances demeurent faibles, malgré les bonnes et les mauvaises

réputations, de Pékin à Washington en passant par Paris, qu'il s'agisse d'anciens ou de nouveaux amis.

C'est donc aux Africains de s'adapter à cette nouvelle donne pour en tirer le meilleur profit. Ce qui ne semble pas encore suffisamment le cas, notamment sur le plan économique. Négociations bâclées, naïveté, insuffisances en matière juridique, court et moyen termes souvent privilégiés, contrats signés trop souvent léonins (au détriment bien sûr des États africains), absence de véritables stratégies clairement définies... L'impression que donnent la plupart des dirigeants africains, lorsqu'ils négocient avec ces nouveaux partenaires, qu'il s'agisse des États ou des entreprises, c'est qu'ils sont insuffisamment préparés et peu (ou mal) entourés pour gérer de tels

L'intérêt que suscite le continent est une excellente chose. Pour en tirer le meilleur parti, il faudra s'unir.

deals. Résultat, surtout lorsqu'il s'agit de contrats miniers ou pétroliers: ils se font la plupart du temps avoir...

Les pays du continent doivent apprendre à jouer collectif, donc à se mettre ensemble, au moins régionalement, pour envisager un véritable développement et enfin peser. Cela n'a aucun sens, par exemple, d'envisager, chacun de son côté, la construction d'infrastructures de transport (routes, chemins de fer, etc.), ou liées au secteur de l'énergie. Outre la simple logique, ils seraient ainsi beaucoup plus forts dans leurs négociations avec les grands groupes internationaux.

L'intérêt que suscite tous azimuts le continent est une excellente chose. Pour en tirer le meilleur parti, il faudra donc s'unir, pour espérer parler d'égal à égal. Une idée pour commencer: ne plus se laisser imposer les ordres du jour élaborés par leurs hôtes lors des multiples sommets qui font désormais florès. ●



PANORAMA

L'Afrique au sommet p. 54

PRÉPARATIFS

Guest-stars et liste noire p. 57

BUSINESS

Bloomberg, maître de cérémonie p. 58

POWER AFRICA

Le plein d'énergie p. 58

SÉCURITÉ

J'y vais, j'y vais pas p. 59

PORTRAITS

Africaines et américaines jusqu'au bout des ongles p. 60

CAMPUS

Ces universités qui raffolent des profs africains p. 64

JEUNES LEADERS

Yali Fellows, première promo p. 64

INTERVIEW

Christopher Fomunyoh, politologue camerounais, directeur Afrique du National Democratic Institute p. 66

PANORAMA

L'Afrique

Du 4 au 6 août, le président américain accueillera le premier sommet États-Unis-Afrique des chefs d'État et de gouvernement. La Maison Blanche reconsidère-t-elle pour autant ses positions à l'égard du continent ?

ALAIN FAUJAS

Barack Obama a déçu les Africains. Est-ce parce qu'il est né à Hawaï et a grandi en Indonésie que le président des États-Unis s'intéresse plus à la zone Pacifique qu'au continent où est né son père kenyan ?

Lors de son premier mandat, il ne s'y est rendu que deux fois, en Égypte et au Ghana, en 2009. Il a corrigé le tir fin juin-début juillet 2013 en effectuant une tournée de huit jours au Sénégal, en Afrique du Sud et en Tanzanie. Toujours est-il que, du nord au sud, l'Afrique attendait plus et mieux du premier chef d'État d'origine africaine de la première puissance mondiale, au moment où le président chinois, lui, y

▼ Avant de quitter Dar es-Salaam, Michelle et Barack Obama et le couple présidentiel tanzanien, Salma et Jakaya Kikwete (le 2 juillet 2013).

enchaine visite sur visite. Et voici que, comme pour rattraper le temps perdu, Barack Obama invite une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement africains à Washington, du 4 au 6 août, afin de « renforcer les liens avec l'une des régions les plus dynamiques au monde », selon ses propres dires. Car ses conseillers sont parvenus à le persuader que l'Afrique était « une terre d'opportunités ». Ils lui ont fait valoir que rares sont les continents où la croissance annuelle dépasse 5 % depuis dix ans, et que les « lions » africains valent bien les « dragons » asiatiques.

Toutes les études prouvent que l'Afrique est en passe de décoller. Dans son édition du 11 juin, le *Wall Street Journal* a publié la dernière en date, réalisée par le cabinet conseil Frontier Strategy Group, qui estime que parmi les 20 « marchés frontières » (ceux des pays en développement) les plus attractifs pour les multinationales américaines et européennes figurent 11 pays africains, le Nigeria trônant à la première place, le Kenya à la cinquième et l'Angola à la sixième.



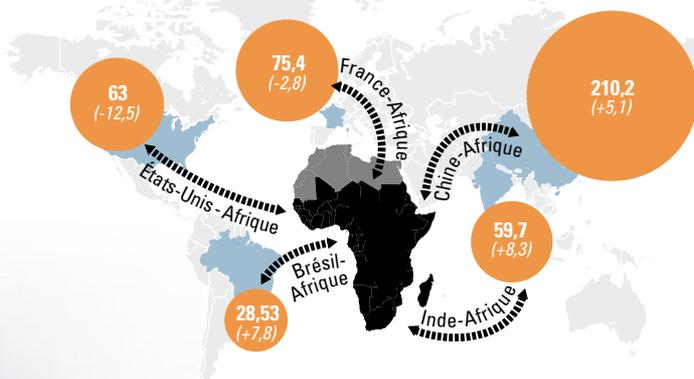
au sommet

Les hommes du président lui ont aussi mis sous les yeux des chiffres cruels. En dix ans, les échanges commerciaux États-Unis - Afrique ont bien doublé. Or, dans le même laps de temps, ceux de la Chine avec l'Afrique ont été multipliés par vingt, bondissant de 10 milliards à plus de 200 milliards de dollars par an (*voir infographie ci-contre*). Ce marché africain de déjà plus d'un milliard de personnes promet d'être gigantesque. Si l'on en croit l'Union africaine (UA), pour le seul domaine énergétique, 300 milliards de dollars seraient indispensables au continent pour installer les lignes à haute tension et gazoducs nécessaires au transport de l'électricité et des hydrocarbures des pays producteurs vers ceux qui en sont dépourvus.

Mais pour l'instant, hormis quelques multinationales du secteur pétrolier, peu de capitaux américains ont mis le cap sur l'Afrique : cette dernière ne reçoit encore que 1 % des investissements américains dans le monde. Certes, les États-Unis

Une concurrence de plus en plus rude

Échanges de biens avec l'Afrique subsaharienne
En milliards de dollars, en 2013 (variation en % par rapport à 2012)



SOURCES : MINISTÈRES DU COMMERCE

n'ont pas persévéré dans l'attitude qui a longtemps été la leur et qui consistait à dire que l'Afrique était du ressort de ses anciens colonisateurs, les Européens. Ils ne sont plus restés les bras ballants. En 2000, ils ont mis en place l'African Growth and Opportunity Act (Agoa), la loi qui facilite l'accès des pays africains au marché américain). Et ils se félicitent aujourd'hui des 43 millions d'emplois créés dans une quarantaine de pays du continent grâce à la suppression des droits de douane que les États-Unis organisent dans ce cadre sur les produits africains qu'ils importent (véhicules, vêtements, chaussures, produits agricoles transformés).

PRÉFÉRENCES DOUANIÈRES. L'Agoa, qui prend théoriquement fin en 2015, sera donc l'un des plats de résistance du sommet de Washington, car ses résultats sont moins éclatants qu'il n'y paraît. « Certains pays comme Maurice ou le Kenya ont bien utilisé l'Agoa. D'autres, comme la RD Congo ou la Zambie, n'ont guère de produits manufacturés à exporter », analyse Stefano Inama, de la division Afrique et pays les moins avancés à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). En outre, les produits pétroliers représentent à eux seuls 91 % des importations américaines en provenance de l'Afrique.

Il serait possible d'améliorer l'Agoa sur deux points, estime Inama. « Pour que les pays peu industrialisés en profitent, il conviendrait d'abaisser le pourcentage minimal de 35 % de matières premières d'origine locale dans le produit final, à l'exclusion du textile et de l'habillement », explique-t-il.



PETE SOUZA/WHITE HOUSE

Mais les congressistes américains rechignent à autoriser cet assouplissement tant ils redoutent que l'Afrique ne serve de cheval de Troie aux produits asiatiques à bas coûts, qui pourraient mettre à mal l'emploi américain. « Il faudrait d'autre part offrir aux investisseurs en Afrique une plus grande stabilité, poursuit Stefano Inama. Car les préférences douanières américaines sont attribuées pour un temps défini, alors que celles du programme européen "Tout sauf les armes" n'ont pas de date butoir, ce qui offre plus de perspectives aux entreprises qui souhaitent s'installer en Afrique pour exporter vers les pays développés. »

AIDE LIÉE. À vrai dire, les efforts américains – incontestables – pour renforcer les liens économiques et commerciaux avec l'Afrique n'ont pas été couronnés de succès en raison d'un certain nombre de défauts organisationnels et stratégiques. En 2010, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une « revue quadriennale par les pairs » de la politique américaine en faveur du développement, un document toujours d'actualité, a félicité les États-Unis pour le doublement effectif de leur aide à l'Afrique subsaharienne, comme le demandait le sommet du G8 de Gleneagles, en 2005.

Principaux rendez-vous

4 août

- **Signature Events.** Rencontres de la société civile à la National Academy of Sciences.
- **Agoa Forum.** Discussions entre ministres du Commerce au siège de la Banque mondiale.
- **Capitol Hill Reception.** Accueil organisé par les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants.

5 août

- **U.S.-Africa Business Forum.** Journée coorganisée par le département du Commerce et Bloomberg Philanthropies au Mandarin Oriental (voir p. 58).
- **Dîner à la Maison Blanche.**

6 août

- **Sommet des chefs d'État et de gouvernement en trois sessions thématiques :** Investir dans l'avenir de l'Afrique – Paix et stabilité régionale (déjeuner de travail) – Gouvernance pour les générations futures.
- **Symposium des premières dames.** Organisé par Michelle Obama en partenariat avec l'ex-First Lady Laura Bush, toute la journée, au Kennedy Center.

Mais l'éparpillement des 140 priorités énumérées par l'US Foreign Assistance Act, la fragmentation des 27 institutions compétentes pour les appliquer et le fait qu'un tiers de l'aide américaine soit « liée » (elle doit être utilisée pour acheter des produits ou des services américains) nuisent à l'efficacité de la politique américaine. Par ailleurs, de document officiel en document officiel, Washington ne varie pas d'un pouce dans les principes qui gouvernent sa politique de coopération, avec l'Afrique comme avec le reste du monde... Et le sacro-saint triptyque « sécurité, démocratie, développement durable » se décline dans cet ordre d'importance décroissant.

Ainsi, la lutte antiterroriste l'emporte sur toute autre considération (lire p. 59), au point que le document de l'OCDE demande au gouvernement américain de « coopérer avec les organisations

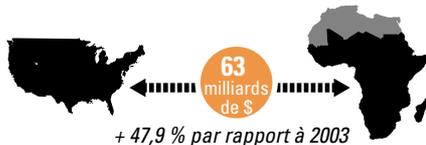
humanitaires pour trouver les solutions et les compromis efficaces afin de s'assurer que les mesures contre-terroristes sont compatibles avec l'impératif humanitaire ». L'exigence démocratique explique que le Zimbabwe, le Soudan et l'Érythrée seront tenus à l'écart du sommet de Washington (lire p. 57) et, vraisemblablement, des grands programmes de coopération qui y seront adoptés et dont ils auraient bien besoin. Quant au développement, il ne vient qu'en dernière position dans les préoccupations américaines à l'égard du continent africain. Encore faut-il qu'il soit durable, soucieux de l'égalité des sexes et de la lutte contre les pandémies.

Au moment où les Chinois ne mettent aucune condition à l'octroi de leurs prêts, de leurs investissements et de leur aide, on comprend pourquoi la présence économique des États-Unis en Afrique n'est pas à la hauteur de leurs ambitions. Et pourquoi certains fonds américains, encore frileux, n'ont ajouté « que » 4 % à 5 % de valeurs africaines dans leur portefeuille, comme s'en félicite pourtant Gabriel Fal, le président de la Bourse des valeurs d'Abidjan.

Mais la réussite du pari africain de Barack Obama ne dépend pas de lui. Il faut espérer que les dirigeants conviés à Washington auront préparé leurs dossiers. « Finissons-en avec les énormes agendas où l'on demande tout et où l'on n'obtient rien ! s'exaspère Stefano Inama. Il convient que chaque pays limite ses ambitions à trois ou quatre projets pour les réussir. » Au travail, donc, pour que l'Afrique et les États-Unis trouvent dans quelques jours les voies et les moyens pour mieux se comprendre et pour mieux commercer. ●

Une goutte d'eau dans le commerce extérieur américain

Échanges de biens
États-Unis - Afrique
subsaharienne
(en 2013)

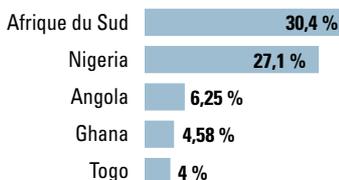


Exportations

24 milliards de \$
(+ 250 % par rapport à 2003)

1,5 %
du total des exportations américaines

5 premiers marchés

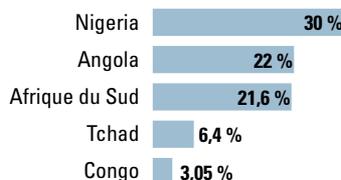


Importations

39,3 milliards de \$
(+ 53 % par rapport à 2003)

1,7 %
du total des importations américaines

5 principaux fournisseurs



PRÉPARATIFS

Guest-stars et liste noire

À deux semaines du sommet, les délégations peaufinent leurs dossiers. Surtout celles des **invités de dernière minute**.

Qui inviter ? Qui éviter ? Et comment le justifier ? Depuis que Washington a annoncé, fin janvier, la tenue de ce premier sommet États-Unis - Afrique, ses services diplomatiques s'évertuent à résoudre le casse-tête. Dans un premier temps, la Maison Blanche avait assuré que l'invitation lancée par Barack Obama s'adressait aux chefs d'État et de gouvernement de tous les pays « reconnus » par l'Union africaine (UA) et par la diplomatie américaine. Ainsi, le département d'État confirme que Catherine Samba-Panza, la présidente par intérim de la République centrafricaine (RCA), unique pays africain encore suspendu par l'UA, n'a pas été conviée.

Cependant, ces dernières semaines, il est apparu de plus en plus clairement que ce sont les critères américains qui comptent véritablement. Ainsi, bien que le royaume du Maroc ne soit pas membre de l'UA, son souverain, Mohammed VI, a été invité. Contrairement aux autorités de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), pourtant reconnue par l'organisation panafricaine. Même si la participation du monarque demeure incertaine, Rabat ne restera pas insensible à ce geste de Washington.

EN BONNE ET DUE FORME. Vient ensuite le cas des États qui ont été réintégrés au sein de l'UA ces derniers mois, après la tenue d'élections reconnues par l'organisation : Madagascar, la Guinée-Bissau et l'Égypte. Aucun de ces pays ne faisait partie de la première vague d'invitations, lancée alors qu'ils étaient encore suspendus. Depuis, le président malgache Hery Rajaonarimampianina a été convié. L'Égyptien Abdel Fattah el-Sissi, comme le laissait présager la visite au Caire du secrétaire d'État américain, John Kerry, fin juin, a finalement reçu son carton d'invitation début juillet. De même que son homologue bissau-guinéen, José Mario Vaz.

S'il est en revanche un dossier bien tranché, c'est celui des trois non-invités, indésirables : le Zimbabwe et farouchement



AFP/STR



PHILIMON BULAWAYO/REUTERS

▲ **Parmi les indésirables** : le président soudanais, Omar el-Béchir (ci-dessus), et son homologue zimbabwéen, Robert Mugabe (ci-contre).

antioccidental Robert Mugabe, l'Érythréen Issayas Afewerki, accusé d'alimenter le terrorisme en Somalie, et le Soudanais Omar el-Béchir, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI). L'appartenance en bonne et due forme de leurs pays à l'UA ne leur sera d'aucun secours s'ils projettent d'accompagner leurs pairs à Washington.

HONNEUR. Car la plupart des dirigeants du continent feront le voyage, dont une grande majorité de francophones. À commencer par le Sénégalais Macky Sall, auquel Barack Obama a fait l'honneur de sa première visite lors de sa tournée africaine, en juin 2013. Dakar a déjà envoyé une délégation à Washington pour préparer le sommet. Invité, le président algérien Abdelaziz Bouteflika ne fera pas le voyage. Il sera représenté par son Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ou

par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation et, à ce titre, deuxième plus haut personnage de l'État. Moins de deux semaines après la présidentielle, fin avril, une délégation algérienne a elle aussi passé quelques jours à Washington, à l'invitation de responsables de la présidence et du département d'État, pour préparer le sommet. Une visite qui prolongeait celle effectuée à Alger par John Kerry début avril dans le cadre de la deuxième session du dialogue stratégique algéro-américain. « L'Algérie joue un rôle particulièrement actif sur la scène africaine, ce qui rend utile la concertation préalable entre les deux parties sur les thèmes qui seront examinés lors de ce premier sommet USA-Afrique », explique-t-on à la Maison Blanche.

Côté anglophones, bien qu'il soit poursuivi par la CPI, Uhuru Kenyatta, le président du Kenya (pays d'origine du père d'Obama), a été invité et a répondu présent. La présence du Nigérian Goodluck Jonathan fait également peu de doutes tant son pays est au cœur des inquiétudes américaines en matière de sécurité, l'un des thèmes majeurs du sommet. ●

PIERRE BOISSELET,
avec **CÉCILE MANCIAUX**

► Parmi les premiers pays ciblés, le Kenya, avec des projets dans l'éolien.



DENNIS SCHROEDER/NREL

BUSINESS

Le plein d'énergie

Un an après le lancement du plan Power Africa, six pays en bénéficient déjà. Mais l'objectif affiché de doubler l'accès à l'électricité au sud du Sahara d'ici à 2017 reste une gageure.

L'action du président Obama en Afrique pourrait faire pâle figure comparée à celle menée par son prédécesseur, George W. Bush, qui y a investi des millions de dollars pour faire reculer le sida. L'initiative Power Africa, lancée le 30 juin 2013 au Cap par le chef de l'État américain, pourrait bien changer la donne. Ce plan de 7 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) sur cinq ans vise à doubler l'accès à l'électricité en Afrique subsaharienne, où deux tiers de la population, soit près de 600 millions de personnes, vivent sans électricité et où 85 % des habitants des zones rurales n'y ont pas accès.

Les six premiers pays bénéficiaires de ce stratégique plan énergétique sont

l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, le Nigeria et la Tanzanie, envers lesquels les États-Unis se sont engagés à financer une puissance installée supplémentaire de 10 000 mégawatts (MW) d'« électricité propre et fiable ». De quoi permettre d'alimenter 20 millions de foyers et des milliers d'usines et d'entreprises.

PAS ASSEZ AMBITIEUX ? Plusieurs agences gouvernementales américaines et institutions internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement...) ainsi qu'une vingtaine de groupes privés des secteurs de l'énergie et de la finance, américains et africains, se sont associés à l'initiative de façon à mobiliser 14 milliards

de dollars d'investissements privés d'ici à 2018. Parmi eux, les américains Endeavor et BioTherm Energy et le fonds Forowatio (filiales de Denham Capital Management), Symbion Power, General Electric, Goldman Sachs, le sud-africain Harith General Partners ou le tanzanien EGG-Energy.

Différents projets ont déjà trouvé leur financement. Power Africa a accordé une garantie de prêt pour un projet d'aménagement hydraulique sur la rivière Kivira, au cœur du corridor agricole de la Tanzanie, qui va augmenter la puissance installée en électricité de 10 MW. Au Nigeria, le plan soutient les efforts de maintenance et de modernisation des infrastructures de quinze entreprises (en cours de privatisation) du groupe Power Holding Company. À la clé : 2 000 MW en plus.

Cette louable initiative n'est pas exempte de critiques. Elle ne serait pas assez ambitieuse financièrement : selon l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait 300 milliards de dollars pour parvenir à un accès universel à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici à 2030. Par ailleurs, certains experts soulignent qu'une partie des projets financés ne sont pas « durablement corrects » et pourraient polluer l'environnement. Sans parler d'obstacles internes. Le projet de loi Electrify Africa Act, dont l'objectif est de fournir un accès à l'électricité à quelque 50 millions d'Africains subsahariens d'ici à 2020, a été introduit au Congrès au moment du lancement de Power Africa. Un an après sa présentation, il n'a toujours pas été adopté. ●

JEAN-ÉRIC BOULIN, à New York

Bloomberg sur le coup

La fondation de l'ancien maire de New York, déjà largement engagée sur le continent, coorganise le premier US-Africa Business Forum.

Mardi 5 août, la fondation de l'ex-maire de New York, Bloomberg Philanthropies, accueillera, avec le département américain du Commerce, le premier US-Africa Business Forum, au Mandarin Oriental de Washington. Les grands patrons du privé et les chefs d'État des deux côtés de l'Atlantique, dont le président Obama, discuteront des moyens d'accroître l'investissement et le

commerce en Afrique. Ce rassemblement ne pouvait avoir de meilleur coorganisateur et maître de cérémonie que Michael Bloomberg. Homme d'affaires avisé, il a redoré le blason de New York, tout au moins de Manhattan, pour en faire une cité riche et prospère. À 72 ans, après trois mandats à la tête de la mairie de la ville (jusqu'en décembre 2013), il peut désormais cultiver sa fibre caritative. Bloomberg Philanthropies, qui a généreusement

distribué 452 millions de dollars (328 millions d'euros) en 2013, a fait de l'Afrique l'un de ses terrains d'action privilégiés – mue par la conviction, martelée par Bloomberg lui-même lors de son récent voyage en Afrique du Sud, que le continent jouera un rôle croissant dans les affaires internationales. En Afrique, la fondation finance des projets pour la formation de journalistes, le renforcement du rôle économique des femmes, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou contre le paludisme. En avril, elle a annoncé un investissement de 5 millions de dollars pour la production de lampes à énergie solaire au bénéfice de populations n'ayant pas accès à l'électricité. ● J.-É.B.

SÉCURITÉ

J'y vais, j'y vais pas

Au cœur de la stratégie militaire américaine sur le continent, **la lutte contre le terrorisme**. Elle passe par la formation des troupes, l'appui aux alliés, mais aussi par quelques interventions plus musclées.

En même temps que le président Barack Obama promettait 5 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros) pour la mise en place de partenariats dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le général James Linder, chef du Commandement des opérations spéciales pour l'Afrique (Socafica), déclarait : « Les problèmes de l'Afrique vont atterrir sur le pas de notre porte si nous n'y faisons pas attention. » En l'occurrence, les États-Unis y prennent garde et jouent un rôle croissant sur le continent. Mais, retenant les leçons de l'Irak et de l'Afghanistan, ils ont choisi d'y combattre les groupes terroristes d'abord par d'autres moyens que par l'envoi massif de troupes américaines sur place.

Le premier d'entre eux consiste à participer à la formation des forces de sécurité de plusieurs pays africains. Notamment en plein cœur de la région sahélo-saharienne, au Niger, qui partage des frontières avec, entre autres, l'Algérie, la Libye, le Mali, le Nigeria et le Tchad. Depuis 2005, le Pentagone y mène un exercice annuel de formation : Flintlock. Cette année, près de Tahoua et d'Agadez (respectivement à 550 km et à 950 km au nord-est de Niamey), 500 instructeurs occidentaux, parmi lesquels 300 Bêrets verts américains, ont conseillé et entraîné 600 soldats nigériens, nigériens et tchadiens à la conduite de patrouilles, à la fouille de véhicules, etc.

APPUI. L'une des principales cibles : le groupe terroriste nigérian Boko Haram. Au Niger, dont la ville frontalière de Diffa, dans l'extrême sud-est du pays, sert de base arrière au mouvement, les États-Unis ont financé la construction d'une clinique dans l'espoir d'encourager la population locale à partager ses renseignements avec les troupes alliées. Et, au Nigeria voisin, les Américains s'apprennent à former un bataillon de 850 membres des forces spéciales.

Autre groupe armé dans la ligne de mire du Pentagone, sévissant, celui-là, en Afrique centrale : l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Pour lutter contre

ses éléments et traquer leur chef, Joseph Kony, en Centrafrique, où ce dernier serait réfugié, les États-Unis se sont joints aux forces ougandaises. Ils entraînent par ailleurs l'armée du jeune Soudan du Sud.

Le deuxième grand axe de la stratégie militaire américaine sur le continent porte sur l'appui aux pays alliés impliqués militairement. En République centrafricaine, les avions américains ont transporté 1 700 soldats de la paix du Burundi et du

Dans la ligne de mire du Pentagone : Al-Qaïda, Boko Haram, la LRA et les Shebab.

Rwanda. Au Mali, les États-Unis ont contribué au transport des troupes françaises, fourni des milliers de moustiquaires et, grâce à leurs drones, ont apporté des renseignements – et ils continuent de le faire.

Une politique de soutien qui n'empêche pas des interventions plus musclées chaque fois que les intérêts vitaux des États-Unis sont menacés. En décembre 2013, les forces américaines ont ainsi évacué le personnel de leur ambassade au Soudan du Sud après que de graves heurts eurent éclaté.

▼ Le général James Linder (à dr.), pendant l'exercice Flintlock, en mars, à Niamey.



JOE PENNEY/REUTERS

Elles mènent également des raids ciblés dans certains pays pour neutraliser des éléments terroristes, avec des fortunes diverses. En Libye, les commandos d'élite américains, appuyés par des éléments du FBI, sont parvenus à capturer un haut responsable présumé d'Al-Qaïda, Abou Anas al-Libi (en octobre 2013), et le leader d'Ansar al-Charia, Ahmed Abou Khattala (en juin dernier). Tous deux sont incarcérés aux États-Unis. En revanche, en Somalie, l'un des chefs des Shebab qu'ils traquaient leur a échappé.

LIMITES. Entre isolationnisme et interventionnisme, la stratégie militaire américaine en Afrique a ses limites. Elle dépend d'abord de la volonté de pays alliés d'assumer le leadership militaire, comme la France au Mali. Et il n'est pas sûr que ces alliés aient toujours l'envie ou les moyens de faire la « sale besogne ». Ensuite, les moyens alloués restent limités. Les 33 millions de dollars dépensés

par les États-Unis en 2012 et 2013 pour renforcer les capacités du Niger contre les groupes terroristes peuvent paraître dérisoires.

Enfin, si le Centre de commandement des États-Unis en Afrique (Africom, créé en 2007) a été renforcé depuis 2011, il n'a pu empêcher ni les attaques meurtrières du site gazier de Tiguentourine, en Algérie, en janvier 2013, ni celle du centre commercial Westgate de Nairobi, au Kenya, en septembre. Quant à Joseph Kony, il court toujours. ● **JEAN-ÉRIC BOULIN**

PORTRAITS

Africaines et américaines jusqu'au bout des ongles

Originaires de Louisiane, d'Éthiopie, de RD Congo ou de Guinée, diplomates, économistes ou PDG, **ces femmes de tête renforcent les liens** entre les États-Unis et le continent.



THOS ROBINSON/GETTY IMAGES FOR AFRICA-AMERICA INSTITUTE/AFP

Amini Kajunju 43 ans, PDG de l'*Africa-America Institute*

Originaires de RD Congo, Amini Kajunju, 43 ans, est la première femme africaine à diriger l'*Africa-America Institute* (AAI), qu'elle a rejoint en octobre 2012. Basée à New York, l'AAI est la plus ancienne et l'une des plus influentes organisations américaines consacrées au développement des relations avec l'Afrique. Au grand gala donné pour ses 60 ans, en septembre 2013, au Hilton de New York, assistaient, entre autres, les présidents Goodluck Jonathan (Nigeria), John Dramani Mahama (Ghana), Jacob Zuma (Afrique du Sud) ou encore Jakaya Kikwete (Tanzanie).

L'AAI a pour vocation le renforcement des liens entre les États-Unis et le continent africain à travers l'enseignement supérieur et la formation des futurs décideurs politiques et économiques. Ses bourses et programmes ont permis à des milliers d'étudiants africains, parmi lesquels la biologiste et Prix Nobel de la paix kényane

Wangari Maathai, la présidente malawite Joyce Banda et le chef d'État ivoirien Alassane Ouattara, d'être formés sur les campus américains. L'institut développe par ailleurs des financements en faveur de l'économie et de la création d'emplois sur le continent, notamment à travers ses conférences d'affaires et son salon de l'emploi, l'AAI Annual Career Expo. Une mission qu'Amini Kajunju porte avec force, convaincue du rôle majeur du secteur privé et de l'entrepreneuriat dans le développement africain.

Diplômée d'un master en administration publique de la New York University, la globe-trotter, qui a grandi entre la RDC, le Japon, le Liberia et les États-Unis, a participé à la création d'Angel Africa, une ONG chargée de développer le secteur privé en Afrique et d'y identifier les opportunités d'affaires pour les entrepreneurs de la diaspora. ●

AZIZA ALBOU TRAORÉ, à New York

Mimi Alemayehou 45 ans, vice-présidente exécutive de l'*Overseas Private Investment Corporation (Opic)*

Née en Éthiopie, élevée au Kenya (entre 8 et 12 ans) et formée aux États-Unis, Mimi Alemayehou a été nommée vice-présidente exécutive de l'*Overseas Private Investment Corporation* (Opic) par Barack Obama en mars 2010, nomination confirmée à l'unanimité par le Sénat. Agence gouvernementale de financement du développement, l'Opic mobilise des capitaux privés venant principalement des grands groupes. Il gère plus de 16 milliards de dollars (11,8 milliards d'euros), destinés à financer et à assurer la présence des entreprises américaines sur les marchés émergents en leur permettant d'y investir et d'y commercialiser leurs produits et services. Diplômée d'un master en droit et développement et en commerce international et naturalisée américaine, Mimi Alemayehou a fondé en 2004 Trade Links LLC, agence de conseil aux entreprises des pays émergents, travaillant notamment au développement des exportations africaines dans le cadre de l'*African Growth and Opportunity Act* (Agoa, la loi qui facilite l'accès des pays africains au marché américain). Elle a également occupé le poste de directrice générale pour les États-Unis à la Banque africaine de développement (BAD) de 2008 à 2010. ●

A. A. T.



D. A. PETERSON



PABLO MARTINEZ MONSIVALS/AP/SIPA

Linda Thomas-Greenfield

62 ans, secrétaire d'État adjointe chargée des Affaires africaines

Diplomate chevronnée, Linda Thomas-Greenfield se destinait pourtant à une carrière universitaire. Mais alors qu'elle était étudiante à l'université du Wisconsin, elle s'est rendue au Liberia (sujet de son mémoire), où elle a rencontré des diplomates américains qui lui donnèrent le goût du métier. Au cours de ses trente-deux années de carrière, cette Africaine-Américaine originaire de Louisiane a occupé des postes en Suisse, au Pakistan, au Kenya, en Gambie, au Nigeria et en Jamaïque avant de devenir ambassadrice au Liberia en 2008, puis d'être rappelée à Washington en 2012 pour prendre la tête de la très convoitée direction des ressources humaines du département d'État. Là, elle veilla en particulier à la diversité des recrutements, « pour que les diplomates en poste reflètent le visage de l'Amérique d'aujourd'hui ».

Depuis août 2013 lui incombe la lourde tâche de succéder à Johnnie Carson, très apprécié en Afrique malgré quelques sorties de route. En un an, Thomas-Greenfield n'a, elle, commis aucun impair. En plus de la gestion des dossiers chauds, elle a œuvré au renforcement des liens institutionnels entre les États-Unis et l'Union africaine. Autre cheval de bataille de la diplomate : la défense des droits des homosexuels. Elle a ainsi critiqué la loi récemment votée au Nigeria qui leur interdit de s'unir ou de s'afficher publiquement.

Seule ombre au tableau : l'Agoa, qui n'a toujours pas été renouvelé par le Congrès. Le temps presse, puisque l'Agoa expire en 2015. ●

JEAN-ÉRIC BOULIN

Tigidanke Camara

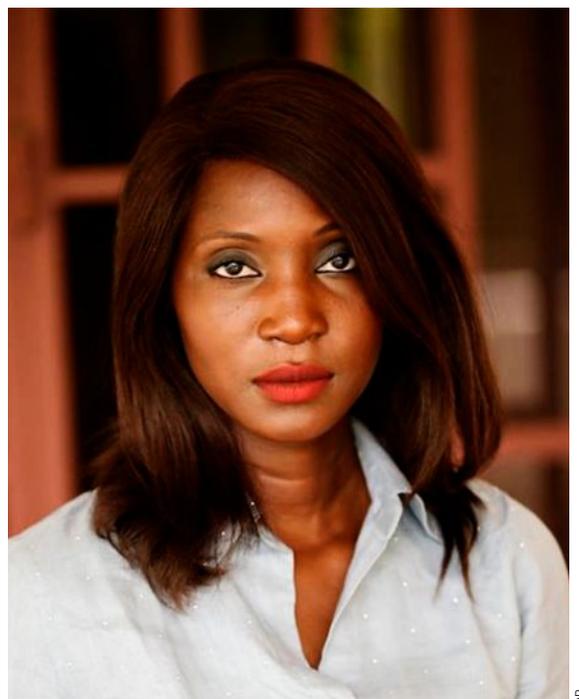
PDG et fondatrice de Tigui Mining Group et de Camara Diamond & Gold Trading Network

Elle n'a rien d'une poupée. New-Yorkaise depuis dix-sept ans, Tigidanke Mounir Camara est née et a grandi à Conakry, en Guinée, a poursuivi des études de management au Maroc avant de s'envoler en 1996 pour les États-Unis afin de se consacrer au mannequinat. En 2001, à la naissance de ses jumeaux, elle met fin à sa carrière mais reste dans l'univers de la mode. Elle dirigera Thomas Pink, filiale de Louis Vuitton, puis Bonpoint, marque de vêtements de luxe pour enfants, aux États-Unis. Elle habillera quelques rejets de célébrités, dont ceux de Barack Obama, Jennifer Lopez, Angelina Jolie ou Tom Cruise. Fin 2009, Tigui ouvre sa propre maison de mode, Foudis, qui, depuis, a organisé des défilés à New York, à Milan et à Conakry. Elle a également lancé des lignes de produits pour la peau (Danké) et pour les cheveux (Mowa).

La même année, l'Américaine d'origine guinéenne a investi dans un tout autre domaine. Elle a en effet fondé une compagnie minière, Camara Diamond & Gold Trading Network (CDGTN), puis, en 2012, Tigui Mining Group, basé à New York et à Conakry. Elle contacte des consultants réputés du secteur pour l'aider à mettre en musique son *business plan* et lever les fonds nécessaires. Ses activités sont en plein essor : acquisition de licences d'exploitation, partenariats avec plusieurs responsables du secteur minier dans l'Ouest africain, ouverture envisagée de bureaux en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal.

Étant l'une des rares femmes à diriger un groupe dans ce secteur, elle a naturellement rejoint l'association Women in Mining International (WIM) et a créé, l'an dernier, une antenne en Guinée. ●

CLARISSE JUOMPAN-YAKAM



DR

Un partenariat public-privé au service de 30 000 Africains

La vie des habitants de l'île Bugala, en Ouganda, s'améliore de jour en jour grâce à un PPP qui met en place des infrastructures vitales. Une solution originale pour combler le déficit d'infrastructures en Afrique.

Bugala est une île de 30 000 âmes située au nord-ouest du lac Victoria. Région rurale excentrée, elle bénéficie d'un vaste projet d'infrastructures comprenant de nouvelles liaisons par ferry, un réseau routier, l'approvisionnement en électricité et en eau potable. Kalangala Infrastructure Services (KIS) – un partenariat public-privé (PPP) entre le gouvernement ougandais, les bailleurs de fonds européens et le secteur privé – est chargé de construire et exploiter ces équipements. KIS est une filiale d'InfraCo Africa (www.infracoafrika.com), une organisation financée par plusieurs gouvernements, et travaille en partenariat avec eleQtra (www.eleQtra.com), une société spécialisée dans le développement d'infrastructures privées en Afrique. Leurs progrès sont tels qu'ils bouleversent la perception populaire quant au rôle du secteur privé au service des populations rurales.

KIS exploitera deux nouveaux ferries, construits pour un coût de 50 millions de dollars, ainsi qu'une route de 66 km revêtue de graviers – la première véritable route desservant toute l'île. D'une technologie moderne, les ferries Ro-Ro (Roll on/Roll off) à double coque transporteront passagers et véhicules entre Bugala et le continent. KIS installe aussi une centrale électrique hybride solaire-diesel de 1,8 mégawatt et un réseau de transport et de distribution d'électricité pour desservir les habitants et les commerces. KIS leur fournira également l'eau potable grâce à un réseau et une station de pompage à énergie solaire.

Le premier des deux ferries, le MV Pearl, est en service depuis un an et demi. Le second, MV Ssesse, sera opérationnel à partir de septembre. « Le ferry a transformé l'économie de l'île en la rapprochant de la terre ferme, explique John Opiro, Directeur Général de KIS. L'entrée en service du deuxième navire va permettre d'accélérer le développement économique, de stimuler les investissements dans de nouvelles entreprises et dans le tourisme. »

Les nouvelles liaisons vont en effet accélérer les échanges commerciaux entre Bugala et le reste du pays, transformant radicalement la situation économique de l'île et de sa population. « L'ancien ferry assurait six voyages par jour, chacun durant à peu près une heure et vingt minutes, poursuit John Opiro. Chacun des deux nouveaux ferries peut transporter jusqu'à 200 passagers et 20 véhicules en seulement 25 minutes et ce, dix fois par jour. Les camions pourront ainsi faire jusqu'à trois allers et retours par jour. »

Démontrer aux gouvernements que le privé est efficace

InfraCo et eleQtra font partie de ces organisations et sociétés qui agissent là où d'autres jugent les projets d'infrastructures trop risqués. En s'adaptant à la réglementation, eleQtra a obtenu une licence de producteur d'électricité et une autre de transport fluvial – la première en Ouganda. Grâce à elles et en renforçant les compétences locales, elle a pu mener à bien le projet Kalangala. De telles entreprises réussissent et assument les coûts directs et les risques dans des régions désertées par les opérateurs privés depuis les crises financières de 1997 et 2008 et les récessions économiques qu'elles ont déclenchées.

En dépit de ce contexte, l'Afrique est aujourd'hui la deuxième région la plus dynamique au monde, après l'Asie. Dix pays africains réalisent les croissances les plus fortes de la planète. Mais ces performances ne dureront pas si les gouvernements africains, les bailleurs de fonds et les investisseurs étrangers n'adoptent pas des plans d'urgence et des formules originales pour mettre en place et développer les infrastructures dont le continent a tant besoin.



« L'huile de palme et la pêche sont deux activités très porteuses sur l'île Bugala, explique John Opiro. Les infrastructures que nous avons mises place améliorent les conditions de vie de la population et permettent d'attirer de nouvelles compétences. Les habitants estiment que nous les avons libérés de la pauvreté. Ce projet a totalement changé leur perception du rôle du secteur privé. Il a aussi démontré au gouvernement que le secteur privé sait être efficace. »

Les PPP ne sont pas réservés aux mégaprojets

Pour InfraCo et eleQtra, l'ensemble sera opérationnel d'ici à la fin 2014. Un véritable tour de force, pour le Directeur Général de KIS. « Du début à la fin, tout a été long et difficile, dit John Opiro. Il a fallu composer avec la lenteur bureaucratique, avec les exigences liées à la réglementation du transport, de l'électricité, de l'eau... Parfois huit à dix autorités différentes, sachant qu'un retard dans un domaine et c'est tout le projet qui est retardé. » Un changement de ministre et le temps nécessaire à sa prise de fonction ont fait partie des retards imprévus – et ce ne fut pas le plus long ! « Il s'agit de la première ligne privée de transport par ferry du pays, poursuit Opiro. C'est sans précédent. Tout le monde a dû apprendre et s'adapter au fur et à mesure. »

KIS est financé par différents fonds publics et par un prêt à long terme accordé par les banques commerciales et les institutions financières étatiques. Dans un tel montage, les bailleurs de fonds utilisent leur assise financière pour garantir la signature de l'accord auprès des investisseurs commerciaux. C'est une approche nouvelle, particulièrement adaptée aux infrastructures rurales. « La plupart des investisseurs privés ont une approche à court

terme, rarement plus de cinq ans, explique John Opiro. C'est rarement suffisant pour des projets d'infrastructures en Afrique. Dans notre cas, le soutien de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) a permis un allongement partiel du crédit sur 15 ans. »

Selon la Banque mondiale, il faudrait investir près de 100 milliards de dollars par an pendant dix ans pour que l'Afrique subsaharienne dispose d'infrastructures en électricité, transports, télécoms et eau potable d'un niveau comparable à celui des autres régions en développement. Chaque année, il manque quelque 40 milliards de dollars pour y parvenir. La Banque mondiale, le FMI et bien d'autres institutions financières internationales, comme la Banque africaine de développement et DBSA, la banque sud-africaine de développement, sont mobilisées pour réunir les financements de mégaprojets, comme le barrage hydroélectrique d'Inga3, en RD Congo – 4 800 mégawatts pour un coût de 12 milliards de dollars – ou le corridor routier Nord-Sud, reliant Dar es Salaam en Tanzanie à Durban en Afrique du Sud (10 milliards de dollars). Ce faisant, elles ont tendance à négliger de plus petits programmes, qui n'en sont pas moins essentiels pour transformer les conditions de vie en Afrique subsaharienne.

Avec des projets d'énergie éolienne au Cap-Vert, de production d'électricité au Ghana et en Zambie, de réhabilitation ferroviaire au Kenya, d'énergies renouvelables au Mozambique, les développeurs d'infrastructure du secteur privé comme eleQtra sont en train de faire la différence. Alliant leur savoir-faire en infrastructures avec une connaissance technique, juridique et réglementaire, de telles entreprises installent des équipements novateurs dans de multiples secteurs, conduisent leurs projets de A à Z, et permettent l'installation d'infrastructures vitales dans des pays en développement que d'autres jugent à haut risque.

Michael Dyne



▲ Débat sur la diversité à l'université d'Oberlin, dans l'Ohio.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cours locaux et profs magistraux

Des milliers d'Africains officient dans les amphis et laboratoires du pays. Ils y trouvent d'excellentes conditions de travail, et sont **particulièrement appréciés des universités américaines.**

Avril 2000 à Lawrence, au Kansas. L'écrivain camerounais Patrice Nganang est invité au congrès annuel de l'Association de littérature africaine. À sa grande surprise, les enseignants d'origine africaine constituent au moins 70 % de l'auditoire. Mieux, trentenaires et postdoctorants comme lui, ils ont déjà une longue expérience en tant que professeurs titulaires, certains occupant même des postes à responsabilité. Inimaginable à la Humboldt

Universität de Berlin, où il est alors chargé de cours. Stimulé, Nganang postule. Deux mois plus tard, il est recruté à l'université Shippensburg, en Pennsylvanie. Depuis, il a servi au Vassar College et enseigne actuellement la théorie littéraire à l'université d'État de New York. Une mobilité qui témoigne de la relative facilité avec laquelle les Africains intègrent les facultés américaines.

Selon François Durpaire, professeur à l'université de Cergy-Pontoise, en région

parisienne, spécialiste des relations entre les États-Unis et l'Afrique (auteur de *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone?* L'Harmattan, 2005), ce phénomène est né à la fin des années 1950, dans un contexte de guerre froide. Américains et Soviétiques ont élaboré des politiques éducatives en direction de l'Afrique et octroyé des bourses aux futurs dirigeants du continent. Ainsi, l'ancien président ghanéen Kwame Nkrumah a étudié aux États-Unis, la figure de l'indépendance congolaise Patrice Lumumba à Moscou. Cette « relation éducative » se poursuit aujourd'hui. Derrière les pionniers, comme le Congolais Aliko Songolo (université de l'Iowa), et

« BOURSE OBAMA », PREMIÈRE PROMO

Pour Barack Obama, « ce ne sont plus les géants comme Kenyatta et Mandela qui façonneront le futur de l'Afrique, mais bien ces jeunes qui débordent de talent et d'énergie ». Afin d'encourager leur « attitude positive » et de donner un coup de pouce aux jeunes décideurs politiques, économiques et de la société civile, le président américain

a lancé en 2010 la Young African Leaders Initiative (Yali, initiative en faveur des jeunes leaders africains). Piloté par la Maison Blanche, le programme va permettre de faire venir chaque année aux États-Unis, pendant six semaines, 500 jeunes d'Afrique subsaharienne, âgés de 25 à 35 ans, qui ont déjà fait leurs preuves dans les secteurs public,

privé ou à but non lucratif. Ils seront accueillis dans les universités américaines pour suivre l'un des trois programmes préparés à leur intention : affaires et entrepreneuriat, gestion publique et leadership civique. La promotion 2014, la première, est arrivée aux États-Unis le 16 juin, au terme d'une sélection

drastique (80 000 dossiers reçus) réalisée en début d'année par les ambassades américaines en Afrique. Celle de Lomé, au Togo, a par exemple reçu 340 dossiers et sélectionné 6 boursiers, dont 3 femmes. Temps fort du séjour de ces 500 Yali Fellows ? Leur rencontre avec Obama, à Washington. ●

JEAN-ÉRIC BOULIN

les célébrités, comme le Sénégalais Mamadou Diouf (chef du département Afrique de l'université Columbia), le Congolais Alain Mabanckou (université de Californie, Los Angeles, UCLA) ou encore le Camerounais Achille Mbembe (qui a enseigné, entre autres, à l'université Columbia et à Berkeley, avant de rejoindre l'université de Witwatersrand, à Johannesburg), officient des milliers de professeurs anonymes.

La plupart d'entre eux enseignent les sciences humaines et sociales, notamment au sein des départements de littérature francophone (où ils remplacent progressivement les Haïtiens), mais ils sont également nombreux dans les amphithéâtres et laboratoires spécialisés dans les sciences dures, ainsi que dans les filières artistiques.

Cette forte représentation des Africains dans le corps professoral des universités américaines s'explique notamment par leur haut niveau de formation. Durpaire cite ainsi une enquête réalisée en 2010 aux États-Unis, qui les identifie comme le groupe de migrants le plus diplômé : 48 %

d'entre eux ont un niveau bac +3, contre 24 % des membres de la communauté blanche et 13 % des Africains-Américains.

LES MEILLEURS. Patrice Nganang, lui, souligne le caractère « réellement international » des universités américaines, qui ouvrent largement leurs postes autant aux Africains qu'aux Européens et aux Asiatiques. Elles n'ont pas de préférence, si ce n'est pour les meil-

L'origine n'est pas un handicap, au contraire : les profils atypiques sont valorisés.

leurs : les candidats sont jugés sur leurs seules compétences et leurs publications. L'origine n'est pas un handicap, au contraire, et les profils atypiques sont valorisés. « Marqué par les effets de la ségrégation, le pays a construit des dispositifs pour faire une place à la diversité », explique François Durpaire. « Dans les années 1970 et 1980, l'institution

universitaire a été à la pointe de la discrimination positive. Être issu d'un pays peu représenté aux États-Unis peut être un atout, ce qui n'est pas le cas en France, où prévaut une idéologie républicaine d'effacement des différences. »

Les Africains, eux, plébiscitent les facultés américaines pour les remarquables conditions de travail qu'elles offrent. Selon le classement de Shanghai 2013, 17 des 20 meilleures universités au monde sont américaines. Aller enseigner aux États-Unis, c'est donc tendre vers l'excellence.

Une intégration qui témoigne de l'érudition de la diaspora africaine, mais souligne aussi l'ampleur de la fuite des cerveaux. Même si certains d'entre eux « compensent » en effectuant des allers-retours dans des universités du continent ou en y proposant leurs cours en ligne, la plupart de ces enseignants africains acquièrent la nationalité américaine et s'installent aux États-Unis. ●

CLARISSE JUOMPAN-YAKAM

The Corporate Council of Africa

6^e U.S.-AFRICA INFRASTRUCTURE CONFERENCE

Thème principal cette année: comment les grandes métropoles africaines font face à une urbanisation croissante et aux nouvelles exigences d'une classe moyenne en plein essor.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT !

www.africacncl.org

U.S.-Africa Infrastructure Conference

BUILDING RESILIENT CITIES*

7-9 Octobre 2014 | WASHINGTON, DC

*Construire les villes de l'avenir

THE CORPORATE COUNCIL ON
AFRICA
WWW.AFRICACNCL.ORG

INTERVIEW

Christopher Fomunyoh « Les Africains aspirent à une gouvernance moderne »

Directeur Afrique du National Democratic Institute, basé à Washington, le juriste et politologue camerounais décrypte la vision de l'Afrique selon Obama.

À 57 ans, Christopher Fomunyoh partage son temps entre Washington et les capitales africaines. En 1992, le politologue camerounais a rejoint le National Democratic Institute (NDI), dont il dirige désormais le département Afrique. Ce think tank démocrate est l'un des organisateurs du Forum de la société civile africaine, qui se tiendra le 4 août en marge du sommet des chefs d'État, à Washington.

JEUNE AFRIQUE : Le regard des États-Unis sur l'Afrique a-t-il changé ?

CHRISTOPHER FOMUNYOH : Il y a une continuité dans l'approche, et les centres d'intérêt demeurent les mêmes. La différence majeure réside dans la mise en œuvre des programmes d'assistance et dans les montants alloués.

La marge de manœuvre des administrations qui se sont succédé dépend du contexte, de la disponibilité des ressources financières et de la politique intérieure. Par exemple, Bill Clinton affichait son amour pour l'Afrique. Son successeur, George W. Bush, s'est révélé bien plus généreux avec le continent, même si les aides se sont surtout concentrées sur des secteurs précis, notamment la santé et la sécurité. Barack

Obama, lui, ne se contente pas de clamer son amour pour l'Afrique. Il a une vision très rationnelle de ce qui peut être accompli, même si le manque de ressources financières entrave la mise en œuvre de sa politique africaine.

Une rencontre est prévue le 4 août au Congrès avec des personnalités de la société civile comme Wole Soyinka et Desmond Tutu...

Cela témoigne de la multiplicité des centres d'intérêt qu'ont les États-Unis sur le continent et qui concernent le Congrès mais aussi les ONG, les associations professionnelles, les entreprises, les universités et les think tanks.

L'un des thèmes du sommet est « la gouvernance pour l'avenir ». On parlera démocratie, transparence des scrutins... Sur quels leviers Barack Obama peut-il agir pour faciliter l'alternance ?

Selon un vieil adage africain, on peut amener un cheval jusqu'à l'eau, mais on ne peut pas l'obliger à boire.

Quelques pays ont expérimenté l'alternance ou ont connu une relative stabilité grâce à la limitation des mandats. Il est donc normal que l'inquiétude s'installe devant sa possible abrogation dans certains pays.

La résolution définitive de ces différends revient aux seuls Africains. Nous sommes au XXI^e siècle, et ces derniers aspirent eux aussi à une gouvernance moderne de leurs États. Ils sont conscients que

les tripatouillages récurrents des Constitutions fragilisent la paix, la stabilité, la croissance économique et les institutions... On peut difficilement accepter que des chefs d'État déjà au pouvoir alors que Barack Obama était à l'école primaire ou au secondaire en soient toujours à manipuler populations et Constitutions pour ne pas céder leur place. Le président américain, lui, pense déjà à son départ, au terme de ses deux mandats, comme le prévoit la Constitution américaine.

Les États-Unis peuvent-ils vraiment jouer un rôle dans le renouvellement des élites ?

Il revient aux Africains de le faire. Le président Obama en est conscient. Il a mis sur pied le programme Yali [*Young African Leaders Initiative, lire p. 64*], appelé à devenir le principal canal des États-Unis pour développer le leadership chez les jeunes Africains, leur inculquer certaines valeurs et donner des repères à ceux qui souhaitent s'engager de manière citoyenne dans la politique, l'économie ou la société civile.

Que peut-on attendre du sommet ?

Les populations africaines espèrent des débats ouverts sur les trois thèmes retenus : le commerce et l'investissement, la paix et la sécurité, la gouvernance. Un grand pas serait franchi si les dirigeants africains, réunis autour d'Obama, prenaient enfin conscience que le règlement de ces problématiques dépend avant tout de l'instauration de la démocratie. Cela rassurerait les millions d'Africains qui aspirent à un avenir meilleur. Et ce serait un réel encouragement pour ceux de nos leaders qui sont de vrais démocrates et œuvrent déjà dans ce sens. Une telle prise de conscience serait aussi profitable à Barack Obama : elle démontrerait à l'opinion américaine et internationale qu'il a une vision et des projets pour l'Afrique. ●

Propos recueillis par

CLARISSE JUOMPAN-YAKAM

► Le juriste camerounais supervise nombre de programmes de soutien à la démocratie sur le continent.



La crédibilité Au Service de la Nation

VIVEZ TOUTES VOS PASSIONS SUR STV... Votre Télé !



SPORT

SERIE

CINEMA

MUSIQUE

CULTURE

MAGAZINE

INFORMATION

JEUNESSE

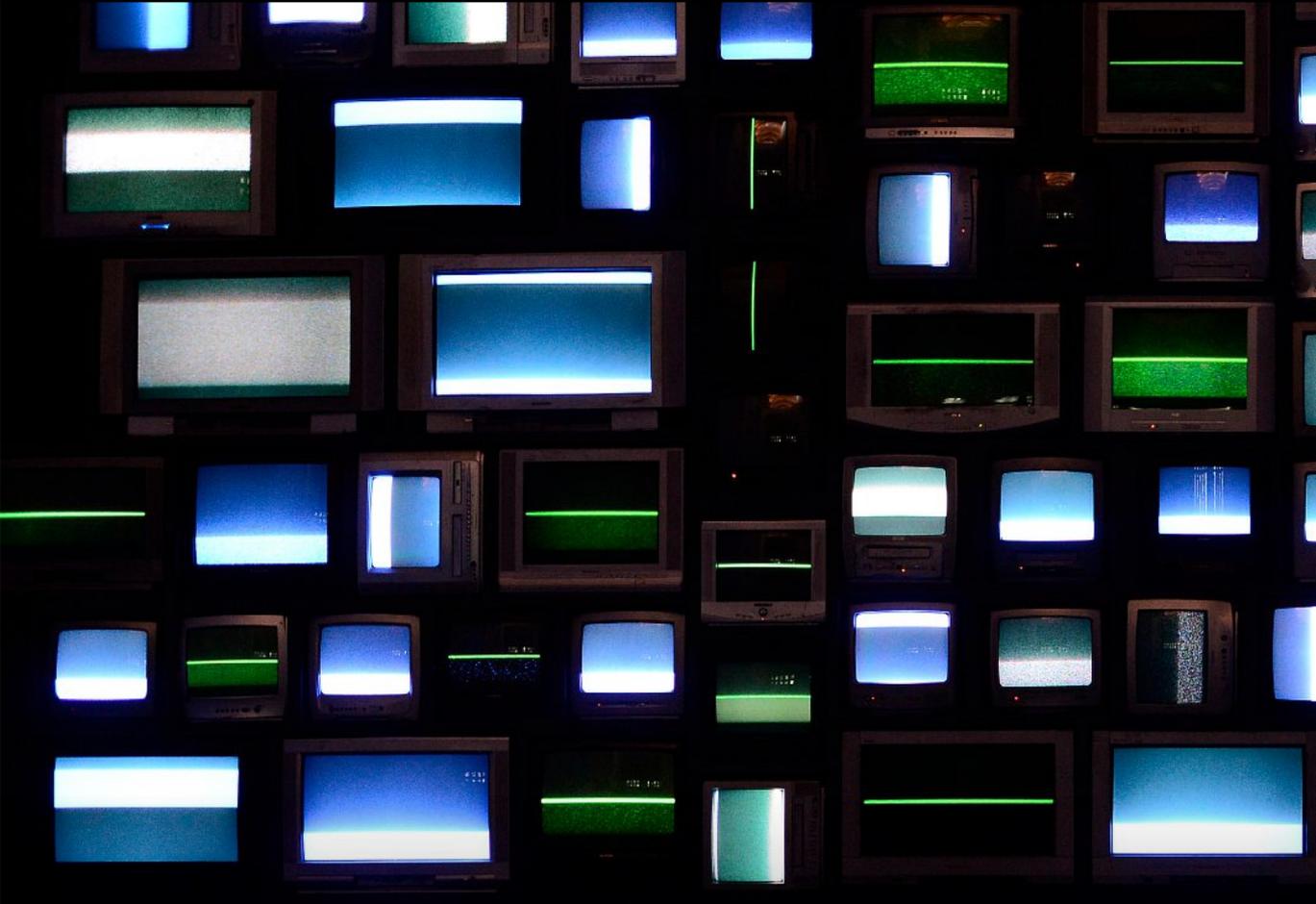
DOCUMENTAIRE



EUTELSAT 16A KU-BAND
ORBITAL POS.16°E
POL: Horizontal,
FREQ:10804 MHZ,
MOD: DVB-S2/8PSK FEC:2/3
SYMBOL RATE : 30 Msps
VIDEO : MPEG-4

BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
IMMEUBLE KASSAP
BP: 4883, DOUALA-CAMEROUN
TÉL: + 237 3343 4188
FAX: + 237 3343 1900





MÉDIAS

La TNT, une menace pour les chaînes africaines ?

DÉCIDEURS

Saad Sefrioui

Directeur général délégué d'Addoha

AFRIQUE DE L'EST

Ecobank relève
le défi kényan



À quelques mois du passage à la diffusion numérique de ses télévisions, le continent redouble d'efforts. Un bouleversement audiovisuel où le pire comme le meilleur peuvent encore survenir.

JULIEN CLÉMENÇOT

Le 17 juin 2015, la grande majorité des chaînes hertziennes africaines (accessibles avec une antenne râteau) devront théoriquement cesser de diffuser en analogique pour passer à la télévision numérique terrestre (TNT). À onze mois de cette échéance, force est de constater que les États accusent un certain retard. Selon le cabinet Balancing Act, sur 54 pays africains, seuls la Tanzanie et Maurice avaient terminé leur migration en juin. Tous s'y étaient pourtant engagés en 2006 devant l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Ce changement technologique – dont le but est notamment de libérer des fréquences pour la fourniture d'accès internet à très haut débit – permettra d'améliorer la qualité de réception des chaînes qui seront disponibles en haute définition et surtout de multiplier leur nombre grâce à la compression du signal. Chaque pays pourra ainsi disposer de plusieurs bouquets appelés multiplex et réunissant cinq à dix canaux. Résultat, des dizaines de télévisions seront accessibles au plus grand nombre, sans compter les offres payantes.

Au-delà du manque d'anticipation, ce retard dans le passage au numérique ●●●

▲ Il ne reste que onze mois aux États africains pour se préparer à quitter l'analogique.

... s'explique par les coûts élevés qu'il représente. Au total, les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) vont devoir régler une facture estimée à environ 265 milliards de F CFA (403,9 millions d'euros). Au Sénégal, la transition coûterait 39 milliards de F CFA, elle représenterait 45 milliards de F CFA au Mali et 35 milliards de F CFA au Burkina Faso – pour ne donner que quelques exemples. Plus de 90 % de ces montants sont destinés à la construction de réseaux d'émetteurs, le reste devant servir à la création d'une entreprise de diffusion spécialisée, à des campagnes d'information et à la subvention pour l'acquisition de décodeurs. Recevoir la télévision numérique coûtera en effet au moins 20 dollars (14,50 euros) aux foyers dont le poste ne comprend pas de tuner TNT. Sur ce point, les États ont une fois encore attendu le dernier moment. Ce n'est que le 1^{er} juillet que l'UEMOA a interdit l'importation de téléviseurs non équipés, quand seulement 10 % du parc est renouvelé par les ménages chaque année.

ÉCRAN NOIR. Pris par le temps, plusieurs États ont accepté des solutions clés en main. C'est le cas de la RD Congo et de la Guinée avec l'opérateur de chaînes satellites chinois Star Times, ou du Sénégal avec l'opérateur local Excaf (*lire encadré*). À Kinshasa, l'accord signé en 2013 avec Star Times prévoyait le passage au numérique de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), la fourniture de 1,5 million de décodeurs, et la construction du système de diffusion et du réseau de transmission. Le tout pour un investissement maximal de 150 millions de dollars. Le contrat, dont J.A. a obtenu une copie, a finalement été dénoncé il y a quelques mois en raison de clauses jugées léonines : sur vingt-cinq ans, le groupe chinois pouvait espérer générer un chiffre d'affaires de plus de 1,4 milliard de dollars. Pour l'heure, personne ne sait comment Kinshasa va gérer la transition.

Les téléspectateurs risquent-ils de se retrouver

► **Seulement 10 % du parc de téléviseurs est renouvelé chaque année.**



Dérogation

Trente-trois pays, dont la quasi-totalité des pays francophones du continent, ont obtenu l'autorisation de prolonger l'utilisation de la bande analogique VHF (de 174 à 240 MHz) jusqu'au 17 juin 2020. Si, au-delà de cette date, certains poursuivent ce type de diffusion, ils devront le faire en accord avec leurs voisins pour ne pas créer d'interférences.



face à un écran noir ? Dans les faits, les accros du petit écran peuvent respirer. Aucun pays n'envisage un arrêt pur et simple de la diffusion analogique tant qu'une partie suffisamment large des foyers ne recevra pas la TNT. Certains feront même coexister les deux systèmes, probablement plusieurs années. « Le rendez-vous de 2015 n'impose pas l'arrêt des émissions

AU SÉNÉGAL, LE JACKPOT CONTESTÉ DE SIDY DIAGNE

En décrochant le marché sénégalais du passage au numérique, le groupe local Excaf a grillé la politesse à de nombreux concurrents de rang mondial comme Portugal Telecom, les français TDF, Alcatel et Thomson, ou les chinois Huawei et ZTE. Sidy Diagne, son directeur général, qui assure travailler sur ce chantier depuis dix-huit mois, a obtenu le droit d'exploiter deux multiplex (canaux diffusés sur une même fréquence) et de proposer ainsi une trentaine de chaînes en accès payant. Pour partie, ce sont celles qui composent son bouquet actuel, vendu

5000 F CFA (7,60 euros). En échange, il s'est engagé à investir près de 40 milliards de F CFA dans la transition vers la télévision numérique terrestre (TNT). « Ce contrat a retiré une épine du pied du gouvernement, car l'entreprise va financer l'intégralité de l'opération, de la construction de l'infrastructure à la fourniture de 1 million de décodeurs », explique Amadou Top, directeur exécutif du Comité national de pilotage de la transition de l'audiovisuel analogique au numérique (Contan), mis en place fin 2013.

Mais à peine dévoilé, cet accord a créé

la polémique. Des dirigeants des chaînes 2STV ou TFM reprochent au gouvernement d'entretenir le flou autour du contrat et de ne pas associer l'ensemble des éditeurs de contenus au mode de gestion des multiplex. Interrogé par J.A., Amadou Top assure qu'Excaf ne bénéficiera pas d'une clause d'exclusivité. « Pour le moment, nous disposons de quatre multiplex. En 2015, nous en aurons huit. Si d'autres groupes veulent développer une offre de TNT payante, ils devront aider Excaf à se rembourser », assure-t-il. ●

JULIEN CLÉMENÇOT



XINHUA/ZUMA/REA

« cinq ans. Les télévisions s'attachent davantage à répondre aux attentes du public », constate Pierre-Paul Vander Sande.

Pendant, la faiblesse des programmes africains constitue encore l'un des obstacles majeurs à ce changement. Faute de budgets suffisants (ils sont souvent inférieurs à 1 million d'euros selon le cabinet Masson), les télévisions nationales privées ne participent pas au financement des fictions et préfèrent souvent acheter des dizaines d'épisodes de séries indiennes ou brésiliennes pour quelques milliers de dollars. « La réussite du passage à la TNT pose la question de l'accompagnement des chaînes et des producteurs », confirme Sylvain Béletre, consultant médias de Balancing Act. L'une des solutions pourrait résider dans la création d'un fonds de soutien alimenté grâce à la vente des fréquences libérées aux acteurs des télécoms. En France, leur concession sur quinze ans, appelée le « dividende numérique », a rapporté 3,5 milliards d'euros à l'État.

Un coup de pouce d'autant plus nécessaire que les télévisions nationales africaines risquent de devoir affronter la concurrence de groupes étrangers. Si Canal+ n'envisageait pas d'être disponible sur la TNT il y a encore trois ans, le groupe français fait désormais du lobbying auprès de tous les États francophones pour y trouver sa place. Cela pour au moins deux raisons. Premièrement, il divisera ainsi ses coûts de diffusion, beaucoup plus chère quand elle est assurée par satellite. Deuxièmement, il élargit son nombre d'abonnés potentiels en faisant chuter le prix d'accès à son bouquet. Avant de s'installer dans son fauteuil, le téléspectateur de Canal+ a déjà dépensé 50 000 F CFA environ pour acquérir une parabole, l'installer et payer son abonnement. Avec la TNT, cette somme baissera de moitié, décodeur inclus.

analogiques. C'est un signal fort qui appelle le secteur audiovisuel à faire son aggiornamento », espère Olivier Zegna Rata, conseiller du Cameroun sur la question.

Les difficultés que rencontrent les États ne doivent pas masquer le véritable enjeu du passage à la TNT : « C'est l'occasion d'une refonte globale du paysage audiovisuel », estime Nawfel Raghay, consultant et ancien directeur général de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (Haca) du Maroc (*lire interview p. 72*). Dans la plupart des pays, le secteur est handicapé par le fait qu'une grande partie de l'audience, et donc des revenus publicitaires associés, échappe aux télévisions nationales. « En Afrique, les chaînes internationales drainent entre 25 % et 60 % des téléspectateurs, ce qui est bien plus que dans le reste du monde », confirme Pierre-Paul Vander Sande, expert en marketing des médias et ancien directeur international de la régie de France Télévisions.

COUP DE POUCE. Dans ce contexte, l'arrivée de la TNT offre aux chaînes africaines la possibilité de reconquérir leur propre marché. « Un mouvement en ce sens est observé depuis environ



Les Français à la peine

À défaut d'avoir su proposer une offre commune incluant des schémas de financement, les groupes français TDF, Alcatel et Thomson peinent à vendre leur expertise et leurs équipements dans le cadre du passage à la TNT en Afrique. Une aubaine pour leurs concurrents chinois (Star Times, Huawei et ZTE), mais aussi italiens et indiens.

MESURES FIABLES. Résultat, toutes les télévisions locales redoutent une baisse de leur audience et donc de leurs recettes, alors que le marché publicitaire reste embryonnaire. En Europe, les chaînes s'arrogent 80 % du total des dépenses publicitaires, mais sur le continent elles en captent rarement plus de 40 % ou 50 % selon les pays. La survie des plus fragiles risque d'être d'autant plus menacée que les régies des chaînes panafricaines et internationales pourront, grâce aux évolutions technologiques offertes par la TNT, proposer des spots différenciés en fonction des zones. Voilà qui ne manquera pas de séduire de nouveaux annonceurs.

« Pour se structurer, le marché a besoin de mesures d'audiences fiables qui fassent consensus », estime Pierre-Paul Vander Sande. « C'est indispensable, confirme Jean-Pierre Mutamba, président de B-One, l'une des 70 chaînes diffusées à Kinshasa. En RD Congo, certains annonceurs



préfèrent payer de l'affichage plutôt qu'une publicité à la télévision car personne ne connaît l'audience des chaînes. » Sur le continent, seuls l'Afrique du Sud, le Maroc et le Nigeria bénéficient de véritables outils de télémétrie. « En Afrique francophone, TNS Sofres propose bien des études, mais elles reposent sur des vagues d'entretiens réalisés au mieux une fois par an en dehors des grands événements sportifs », déplore François Deplanck, directeur des programmes de Canal+ Overseas, dont le groupe vient de diffuser la Coupe du monde.

Le Gabon s'est lancé dans la course. Son contrat avec l'entreprise Omedia, partenaire de Médiamétrie sur le continent, aboutira dans quelques années à des mesures télémétriques. La Côte d'Ivoire et le Sénégal semblent vouloir lui emboîter le pas. « Avec le passage à la TNT, il suffira d'équiper un certain nombre de boîtiers de puces téléphoniques pour rapatrier les données », explique Ismaïla Sidibé, fondateur d'Africable, qui s'imagine déjà réaliser les mesures pour toute l'Afrique de l'Ouest. La révolution TNT est en marche. ●

INTERVIEW

Nawfel Raghay

Ancien directeur général de la **Haute Autorité de la communication audiovisuelle**

« Au Maroc, il faudrait investir 110 millions de dollars avant juin 2015 »

Selon le consultant, le principal enjeu pour le royaume chérifien n'est pas technico-économique, mais sociétal.

JEUNE AFRIQUE: Le Maroc sera-t-il prêt pour le rendez-vous de juin 2015 ?

NAWFEL RAGHAY: Si ce qu'on entend par « prêt » est l'existence d'un réseau d'émetteurs TNT, la réponse est oui. Ils couvrent actuellement 80 % de la population. Mais émettre ne signifie pas nécessairement être reçu. Le taux de pénétration de la TNT dans les foyers se situe entre 6 % et 8 % actuellement. Sur un total de 5,6 millions de foyers, plus de 5 millions ne sont pas encore équipés, et ce à une année de l'échéance de l'extinction de l'analogique. Vu la faible implication des pouvoirs politiques, il ne fait aucun doute que la situation demeurera quasi identique en juin 2015.

Pour quelles raisons prévoyez-vous cet échec ?

Le déploiement de la TNT s'est effectué en l'absence de toute stratégie nationale. Il a été appréhendé sous son seul angle technologique.



AIC PRESS

Les actions menées pour accompagner ce changement majeur – la création d'une chaîne de fiction sur la TNT, une campagne d'information de quelques mois en 2008 et l'interdiction d'importer des téléviseurs sans tuner TNT à partir

de 2010 – étaient très en deçà des efforts nécessaires. Vu les délais, il est impératif de lancer une opération coup de poing. C'est-à-dire fabriquer et installer des boîtiers TNT low cost dans tout le royaume et acquérir en diffusion terrestre gratuite et en multicanal les droits des très grandes manifestations sportives à venir comme la Coupe d'Afrique des nations qui sera organisée au Maroc [en 2015]. Au total, il faudrait investir au moins 110 millions de dollars [plus de 80 millions d'euros] pour sauver la télévision terrestre marocaine d'une mort annoncée.

Quelles seraient les conséquences d'un non-respect de cette échéance pour le Maroc ?

La diffusion en analogique, au-delà de 2015 pour les fréquences UHF et de 2020 pour les fréquences VHF, entraînera un risque de brouillage des signaux numériques des pays voisins, notamment dans le sud de l'Espagne, à Las Palmas et au Portugal. Et ce alors que les accords et règlements de l'Union internationale des télécommunications doivent leur assurer une totale protection de l'usage de ces fréquences. ●

Propos recueillis par **JULIEN CLÉMENÇOT**

CÔTE D'IVOIRE VENT DE CHANGEMENT CHEZ COMIUM

L'homme d'affaires libanais **Nizar Dalloul**, président de Comium, le quatrième opérateur de téléphonie mobile ivoirien, a procédé à un réaménagement dans la plus grande discrétion. **Samir Tafesh**, directeur du département commercial et du marketing, a été nommé directeur général par intérim de l'entreprise en remplacement du Canadien **Michel Herbert**, qui a quitté la direction et le pays depuis plusieurs semaines. Ce remaniement survient alors que la part de marché de Comium ne cesse de dégringoler. Selon les statistiques de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), le pack abonnés de Comium a chuté de 43,5 %, l'une des plus fortes baisses du secteur.

SUEZ RÉAGIT

Suite à la publication de l'article « France-Côte d'Ivoire, fini le pré carré ! » dans *Jeune Afrique* n° 2792 (du 13 au 19 juillet), nous avons reçu de Suez Environnement le courrier suivant :

- *Suez n'a pas répondu à l'appel d'offres portant sur la gestion intégrée des déchets solides ménagers et assimilés du district d'Abidjan.*

- *Marie-Ange Debon n'a effectué aucun déplacement à Abidjan, ni dans le cadre de cet appel d'offres, ni à un autre titre.*

Réponse :

Dont acte. Nos sources « haut placées » maintiennent que Suez Environnement a bien pris part à cet appel d'offres. Selon nos informations, le directeur délégué Afrique de Suez a même séjourné dans ce cadre à Abidjan. ●

LA RÉDACTION



DENIS ALLARD/REA

Radio Lagardère commence par le Sénégal

Vibe Radio prendra l'antenne au cours de la première quinzaine d'août. Lancée par le groupe Lagardère via sa filiale Lagardère Active Radio International (Lari), cette radio musicale visera en priorité la jeunesse sénégalaise. Avec deux professionnels aux manettes : pour les programmes, **Jean-Louis Kahoury**, qui vient de la télé privée 2Stv et est un ancien de Radio Nostalgie en Afrique ; et **Paul Saviote**,

qui dirige la radio et avait participé à la constitution du réseau de Nostalgie en Afrique. Lagardère, qui possède déjà depuis longtemps une radio en Afrique du Sud, tient le continent dans son viseur : Arnaud Larssonneur, patron du développement chez Lari, y travaille activement. Après le Sénégal, d'autres Vibe Radio devraient voir le jour dans le reste de l'Afrique subsaharienne, anglophone comme francophone. ●

CONGO SNPC LÈVE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) est sur le point de décrocher 1,5 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros). L'opération, un préfinancement pétrolier piloté par Ecobank Capital - dirigé depuis peu par **Moyo Kamgaing** -, a retenu l'attention d'un pool de financiers africains qui apporteront chacun entre 200 et 300 millions de dollars. Il s'agit d'Ecobank, des nigériens United Bank for Africa et AFC, du gabonais BGFIBank et du sud-africain DBSA. Une banque française figurerait également parmi les prêteurs.

La levée, dont la finalisation est prévue en août, permettra de financer les futurs investissements de la SNPC.

INVESTISSEMENT BPI FRANCE VISE LE SUD DU SAHARA

Spécialisée dans le financement des PME françaises, la banque publique d'investissement dirigée par **Nicolas Dufourcq** s'appête à effectuer ses premiers pas au sud du Sahara via le fonds Averroes III. BPI France et Proparco apporteront ensemble 50 millions d'euros à l'occasion d'un premier *closing*, qui devrait intervenir en septembre. Ils espèrent attirer d'autres

contributeurs afin de doubler la mise. Parallèlement, l'institution travaillerait sur la mise en place d'un fonds d'investissement en direct spécialisé dans l'Afrique subsaharienne. Mais ce dernier projet ne devrait pas voir le jour avant 2015.



PRM/SIPA



PHOTO12/ALAMY

▲ La compagnie étendra l'exploitation du gisement de **Kansanshi** au second semestre.

MINES

First Quantum, zambien mais pas trop

Alors qu'il tire les deux tiers de ses bénéfices de l'État d'Afrique australe, **le producteur de cuivre canadien** chasse sur d'autres terres africaines. La raison ? Des relations tendues avec Lusaka.

« **E**n 2018, nous serons parmi les cinq premiers producteurs de cuivre de la planète ! » À Londres, où *Jeune Afrique* l'a rencontré fin juin, Clive Newall, directeur général de First Quantum, affichait crânement ses ambitions. Avec une

capacité annuelle de production de 450 000 tonnes, la compagnie minière canadienne se classe au huitième rang mondial de la filière du minerai rouge.

Pour atteindre ce niveau, le groupe coté à Toronto et à Londres a parié sur la Zambie dès ses débuts, en 1996. Et 70 % de ses

bénéfices (près de 823 millions d'euros) en 2013 provenaient de son gisement de Kansanshi, dans la ceinture de cuivre. « Une extension de l'exploitation de la mine est prévue au second semestre de cette année, avec la construction de deux fonderies. Elle nous permettra d'augmenter notre

TOUJOURS FÂCHÉ AVEC KINSHASA

FIRST QUANTUM s'est bien tiré du guépier katangais. Le canadien s'était fait exproprier en 2009 de ses gisements de Kolwezi, en RD Congo, par les autorités. Celles-ci affirmaient qu'il n'avait pas suffisamment fait avancer l'exploitation. Elles les avaient ensuite

revendus avec l'aide de Dan Gertler, proche du président congolais Joseph Kabila, au groupe controversé Eurasian Natural Resources Corporation (ENRC). First Quantum estimait avoir investi 600 millions de dollars (453,9 millions d'euros). Au terme d'un

long conflit judiciaire, le groupe a obtenu en 2012 une indemnisation à l'amiable de 1,25 milliard de dollars, versés par le repreneur ENRC. « Pour First Quantum, il n'est pas question de retourner à Kinshasa tant que Joseph Kabila est au pouvoir »,

estime un avocat proche du groupe minier. « En RD Congo, nous avons investi nos fonds propres, nos banquiers étaient terrifiés. Aujourd'hui, nous n'avons plus confiance, nous ne voulons plus prendre des risques aussi importants », explique Newall. ● **C.L.B.**

production de 360 000 tonnes », explique Clive Newall, qui a fondé l'entreprise avec son compatriote britannique Philip Pascall, président du conseil d'administration.

FRAGILE. Si le choix de la Zambie porte ses fruits et permet à First Quantum d'augmenter sa production et ses bénéfices, ses relations tendues avec le gouvernement rendent cette réussite fragile. Élu en septembre 2011, le président Michael Chilufya Sata se montre peu amène à l'égard des miniers, accusés d'évasion fiscale et de profits abusifs.

« La réglementation ne cesse de changer, le niveau des royalties est passé de 3 % à 6 % des bénéfices. En outre, malgré notre investissement dans les fonderies qui augmenteront la valeur ajoutée locale, le gouvernement impose une taxe sur les exportations de 10 %, y compris sur le produit transformé », s'insurge Newall.

First Quantum s'est d'ailleurs engagé dans un bras de fer avec les autorités fiscales. Son but : se voir restituer 150 millions de dollars de TVA. Mais pour ce faire, le groupe doit fournir les certificats d'exportation permettant de connaître la destination finale des minerais extraits de Kansanshi. Une obligation à laquelle First Quantum estime impossible de se conformer, puisqu'il vend sa production à des sociétés de négoce.

RÉTORSION. Par mesure de rétorsion, le groupe a indiqué, le 24 juin, qu'il pourrait étaler dans le temps les investissements qu'il lui reste à réaliser dans le pays (pour plus de 1 milliard de dollars)... jusqu'à ce que ce différend s'aplanisse. En 2012, le canadien avait annoncé des investissements de 3,7 milliards de dollars dans le pays d'Afrique australe.

Désormais, Clive Newall cherche d'autres relais de

croissance ailleurs. L'Amérique latine, l'autre continent du cuivre, intéresse First Quantum. En 2017, il va lancer l'exploitation de sa mine de Cobre au Panamá. Il vise une production de 90 000 t par an.

Mais l'Afrique subsaharienne reste la cible de prédilection du groupe. « Sur le continent, il y a des risques, notamment politiques, mais nous avons appris à nous en accommoder. En matière de coûts d'exploitation dans les métaux de base, le sud du Sahara peut s'avérer très compétitif. À titre d'exemple, chaque tonne de cuivre extraite à Kansanshi nous coûte 7 000 dollars, contre parfois plus de 20 000 dollars dans des zones reculées du Pérou », souligne le cofondateur de First Quantum.

EXPROPRIÉ. Le groupe cherche donc des opportunités africaines.

Mais n'est pas encore prêt à revenir dans la partie congolaise (RD Congo) de la ceinture de cuivre, où il s'était fait exproprier de ses permis miniers par Kinshasa en 2009 (*lire l'encadré p. 74*).

Quant à la Mauritanie, où il exploite la mine de cuivre de Gueilb Moghrein (36 000 t produites par an)

depuis 2006, les perspectives n'y sont pas enthousiasmantes. « Nous n'avons pas été chanceux dans ce pays. L'exploration sur des terrains sableux est beaucoup plus complexe et coûteuse », indique Clive Newall.

Sur le continent, d'autres filières minières attirent First Quantum. « Nous produisons déjà 15 000 t de nickel et 10 000 t de zinc, deux domaines dans lesquels nous souhaitons étoffer notre portefeuille, notamment en Afrique de l'Ouest », explique Clive Newall. Il indique ainsi s'être rendu récemment au Mali pour étudier les opportunités offertes par ces métaux de base. ●

CHRISTOPHE LE BEC,
envoyé spécial à Londres

Le groupe compte encore investir 1 milliard de dollars dans le pays. Mais il prend son temps.

JEUNE AFRIQUE
Toute l'actualité économique en continu
.com



Retrouvez sur
economie.jeuneafrique.com
toute l'actualité économique
et financière du continent

Cette semaine, à la une :

➤ **Commerce international**
La Cedeao autorise la signature de l'APE avec l'Union européenne

➤ **Finance islamique**
Banque populaire s'allie à Guidance Financial Group

➤ **Textile**
Le chinois C&H Garment Company va construire une usine au Rwanda

➤ **Togo**
Le groupe Accor expulsé de l'hôtel Mercure Sarakawa

L'infographie de la semaine



Le top 10 des plus fortes croissances urbaines



MAROC

Le neveu qui monte

Promu directeur général délégué du groupe Addoha en 2011, **Saad Sefrioui** est devenu l'un des piliers de l'expansion panafricaine du géant marocain de l'immobilier.

Addoha, leader de la promotion immobilière au Maroc, a entamé depuis déjà quelques années une expansion tous azimuts en Afrique subsaharienne, notamment au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, mais aussi en Côte d'Ivoire et en Guinée. Fondé par Anas Sefrioui, le groupe fait feu de tout bois, grâce à ses deux bras armés : Addoha dans l'immobilier et Cimaf, la première cimenterie africaine battant pavillon marocain. Cette offensive, Anas Sefrioui l'a décidée et en a tracé les contours. Et pour l'exécuter, il a misé sur un proche, un autre Sefrioui : Saad, son neveu, qui officie depuis 2011 en tant que directeur général délégué du groupe.

Bien introduit dans les cercles de pouvoir en Afrique subsaharienne, l'homme joue un peu les intermédiaires : « Mon rôle est de prospecter, de nouer des contacts à haut niveau et d'ouvrir la voie pour le groupe, avant de passer le relais aux équipes opérationnelles chapeautées par mon cousin [un autre neveu d'Anas] Abdessamad Sefrioui, notre DG Afrique », confie le neveu du magnat marocain de l'immobilier. Des missions qu'il exécute également pour la deuxième entreprise d'Anas Sefrioui, Cimaf, au sein de laquelle il officie en tant que conseiller du président. Ces postes, il estime ne pas les devoir à sa proximité avec le fondateur du groupe, mais à son travail et à son expérience. « J'ai une relation exceptionnelle avec le président. Il n'est pas seulement un oncle, mais c'est aussi un père, voire un mentor. Il m'a toujours conseillé et guidé. Mais il ne fait pas de cadeaux,

En dates

1982

Naissance à Fès

2003

Diplômé en droit des affaires, Panthéon-Assas Paris

2004

Directeur général de Sefrioui Ghassoul

2005

Diplômé en administration des affaires, HEC Montréal

2007

Lance Morocco Tourist Refund
Vice-consul honoraire de Madagascar au Maroc

2011

Nommé par le roi au Conseil économique et social
Intègre le groupe Addoha

2014

Président du Conseil d'affaires maroco-ivoirien



GROUPE ADDOHA

car pour lui, seuls le travail et le résultat comptent », insiste-t-il. Officiellement, Saad Sefrioui n'est pas le numéro deux du groupe, qui compte cinq autres DG délégués, dont Kenza, la fille d'Anas Sefrioui. Mais, étant donné que ce dernier n'a eu que des filles, Saad peut clairement être considéré son dauphin. Diplômé en droit des affaires de

l'université Panthéon-Assas de Paris, Saad Sefrioui a dû gagner sa légitimité hors du cercle Addoha.

ENTREPRENEUR. En 2004, il a à peine 22 ans quand son père – Saïd Sefrioui, frère aîné d'Anas – meurt. Saad, l'aîné de la fratrie, prépare alors un diplôme en administration des affaires à HEC Montréal. Mais

après ce décès, il doit reprendre les rênes de l'entreprise familiale, une société minière basée à Fès qui exploite depuis plus d'un demi-siècle le seul gisement de ghas-soul connu au monde. Saad va en faire un véritable petit joyau. Exit le ghas-soul vendu en vrac dans les souks du royaume chérifien et de Tunisie; cette argile ancestrale utilisée au hammam devient un produit cosmétique à part entière, et se décline en savons, shampoings, produits de beauté... Le jeune héritier modernise l'entreprise et lui ouvre des débouchés à l'export, en Europe, aux États-Unis et au Japon. Cette réussite lui vaut plusieurs prix, mais suscite des convoitises.

En 2012, le ghas-soul se retrouve au milieu d'une bataille politique.

Car les islamistes au pouvoir au Maroc (le PJD) le considèrent comme un monopole, une sorte de rente accordée injustement aux Sefrioui. Mais quand la polémique éclate, Saad a déjà rejoint Addoha et démissionné de ses responsabilités au sein de l'entreprise familiale, dirigée désormais par son autre oncle, Salah-Eddine. Entre le ghas-soul et Addoha, Saad Sefrioui a trouvé le temps de lancer sa propre entreprise, Morocco Tourist Refund, une contre-entreprise montée avec le groupe Fintrax, et qui offre le premier service de détaxe dans le royaume.

DIPLOMATE. Né à Fès dans une famille de commerçants, Saad Sefrioui se définit tout naturellement comme entrepreneur. Mais quand son oncle fait appel à lui, il lâche tout pour le rejoindre au sein d'Addoha. « J'ai toujours considéré mon oncle comme un modèle. C'est un honneur de travailler à ses côtés », estime le jeune directeur général. Mais ce qu'Anas Sefrioui lui offre, c'est bien plus qu'un salaire: c'est un challenge, un rêve africain. Le groupe vient tout juste d'enclencher sa

politique d'expansion, et, aux yeux de son oncle, Saad est la personne idéale pour la mettre à exécution. Car ce travailleur ambitieux est aussi un diplomate-né. En effet, les réceptions présidentielles, les dîners ministériels et autres mandanités, il connaît. En 2007 déjà, il est l'un des plus jeunes consuls honoraires marocains, d'abord de Madagascar puis de Pologne. En 2009, ce membre actif de la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc), est nommé président du conseil d'affaires maroco-tunisien, avant d'être, depuis quelques mois, président du conseil d'affaires maroco-ivoirien.

Durant l'année 2011, son activisme social lui vaut une nomination royale au sein du Conseil économique, social et environ-

nemental. Une expérience utile pour sa prospection africaine. « Dans l'immobilier, on négocie directement avec les premiers cercles du pouvoir sur des questions sensibles comme le foncier, la fiscalité, la réglementation... Ce n'est pas une partie de plaisir », avoue

un autre promoteur, qui s'est déjà attelé à la tâche sans succès. Épaulé par son oncle, dont l'aura dépasse les frontières du royaume, et aidé par l'expertise métier du groupe, Saad, pour sa part, navigue dans ce domaine avec aisance. Le réseautage fait d'ailleurs partie des hobbies de cet ancien golfeur. « Ça fait longtemps que je n'ai pas joué au golf. Tout mon temps libre, je l'exploite à entretenir mes relations », nous déclare-t-il. Présent aujourd'hui dans six pays au sud du Sahara, à travers ses filiales immobilières et ses cimenteries, Saad Sefrioui pense qu'il reste beaucoup à faire. Son oncle, lui, place la barre très haut avec des objectifs chiffrés: atteindre les 100 000 logements produits dès 2015, et ouvrir d'ici là six nouvelles cimenteries, qui s'ajouteront aux cinq déjà opérationnelles. ●

MEHDI MICHBAL, à Casablanca

Il n'est pas numéro deux du groupe, mais il est perçu comme le dauphin de son oncle.

ON EN PARLE



JEREMY GLYN

**ZOAB HOESEN
MICROSOFT**

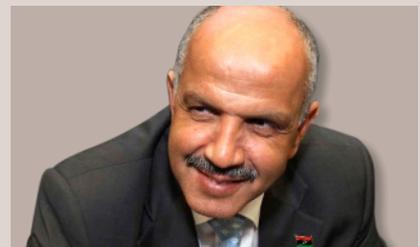
Jusqu'à présent directeur des opérations de Microsoft Afrique du Sud, il en devient le **directeur général**. Il remplace Mteto Nyati, qui quitte l'entreprise après six ans à la tête de la filiale locale du géant américain.



HICHEM

**MOHAMED BICHIOU
AL-KARAMA HOLDING**

Ancien de la Banque centrale tunisienne, il a été directeur général de la Bourse de Tunis avant d'être nommé à la tête de ce holding chargé de la gestion d'une cinquantaine d'**entreprises confisquées** après la révolution de 2011.



RONALD ZAK/AP/SIPA

**ABDULRAHMAN BEN YEZZA
LIBYAN INVESTMENT AUTHORITY**

À la suite du limogeage d'Abdulmagid Breish, le fonds souverain libyen LIA a nommé Abdulrahman Ben Yezza au poste de **président**. Il avait notamment été ministre du Pétrole entre novembre 2011 et novembre 2012.



KEVIN LEIGHTON/L&G

▲ Ehouman Kassi doit permettre à la banque de percer enfin dans la zone.

AFRIQUE DE L'EST

Ecobank relève le défi kényan

Le groupe bancaire panafricain est à la traîne et multiplie les pertes dans la sous-région. Pour redresser la barre, il veut booster sa capacité à accompagner les grandes entreprises régionales.

Environ 58 millions de dollars (42,8 millions d'euros), dont 20 millions au cours des deux dernières années. Les pertes enregistrées depuis 2009 en Afrique de l'Est par Ecobank sont lourdes. « En 2013, sur nos six filiales dans la zone [Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie], une seule était profitable, celle du Burundi », concède Ehouman Kassi.

Depuis un an, c'est ce patron ivoirien, ex-dirigeant de la banque d'investissement du groupe panafricain, qui veille aux destinées d'Ecobank Kenya et de la région Afrique de l'Est. Sa mission ? Permettre au groupe de percer dans une zone où il arrive loin derrière les leaders. « En 2020, sur les dix pays africains qui généreront le plus de revenus dans le domaine bancaire, trois

seront situés en Afrique de l'Est : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Le Kenya sera même au troisième rang », insiste Ehouman Kassi. Aujourd'hui, la région pèse peu au sein d'un groupe qui, s'il est panafricain, réalise l'immense majorité de ses revenus en Afrique de l'Ouest. En 2013, l'est du continent n'a fourni que 3,4 % de ses revenus, c'est la plus petite de ses régions d'opération. Elle pèse trois fois moins que l'Afrique centrale, où Ecobank compte pourtant moins d'agences et moins de salariés.

En Afrique de l'Est, le Kenya concentre désormais toutes les attentions. « Ecobank a trop longtemps délaissé ce marché phare. Il aurait dû être sa priorité dans la zone, explique un spécialiste du secteur. Il est presque allé trop vite dans les pays voisins et pas assez vite

à Nairobi. Il aurait par exemple pu mettre en place ses propres équipes plus tôt. »

LOCOMOTIVE. Certes, la reprise d'East Africa Building Society (EABS) en juin 2008 a permis au groupe de mettre un pied dans le plus stratégique des marchés de la zone. Mais dans un pays qui compte 44 banques en activité, dont une dizaine de fleurons, elle n'a guère apporté plus. Fin 2013, après cinq ans d'activité, Ecobank demeurerait un acteur très marginal du paysage bancaire local. Au 22^e rang par la taille, la banque ne contrôlait alors que 0,7 % des dépôts de la place.

Convaincu qu'un succès dans la locomotive est-africaine entraînera des réussites dans toute la zone, le groupe veut désormais accélérer le mouvement. Ecobank, qui dispose encore dans le pays d'un portefeuille diversifié de particuliers et d'entreprises, donne maintenant la priorité aux grandes compagnies, panafricaines, régionales et étatiques notamment. « EABS était une société de prêt hypothécaire qui réalisait des financements pour

les particuliers. Il a fallu nettoyer le portefeuille pour développer la spécialité d'Ecobank, les grands comptes », insiste Ehouman Kassi.

Le groupe mise ainsi sur son principal atout face à la concurrence : sa capacité d'accompagnement des entreprises dans l'ensemble de son réseau panafricain. Certes, la plupart des grandes institutions kényanes ont elles aussi mis le cap sur les pays voisins, Soudan du Sud et Ouganda en tête. Mais rares sont celles qui comptent des relais jusque dans l'est de la RD Congo ou au Burundi. Sur ce point, Yoann Lhonneur reste toutefois prudent. « Ecobank compte moins d'une cinquantaine d'agences en Afrique de l'Est. C'est presque trois fois moins que Kenya Commercial Bank, explique le directeur associé de Devlhon Consulting, un cabinet de conseil en management et stratégie dans le secteur financier. En termes de performance

commerciale, Ecobank est toutefois plus efficace. »

Selon Ehouman Kassi, l'autre force du groupe, c'est sa « plateforme technologique, notamment avec le système de "pooling" proposé aux clients [une gestion centralisée de la trésorerie de différentes filiales] et la possibilité de réaliser leurs transactions en ligne ». Ecobank complète par ailleurs sa panoplie locale de services aux entreprises : il vient de décrocher dans le pays une licence pour son activité de banque d'investissement, avec à la clé plusieurs mandats en cours. Le groupe a également annoncé son

Toujours dans le rouge

Résultats en Afrique de l'Est (en millions de dollars)



intention d'injecter 100 millions de dollars de fonds propres dans sa filiale kényane, ce qui permettra de tripler le capital et donc la capacité de financement. « Même les plus grandes banques locales ne peuvent pas accorder de financements importants, pour de gros projets d'infrastructures ou d'exploitation de ressources naturelles par exemple, décrypte Ehouman Kassi. Il y a une opportunité. »

Si les grands acteurs kényans tels qu'Equity Bank ou Kenya Commercial Bank se focalisent surtout sur les particuliers, la partie ne sera toutefois pas simple. « Les banques internationales actives au Kenya ont dominé le segment des grandes entreprises au cours de la dernière décennie certes, mais avec de nombreux dirigeants venus de multinationales, les banques locales sont désormais tout aussi compétitives, estime Francis Mwangi, analyste chez ...

Communiqué



Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014.
Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

NIGERIA

« Plus riche, plus lent »



LE NOUVEAU calcul du PIB nigérian, au mois d'avril, a donné lieu tout récemment à d'autres données, plus plausibles, sur la croissance du PIB de la première économie africaine. Par rapport à ce qui avait été publié auparavant, le niveau de la croissance est en baisse notable, avec une tendance moyenne d'environ 5 %, contre 7 % précédemment. Le taux de croissance du PIB pour 2012 a été révisé à la baisse à 4,21 %, contre 6,5 %. Et celui de l'année dernière a également été revu à la baisse à 5,5 %, contre 7,3 %. Mais l'impact immédiat de cette nouvelle série de données sera minime. Dans le passé, les chiffres du PIB nigérian relevaient davantage de la conjecture. La disponibilité de meilleures données

compensera donc d'éventuelles déceptions.

Le secteur manufacturier a montré une force exceptionnelle, avec une progression moyenne de 17,69 % entre 2010 et 2013. Cela s'explique en grande partie par la récente augmentation de l'activité de raffinage de pétrole et une reprise importante dans le domaine du ciment. La croissance du secteur de la construction est restée vigoureuse de 2010 à 2013.

Le dynamisme dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (les télécoms) semble avoir été beaucoup plus faible qu'estimé précédemment, soit 33 % de croissance par an. Sans doute parce que les calculs sont moins biaisés par



Razia Khan,
Responsable de la
recherche Afrique,
Standard Chartered

une sous-estimation sévère de la taille du secteur. Enfin, la croissance du secteur financier a été volatile, de 0,9 % en moyenne entre 2010 et 2013. C'est une surprise et cela ne correspond pas au type de corrélation à laquelle on peut s'attendre entre la croissance du secteur financier et celle du PIB. On peut ainsi espérer une normalisation de ce lien au cours du temps. » ●

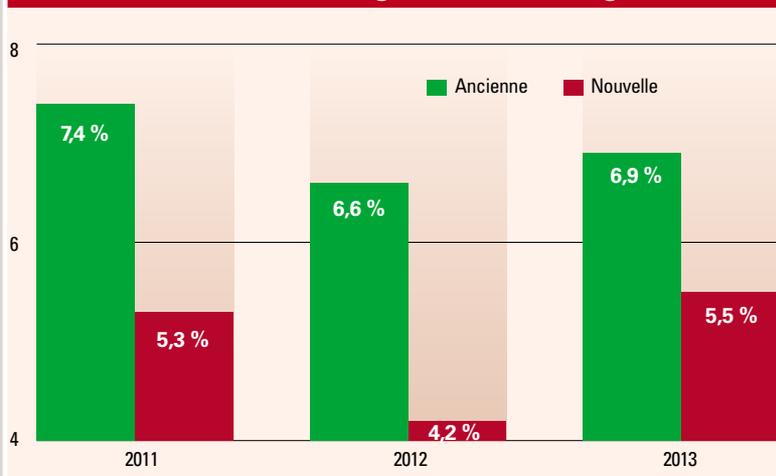
... Standard Investment Bank. Et désormais, ces banques à capitaux locaux jouissent d'un accès privilégié à des fonds en devises à long terme, un handicap de moins face aux multinationales soutenues par leur maison mère. »

PRUDENCE. Sur le segment des particuliers, hautement compétitif, Ecobank compte jouer la carte de la prudence. À raison, estime Yoann Lhonneur : « Le marché kényan est plus sophistiqué en termes de produits et de services que celui de l'Afrique de l'Ouest. » Ecobank entend bien offrir aux salariés de ses entreprises clientes des services adaptés mais, en dehors de cela, elle ne se lancera pas dans une conquête coûteuse et peut-être même vouée à l'échec. Equity Bank, le leader, compte 8,4 millions de clients et plus de 10 000 agents commercialisant ses produits à travers le pays. Seule la diaspora d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale établie en Afrique de l'Est est dans le viseur d'Ecobank, qui entend là aussi utiliser son réseau.

En attendant que tous ces chantiers portent leurs fruits, le groupe cherche à maîtriser les coûts dans une zone où ils sont très élevés au regard des revenus générés. Au Kenya, où la banque compte 30 agences, la création d'une dizaine de sites supplémentaires seulement est envisagée, surtout à Nairobi et à Mombasa. « Nous avons ouvert quatre agences en janvier sans augmenter le nombre de salariés, juste en réorganisant les équipes », se réjouit Ehouman Kassi. Selon nos informations (non confirmées par la banque), les pertes d'Ecobank Kenya auraient déjà été réduites de plus des deux tiers en un an. Objectif désormais : ramener la plus prometteuse des filiales de la zone dans le vert d'ici à la fin de l'année ou au cours de la suivante et passer au douzième ou treizième rang national. Dans la région, les choses s'arrangent. « Quatre filiales de la zone font des profits aujourd'hui. Seuls le Kenya et l'Ouganda restent dans le rouge », conclut Ehouman Kassi. ●

FRÉDÉRIC MAURY

Croissance du PIB nigérian revue et corrigée



SOURCE : BUREAU NATIONAL DES STATISTIQUES, BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

BOOM TV

DU DIVERTISSEMENT EXPLOSIIF



La Première Chaîne Urbaine Au Cameroun ...

EUTELSAT 16A,
POS. 16° East, POL.H
FREQ. 12562.25 MHZ,
MOD: DVB-S/QPSK, FEC: 5/6,
SYMBOL RATE : 30 Msps

RESIDENCE KASSAP
Boulevard de la Liberté, Akwa
BP 4883 DOUALA - CAMEROUN
Tel: +237 3343 4188
Fax: +237 3343 1900

HOMMAGE

Nadine Gordimer

l'Africaine

Décédée à l'âge de 90 ans le 13 juillet, **la Prix Nobel de littérature** aura été une militante antiapartheid de la première heure. Elle laisse une œuvre magistrale, mémoire de l'Afrique du Sud contemporaine, que saluent dans nos colonnes des écrivains et intellectuels de renom.

SÉVERINE KODJO-GRANDVAUX

Une détermination à toute épreuve et une énergie inépuisable débordant d'un corps frêle et gracile; une écrivaine hors norme et une militante de la première heure... Depuis l'annonce de son décès, les hommages à la Sud-Africaine Nadine Gordimer se sont multipliés. La première et unique Africaine à recevoir le prix Nobel de littérature, en 1991, aura été de toutes les luttes contre l'apartheid et, plus largement, contre les inégalités et les discriminations.

Femme de lettres, femme de combats, Nadine Gordimer aura été les deux à la fois sans jamais avoir à choisir. Au point qu'il est impossible d'évoquer son œuvre littéraire sans revenir sur son engagement. Cependant, l'auteure de 15 romans, de nombreux essais et critiques et de plus de 200 nouvelles traduites dans une trentaine de langues prenait soin de préciser: « J'ai été passionnément engagée dans la lutte antiapartheid, mais je défie quiconque de trouver de la propagande dans l'un de mes 22 livres. »

Viscéralement attachée à sa terre natale, Nadine Gordimer aura toujours refusé de s'exiler malgré les pressions et la censure. « Je n'ai jamais oublié ce que Jean-Paul Sartre a dit: "Quand vous allez en exil, vous perdez votre place dans le monde." Quelques-uns de mes meilleurs amis et camarades ont dû s'exiler ou passer plusieurs années en prison. Cela a eu un terrible effet sur eux. Certains ont dépéri là-bas et n'ont plus jamais écrit », confiait-elle en 2009 à *Paris Match*. Nadine Gordimer se définissait comme une « Africaine blanche »: « Par mon combat, j'ai gagné le droit de faire partie de ce pays. » Nul ne songera à le lui enlever. La dame de fer des lettres sud-africaines aura toujours écrit, sans relâche. Son style est à son image, incisif et élégant. Ses textes recèlent une finesse psychologique d'une très grande acuité. Au final, c'est l'universalité de la condition humaine qu'elle aura excellé à disséquer. ●

► En
mars 1964.



Par **ROMUALD FONKOUA**,
directeur du Centre international
d'études francophones
de l'université Paris-Sorbonne



PATRICK BOY/OPALE

Disparition d'une voyante

Cette femme déterminée représentait une face de l'Afrique du Sud dont elle donnait une vision sans concession. Tout en défendant une conception exigeante de l'écrivain.

Son visage se confond avec celui de l'Afrique du Sud blanche de langue anglaise. Issue d'une famille d'émigrés juifs européens, Nadine Gordimer est née en 1923 à Springs, dans les environs de Johannesburg, d'un père horloger, originaire de Lituanie, qui fréquente la synagogue, et d'une mère originaire d'Angleterre, qui n'éprouve d'intérêt pour aucune religion. Les modestes conditions de vie des Gordimer, qui adhèrent aux discours suprématistes de l'époque, contraignent les deux filles du couple à demeurer dans cette ville où elles reçoivent une éducation de la petite bourgeoisie : tennis, natation, danse.

À l'âge de 10 ans, on détecte chez la future Prix Nobel ce qu'on croit être une malformation cardiaque et qui n'est en réalité que la conséquence d'une hyperactivité. Sa mère décide alors de lui interdire toute activité parascolaire et éducative et la confie à un précepteur. Entre 11 et 16 ans, elle passe le plus clair de son temps à lire et à écrire. Elle publie son premier texte dans les colonnes pour enfants du journal

Johannesburg Sunday Express en 1936 et sa première nouvelle dans le magazine *Forum* deux ans plus tard. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, elle intègre l'université du Witwatersrand, à Johannesburg, pour faire des études de littérature, mais au lieu d'obtenir un diplôme elle fait au contraire l'expérience d'une « éducation bohème ».

DÉLIQUESCENCE. Elle découvre sur les bancs de l'université une mixité raciale qu'elle approfondit progressivement après la rencontre d'un journaliste anglais, Anthony Sampson, futur directeur du magazine *Drum*, qui la conduit dans les townships où vivent les collaborateurs africains de cette publication. Dans ce milieu, elle comprend que, à la différence de ses parents qui resteront toujours des Européens en Afrique subsaharienne, elle est une Blanche sud-africaine qui, en plus, n'appartient pas à la « majorité afrikaner » dont elle ne pourrait se réclamer.

C'est de cette prise de conscience que procède la dimension politique de son œuvre littéraire. Celle-ci se caractérise

par une vision sans concession du monde sud-africain. Elle saisit d'abord l'univers de ces Blancs qui vivent parmi les Noirs comme des êtres « dans une forêt parmi les arbres », pour reprendre ses propres termes. Passé son premier récit autobiographique, *The Lying Days* (1953), tous ses écrits qui portent témoignage de la déliquescence progressive du mode de vie social sud-africain au lendemain de la guerre seront censurés. *Un monde d'étrangers* (1958), qui est le récit de la découverte par un jeune Anglais de la ségrégation raciale, sera interdit pendant douze ans. *Feu le monde bourgeois* (1966), dont le titre est explicite, sera, lui, censuré pendant dix ans. Même *Fille de Burger* (1979) n'échappe pas totalement à la censure malgré sa notoriété acquise grâce au Booker Prize remporté en 1974 pour *Le Conservateur* : une exploration méticuleuse de la psyché d'un fermier blanc sud-africain.

Puis elle sonde le monde interracial à partir de la position des Noirs ou des hommes de couleur. *Ceux de July* (1981) raconte l'histoire d'un domestique noir qui sauve ses maîtres de la violence des quartiers blancs en les cachant dans son village. *Un caprice de la nature* (1987) s'intéresse au sort d'une femme blanche qui devient la première dame de son pays aux bras d'un nouvel époux après l'assassinat de son mari, leader de la lutte contre l'apartheid. *Histoire de mon fils* (1990) met en scène le conflit de l'enfant d'un combattant de la liberté aux prises avec sa propre liberté de mœurs.

Mais cette capacité à transgresser les frontières raciales pour raconter les histoires n'est pas sans conséquence. Les

20 novembre 1923 :
naissance de
Nadine Gordimer

1936 : publie son
premier texte dans
les pages jeunesse
du *Sunday Express*
à Johannesburg

1938 :
publie sa
première
nouvelle dans le
magazine *Forum*

1949 :
publie son
premier recueil
de nouvelles,
Face to Face

1953 :
publie
son premier
roman,
The Lying Days

1957 :
héberge
le président
de l'ANC Albert
Lutuli, alors
en liberté
sous caution

Nadine Gordimer
Afrique du Sud

*Femme de lettres,
femme de combats*

1948 : le Parti
national afrikaner
remporte les
élections. Début de
l'apartheid



AFTONBLADET BILD / BESTIMAGE

◀ Lors de la remise du prix Nobel, le 10 décembre 1991.

textes consacrés au monde des Noirs seront durant un certain temps frappés d'inauthenticité. Au cours des années 1970, Nadine Gordimer est accusée par certains intellectuels du Congrès national africain (ANC) de n'avoir aucune qualité pour rendre compte de la vérité des « gens de ce monde ».

PIÈGES. La censure de ses textes du monde blanc comme la méfiance des Noirs pour ses œuvres qui les mettent en scène ne l'empêchent pas d'écrire. Pour Nadine Gordimer, le regard d'un étranger sur une communauté peut révéler à celle-ci bien des choses qu'elle ignore d'elle-même. Elle a rencontré durant sa carrière des difficultés qu'elle n'a su résoudre que par une volonté farouche de préserver sa liberté d'écrivain.

En lui accordant son prix en 1991, le jury du Nobel avait pris soin de noter que son indéniable activisme politique n'interférait pas dans son travail littéraire. Il a ainsi su distinguer ce qui relevait de son engagement politique réel et concret en faveur de la cause des Noirs (la caution de la lutte armée, l'aide aux intellectuels de l'ANC, le soutien à l'action révolutionnaire communiste) de ce qui relevait du domaine propre de la littérature. De fait, à la question de savoir quelle serait l'incidence de l'apartheid sur son œuvre, elle répondait invariablement : « Ce n'est pas l'apartheid qui a fait de moi un écrivain, et ce n'est pas la fin de l'apartheid qui va me pousser à m'arrêter. » Elle refusait également de voir dans son couronnement par



1958 :
Un monde d'étrangers
(A World of Strangers)
Albin Michel

1962 : se lie d'amitié avec les avocats de Nelson Mandela lors de son procès qui le mènera en prison



1963 :
Occasion for Loving



1966 :
Feu le monde bourgeois
(The Late Bourgeois World)



1970 :
A Guest of Honour



AFP

1960 : massacre de Sharpeville, instauration de l'état d'urgence et interdiction de l'ANC. Elle rejoint l'ANC



DB LONDON EXPRESS

10 décembre 1960 : Albert Lutuli Prix Nobel de la paix

1964 : Mandela condamné à la prison à vie

le Nobel une couronne pour son tombeau d'écrivain. La réussite de l'action politique, le succès littéraire étaient des pièges dont il fallait se garder.

Les problèmes moraux auxquels les personnages sont confrontés dans ses livres demeurent après la victoire contre l'apartheid. Les sujets qu'elle y traite montrent qu'en tant qu'écrivain elle a toujours su prendre de la distance par rapport aux événements immédiats et se placer dans la position du visionnaire. Lorsque, à l'arrivée de Mandela au pouvoir en 1994, Gordimer publie *Personne pour m'accompagner*, elle prévoit déjà la déception des leaders de la lutte contre la ségrégation raciale dans la société sud-africaine postapartheid. *L'Arme domestique* (1998) témoigne de l'avènement d'un nouvel ordre juridique dans une Afrique du Sud égalitaire où les Blancs doivent désormais comparaître devant des juges comme tout autre justiciable pour des délits de droit commun. Dans *Un amant de fortune* (2001), elle construit une œuvre où le sujet n'est plus le monde sud-africain de l'apartheid mais bien la rencontre des laissés-pour-compte en tout genre et la liberté individuelle.

La victoire sur l'apartheid ne signe pas la disparition des inégalités ou des iniquités dans le monde. Elle renforce au contraire le pouvoir de l'écriture et le rôle de l'écrivain. Habilement, Nadine Gordimer a toujours voulu « être voyante et se faire voyant », selon le mot de Rimbaud dans sa *Lettre du voyant*. C'est ce qui fait d'elle l'une des grandes figures de la littérature africaine. ●



1974 :
Booker Prize pour
Le Conservateur
(*The Conservationist*)

1979 :
Fille de Burger
(*Burger's Daughter*)

1981 :
Ceux de July
(*July's People*)

1986 : témoigne en faveur
de 22 membres de l'ANC
accusés de trahison

1987 : **Un caprice de la nature**
(*A Sport of Nature*)

1990 : **Histoire de mon fils**
(*My Son's Story*)

Nadine Gordimer
Afrique du Sud

1976 :
plus de
500 personnes
sont tuées lors
des émeutes
de Soweto

1984 :
l'archevêque
Desmond
Tutu Prix
Nobel de
la paix



HELMUTH LOHMANN/AP/SIPA

1990 :
L'ANC est
autorisé,
Mandela
libéré

Par **DANY LAFERRIÈRE,**
membre de l'Académie française



BALTEL/SIPA

Celle qui tient tête

Frêle mais jamais fragile, l'écrivaine engagée aura affiché une volonté à toute épreuve, refusant les faux-fuyants. Portrait.

Nadine Gordimer a vécu 90 ans, elle aurait atteint les 110 ans que je ne serais pas étonné. Elle est faite d'un métal particulier, comme son ami Mandela. Corps bien ciselé de petite danseuse précoce. Vers la toute fin, elle sera frêle mais jamais fragile. La volonté, intacte. Pour elle tout se joue au-dessus des épaules. Ce visage qui n'a presque pas changé au fil du temps. Le nez ? L'impression qu'elle retient sa respiration pour traverser ce fleuve de boue

et de sang. Le regard ? Des yeux à peine posés sur un visage impassible. Des yeux qu'elle ne baisse pas souvent. Quand elle penche la tête légèrement de côté pour vous observer avec ce menton aigu, si avide de comprendre, on pense à ses parents épuisés par les brûlantes questions d'une petite fille qui a vite percé à jour l'hypocrisie d'une société bien-pensante gangrenée par l'injustice. La bouche ? Cette bouche bien dessinée avec parfois ce sourire monalisien qui donne une idée de sa fine séduction.



▲ Visite à Alexandra, township de la banlieue de Johannesburg (le 18 mai 1986).

REUTERS

Droite, raide, elle refuse les faux-fuyants. Cette manière abrupte fera plus tard d'elle la terreur des mondains et des journalistes mal préparés. Pas de temps à perdre. Et les questions reviennent jusqu'à ce qu'elle obtienne la bonne réponse. Sa vision de ce qui est juste reste sans ambiguïté. On trouve cette obsession de la vérité dans ses livres, et cela malgré l'effort qu'elle déploie pour se tenir loin de la propagande. C'est par la lecture qu'elle a pu entendre la rumeur de la rue. L'écriture lui a permis de descendre au fond de la mine. Elle n'a pas le sourire de Mandela, ce sourire qui semble parfois comprendre les excès du monde. Nadine Gordimer est loyale sans être aveugle. Elle dénonce les dérives de l'ANC sans pour autant changer de camp, refusant de désespérer ceux à qui il ne reste que le rêve.

DISCRÉTION. Malgré le Nobel de littérature, on ne semble retenir d'elle que cette conscience morale de l'Afrique du Sud qu'elle était devenue. En fait, elle ne fut qu'une éponge gorgée d'angoisses, toujours discrète sur sa vie intime. Si on suit la piste de son enfance faite de contraintes imposées par une mère possessive, en oubliant pour une fois l'apartheid, on risque de découvrir une romancière plus subtile, et peut-être plus durable, que celle qu'on connaissait. J'ai souvent croisé Nadine Gordimer dans les festivals littéraires, sans jamais oser l'aborder par respect pour la petite fille qui avait osé tenir tête à l'apartheid quand, dans son univers de privilégiés, on fermait encore les yeux. Elle fut la première à hurler de honte. Ce cri résonne encore en nous. ●



Par **ACHILLE MBEMBE**, professeur d'histoire et de sciences politiques à l'université du Witwatersrand (Johannesburg)

VINCENT FOURNIER/A.A.

Un si long chemin

L'auteur du *Conservateur*, Booker Prize 1974, a porté jusqu'au bout un rêve : celui du premier jour après le racisme.

Jacques Derrida émettait, en 1983, le vœu que le terme « apartheid » « reste le nom désormais, l'unique appellation au monde pour le dernier des racismes » et « que vienne un jour où ce sera seulement pour mémoire d'homme ». Mémoire d'homme parce que « la chose qu'il nomme », à savoir le racisme, « ne sera plus » : « Apartheid » sera « le nom d'une chose abolie enfin ». Ce jour futur, le premier après le racisme, il sera difficile de ne pas l'associer à Nadine Gordimer. Et avec elle, au souvenir de tant d'autres, à commencer par son ami Nelson Mandela, qui sut l'entourer de tant d'affection.

MOBILISATIONS. Pendant plus d'un demi-siècle, elle aura inlassablement combattu par la puissance de l'écriture et de la pensée ce crime contre l'humanité que fut le régime ségrégationniste sud-africain. Ce faisant, elle aura profondément marqué de son empreinte le paysage culturel et intellectuel de son pays. Elle qui a commencé sa carrière en 1949, au moment même où le Parti

national arrive au pouvoir et décide de mettre en place l'un des derniers États racistes au monde.

De toute son œuvre l'on peut dire qu'elle reflète, en miroir, l'histoire tourmentée de son pays et des iniquités qui en constituent les fondations. Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, celle-ci n'a jamais été une histoire à part, coupée du reste du monde. À plusieurs égards, l'Afrique du Sud est le tableau sur lequel se seront joués, à la face du monde et sur une échelle compressée, la plupart des grands dilemmes politiques et moraux de notre âge. Lesquels auront été le résultat des contradictions nées de l'expansion européenne outre-mer et de l'implantation d'importantes communautés blanches sur des terres vidées de leurs ayants droit historiques. Ils sont, d'autre part, la conséquence directe de l'affrontement entre la logique de conquête typique des entreprises coloniales de spoliation et son pendant, le droit de résistance des peuples asservis. Davantage encore, au cœur de ces dilemmes se trouve l'institutionnalisation, au lendemain de l'Holocauste, de l'unique régime ●●●

<p>1991 : Prix Nobel de littérature</p>	<p>1994 : <i>Personne pour m'accompagner</i> (None to Accompany Me)</p>	 <p>1998 : <i>L'Arme domestique</i> (The House Gun)</p>	 <p>2001 : <i>Un amant de fortune</i> (The Pickup)</p>	<p>2005 : <i>Bouge-toi!</i> (Get a Life)</p>	<p>2012 : <i>Vivre à présent</i> (No Time Like the Present)</p>	<p>13 juillet 2014 : décès à l'âge de 90 ans</p>
--	--	---	--	---	--	---

<p>1991 : abolition officielle de l'apartheid</p>	<p>1993 : prix Nobel de la paix pour Mandela et De Klerk</p>	 <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">GERARD JULIEN</p>	<p>1994 : premières élections multiraciales. Mandela élu président</p>	<p>1999 : élection de Thabo Mbeki à la présidence</p>	<p>2009 : élection de Jacob Zuma à la présidence</p>	<p>2013 : décès de Nelson Mandela</p>
--	---	--	---	--	---	--



LOUISE GUBB/CORBIS

▲ Nelson Mandela et Nadine Gordimer chantant l'hymne de libération *Nkosi Sikelel' iAfrika* (« Dieu sauve l'Afrique ») au Mémorial Gandhi à Johannesburg, le 29 mai 1993.

... politique au monde fondé sur un racisme d'État publiquement déclaré et assumé.

Pour toutes ces raisons, l'Afrique du Sud aura été au point de départ de certaines des grandes croisades morales et éthiques qui ont ébranlé la conscience universelle au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. C'est ici que le Mahatma Gandhi conçoit pour la première fois l'*ahimsa*, la philosophie de la non-violence qui permettra de mettre un terme à la domination coloniale britannique sur l'Inde. C'est ici que naît, en 1912, le plus vieux mouvement de libération sur le continent africain, le Congrès national africain. L'Afrique du Sud aura servi de terrain d'expérimentation de toutes les grandes causes de l'humanité au cours du XX^e siècle, comme les luttes pour les droits civiques ou pour l'abolition de la peine de mort, et les mobilisations planétaires contre le racisme dont l'abolition de l'apartheid en 1994 représente l'apothéose.

ASILE. La grandeur de Nadine Gordimer aura été d'avoir scellé son sort à ces causes et d'en avoir écrit, comme par anticipation, la mémoire. Pour y parvenir, elle aura dû parcourir un très long chemin. Son éveil à la conscience politique s'est effectué graduellement. Ses premiers textes se penchent sur le caractère artificiel et aliénant de l'existence dans la sorte d'asile que fut la société d'apartheid. Son regard n'est ni historique ni politique.

Il est avant tout intuitif et personnel. Gordimer est fascinée par les zones frontières et les lieux de la vie sociale où se tissent des contacts au-delà des races. Elle instruit un procès en bonne et due forme contre une société blanche à l'imagination mutilée, et ne cesse de dénoncer cette communauté de la peur qui se nourrit de paranoïa.

Elle est fascinée par les lieux de la vie sociale où se tissent des contacts au-delà des races.

Les limites politiques de ces premières œuvres sautent aux yeux. Tout se passe comme si, dans les conditions de l'époque, transgresser les tabous – en particulier par le biais de pratiques hétérosexuelles et de rapports sexuels interracialisés – tenait lieu à la fois de style de vie et de substitut à l'engagement politique formel.

Au cours de cette période bohémienne et libérale, faite de paternalisme et de sentimentalisme, celle de *The Lying Days* (1953) et *Un monde d'étrangers* (1958), Gordimer s'interroge aussi sur les possibilités d'une vie intègre et décente dans un corps social pourri par la violence et le racisme. « J'avais l'impression que tout ce que j'avais à faire, dans ma conduite personnelle, c'était d'ignorer et de défier la "ligne de couleur" (*colour bar*). Mon attitude propre à l'égard des Noirs suffisait », rapportera-t-elle plus tard.

Elle est amenée à remettre en question

la loi elle-même, car elle constitue le pilier autour duquel s'ordonne le système de ségrégation. Les œuvres de cette période, à l'exemple d'*Occasion for Loving* (1963), font, d'autre part, signe à une longue tradition sud-africaine de débats sur le « mélange des races ». Gordimer relit ces débats à partir du concept sartrien de « mauvaise foi » que l'on retrouvera aussi chez J.M. Coetzee. Tant que la loi n'est pas abolie, pense-t-elle, il n'y aura aucune intégrité dans les rapports interpersonnels.

CENSURE. Si les années 1950 en Afrique du Sud sont marquées par la résurgence des mobilisations protestataires et une intensification de la lutte contre l'apartheid, la décennie 1960 est celle de la répression à tous vents. Bannissements, arrestations de masse et détentions, censure, nouvelles lois racistes, pendaisons et assassinats deviennent la règle. Dans *Feu le monde bourgeois* (1966) et *A Guest of Honour* (1970), Gordimer confronte directement le problème de la fonction de l'art dans les processus de transformation historique.

Elle prend conscience du caractère structurel de la domination de race en Afrique du Sud et de la nécessité de s'attaquer à la dimension économique-politique de l'apartheid. Désormais, à ses yeux, la création des formes esthétiques n'est plus seulement une affaire de génie individuel, mais de responsabilité sociale. La rédemption

n'est plus à chercher du côté de la morale privée, mais dans l'engagement effectif dans les luttes des opprimés. Ce déplacement marquera le reste de son œuvre.

Les livres suivants, *Le Conservateur* (1974), *Ceux de July* (1981) et *Un caprice de la nature* (1987), radicalisent cette tendance. Son style la met au diapason d'auteurs tels que Bertolt Brecht, Czesław Miłosz, voire Milan Kundera. En même temps, et contrairement à Coetzee, qui émigrera plus tard en Australie, dès le début des années 1970 Gordimer n'inscrit pas seulement son œuvre dans la tradition des grands textes africains (*The Black Interpreters: Notes on African Writing*, 1973). Elle se réclame de cette tradition. Le rêve du premier jour après le racisme, Nadine Gordimer l'aura porté jusqu'au bout. Quant à l'événement qu'appelle ce rêve, son œuvre continuera à en témoigner jusqu'à la fin des temps. ●

RETROUVEZ **CHAQUE LUNDI** JEUNE AFRIQUE SUR VOTRE IPAD !



- Achetez Jeune Afrique où vous voulez, quand vous voulez !
- Retrouvez la version intégrale du magazine sur votre iPad
- Ayez accès à tous les anciens numéros de Jeune Afrique
- Bénéficiez d'un tarif préférentiel



Pour y accéder, **TÉLÉCHARGEZ** l'application Zinio sur l'App Store.



ANNONCES CLASSÉES

Concernant cette rubrique, adressez-vous à Fabienne Lefebvre - Tél. : 01 44 30 18 76 - Fax : 01 44 30 18 77 - Email. : f.lefebvre@jeuneafrique.com
DIFCOM Régie publicitaire centrale du Groupe Jeune Afrique - 57 bis, rue d'Auteuil 75016 Paris - France

www.sai2000.org

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS

École Commerciale Privée fondée en 1955

THIS SCHOOL IS AUTHORIZED
UNDER FEDERAL LAW TO ENROLL
NONIMMIGRANT ALIEN STUDENTS

Comptabilité sur ordinateur
Gestion de bureau sur ordinateur
dBase Management®
Microsoft Office Suite - Windows
Traitement de texte Microsoft®
Lotus Suite - (T1) Internet access

• Membre accrédité du "ACICS" •
Établissement reconnu par
le Département d'Éducation de l'État
de New York • Commence dès
ce mois-ci • Cours offerts le matin,
l'après-midi et le soir.

Tél. (212) 840-7111
Fax (212) 719-5922

SKYPE Studentclub

SPANISH-AMERICAN INSTITUTE
215 W 43 St. (Times Square)
Manhattan, NY 10036-3913

info@sai2000.org

Nations Unies
carrières

Postes à l'Organisation des Nations Unies

Vous investissez-vous dans le changement et le
progrès sans vous cantonner dans le statu quo ?

Les Nations Unies recherchent des professionnels
dynamiques et qualifiés à inscrire sur ses listes de candidats
présélectionnés pour les postes à pourvoir au Bureau des services de
contrôle interne, dans les missions à travers
le monde :

- Chef des auditeurs résidents (P-5)
- Auditeur résident (P-4)
- Auditeur résident (P-3)

Formation : Diplôme universitaire
du niveau de la maîtrise dans le domaine
du droit, du droit international,
des enquêtes pénales, des études
policières ou dans toute autre
discipline apparentée.

Expérience professionnelle : Une
expérience à des niveaux de
responsabilité de plus en plus élevés
dans les activités relatives aux
enquêtes est exigée.

Les femmes sont fortement
encouragées à présenter
leur candidature.

Pour tout complément d'information
veuillez consulter : careers.un.org



GROUPE JEUNE AFRIQUE

www.groupeja.com



PRESSE • INTERNET • ÉDITION • CONSEIL

Groupe international de presse et d'édition (30 millions € C.A. – 120 collaborateurs) spécialisé sur l'Afrique
et le Moyen-Orient recherche, dans le cadre de son développement :

Journaliste confirmé – Afrique subsaharienne (H/F)

MISSIONS :

Doté(e) d'une très bonne connaissance des acteurs et de l'environnement politique et social de la région (Afrique subsaharienne), de sérieuses capacités d'enquêteur et de contacts sur la zone, vous viendrez enrichir notre équipe de journalistes, composée d'une quarantaine de personnes, avec comme missions premières :

- Le suivi de l'actualité des pays dont vous aurez la responsabilité;
- La proposition d'enquêtes et de reportages;
- La rédaction d'articles pour nos différentes publications (papier et web).

Une réelle maîtrise des enjeux et de l'actualité d'un ou plusieurs pays de la région est indispensable.

PROFIL :

Idéalement issu(e) d'une école de journalisme ou titulaire d'un diplôme de sciences politiques ou littéraire, vous avez au minimum 3 ans d'expérience dans la presse écrite quotidienne ou magazine.

Dynamique et rigoureux(se), vous savez faire preuve de créativité, de disponibilité et d'esprit d'équipe.

Vous possédez un réel sens d'investigation, une réactivité face à l'information et des qualités rédactionnelles et relationnelles. Un très bon niveau d'anglais est exigé.

Ref.: REDASSJA0214

Envoyer C.V., lettre de motivation et prétentions sous références REDASSJA0214 à :
Jeune Afrique – Service Ressources Humaines – 57 bis, rue d'Auteuil 75016 PARIS ou par email : recrutementjass@groupejepresse.fr



Appel à candidature

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) recrute un **Gestionnaire Multi-Fonds** au sein de la direction des investissements.

Principales tâches et responsabilités :

- Veiller à la bonne gouvernance des fonds dont le FGIS est actionnaire ;
- Accompagner le développement des fonds dont le FGIS est actionnaire ;
- Participer aux processus d'investissements des fonds dont le FGIS est actionnaire ;
- Prospecter les fonds d'investissements cibles ;
- Suivre les performances des fonds dont le FGIS est actionnaire et de son portefeuille de participations ;
- Effectuer une veille de l'évolution de la stratégie, de l'actualité et des performances du fonds

Profil :

- Formation Ecole de Commerce / Ingénieur / Université ;
- Expérience de 5 à 10 ans dans une banque d'affaires, conseil en stratégie, private equity ;
- Expérience fonds de gestion (idéal) ;
- Maîtrise de l'anglais

Dossier de candidature:

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont à déposer au siège du FGIS ou à soumettre par email à l'adresse suivante : **contact@fgis-gabon.com**. Ils devront porter expressément la mention : « **Recrutement Gestionnaire Multi-Fonds** ».

Date limite de dépôt : **15 Août 2014**.

FGIS

Immeuble du Bord de Mer (Immeuble ANGT)
Boulevard du Bord de Mer
5^e étage
Libreville – Gabon
www.fgis-gabon.com



Appel à candidature

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) recrute des **chargés d'affaires** au sein de la direction des investissements.

Principales tâches et responsabilités :

- Evaluer les opportunités d'investissement ;
- Concevoir les supports des business plan et les modèles de valorisation d'entreprises ;
- Participer aux opérations de prise de participation ;
- Formaliser les outils d'analyse et de suivi de la performance des investissements ;
- Participer au suivi actif des participations ;
- Contribuer à la recherche et à l'étude des meilleurs scénarios de sortie.

Profil :

- Formation Ecole de Commerce / Ingénieur, si possible 3^{ème} cycle en droit des affaires, finance ;
- Maîtrise du cycle d'investissement ;
- Expérience minimum de 5 ans à un poste similaire (société de capital investissement ou banque d'affaire) ;
- Maîtrise de l'anglais

Dossier de candidature:

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) sont à déposer au siège du FGIS ou à soumettre par email à l'adresse suivante : **contact@fgis-gabon.com**. Ils devront porter expressément la mention : « **Recrutement Chargé d'Affaires** ».

Date limite de dépôt : **15 Août 2014**.

FGIS

Immeuble du Bord de Mer (Immeuble ANGT)
Boulevard du Bord de Mer
5^e étage
Libreville – Gabon
www.fgis-gabon.com



Mo Ibrahim
FOUNDATION

Le Programme de Bourses de leadership Ibrahim

Institué en 2010, le Programme de Bourses de leadership Ibrahim est un programme sélectif visant à identifier et préparer la future génération de dirigeants africains.

Appel à candidatures

La Bourse Ibrahim fournit l'opportunité de travailler pendant un an auprès du niveau le plus élevé de la hiérarchie d'une des trois institutions suivantes : Banque africaine de développement (Abidjan), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Addis-Abeba), Centre du Commerce International (Genève).

Le bénéficiaire de la bourse recevra une allocation annuelle de 100 000 dollars.

La bourse vise des jeunes professionnels ou cadres, en milieu et début de carrière, âgés de moins de quarante ans - moins de quarante-cinq ans pour les femmes avec enfants. Les candidat(e)s doivent être ressortissant(e)s d'un pays africain, titulaires d'un Master, et faire état de 7 à 10 ans d'expérience professionnelle pertinente.

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures :
vendredi 12 septembre 2014

Pour des informations complémentaires sur le programme, les critères et la procédure de sélection, consulter
www.moibrahimfoundation.org/fellowships





WHERE PROFESSIONALS GO

The Language Teaching Centre (LTC) was established in 1996

LTC provides a high standard of English training

- General & Intensive courses (all levels)
- Business English courses
- TOEFL, IELTS & Cambridge preparation courses
- Online lessons
- Qualified and experienced teachers
- Small groups

902 Pier House, 13 Heerengracht Street, Cape Town, 8001
Tél. : +27(0)21 425 0019
Fax : +27(0)21 419 5120
email: info@ltc-capetown.com
web: www.ltc-capetown.com
skype: have.your.say



AVIS DE REPORT

Appel d'Offres

N°ASECNA/DGDI/DGDIM/1416/2014

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres relatif à la fourniture et l'installation des équipements du Centre de Contrôle Régional (CCR) du Nouvel Aéroport International de Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) que :

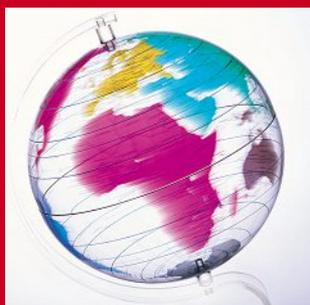
- la date limite de remise des offres au Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal), **initialement fixée au 16 Juillet 2014 à 12 heures, heure locale (GMT) est reportée au 19 août 2014 à 12 heures, heure locale (GMT) ;**
- la date d'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent dans la salle de réunion du Département Ingénierie et Prospective à Dakar-Yoff, au Sénégal **initialement fixée au 16 Juillet 2014 à 13 heures, heure locale (GMT) est reportée au 19 août 2014 à 13 heures, heure locale (GMT) ;**
- le reste de l'appel d'offres demeure inchangé.

Le Directeur Général



SciencesPo.

Executive Education



EXECUTIVE MASTER

Politiques et management du développement - Potentiel Afrique

Développez vos compétences de décideur pour la mise en œuvre de politiques publiques innovantes en Afrique.

Rentrée : novembre 2014
Durée : 32 jours répartis sur 4 mois
Lieu : Paris, à Sciences Po
Candidature : avant le 10 octobre 2014
Contact : muriel.dubois1@sciencespo.fr
tél. +33 (0)1 45 49 63 34

**Réunion
d'information**

jeudi 18 septembre
Inscription obligatoire
sur www.sciencespo.fr/formation-continue



**FONDATION CHILDREN OF AFRICA
« HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE BINGERVILLE »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT
N° 02/AOIO/FCOA/2014 DU 11 JUILLET 2014**

**POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MISE EN SERVICE D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX ET
MATÉRIELS TECHNIQUES, LA MAINTENANCE ET LA FORMATION
À L'HÔPITAL MÈRE-ENFANT DE BINGERVILLE (ABIDJAN - CÔTE D'IVOIRE)**

La **Fondation CHILDREN OF AFRICA** lance un Appel d'Offres National et International Ouvert en vue de la **sélection d'Entreprises pour l'équipement de l'hôpital dédié à la Mère et à l'Enfant** sis à Bingerville.

La consultation est constituée de Quinze (15) lots, définis comme suit :

- Lot 1 : Appareil, Matériel et Mobilier Général
- Lot 2 : Appareil, Matériel et Mobilier Médical
- Lot 3 : Equipements et Matériels Opérateurs
- Lot 4 : Appareils d'Anesthésie-Réanimation
- Lot 5 : Equipement d'Oto-Rhino-Laryngologie
- Lot 6 : Equipement d'Ophtalmologie
- Lot 7 : Equipement de Néonatalogie
- Lot 8 : Equipements de Laboratoire d'analyses
- Lot 9 : Equipements d'Imagerie (RX, IRM, Echo)
- Lot 10 : Equipements de Kinésithérapie
- Lot 11 : Equipements de Stérilisation
- Lot 12 : Equipements, Matériels et Mobiliers de Cuisine
- Lot 13 : Equipements, Matériels et Mobiliers de Buanderie

- Lot 14 : Equipements et Matériels informatiques
- Lot 15 : Equipements et Matériels de PMA (Procréation Médicale Assistée)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré, à compter du **Lundi 21 juillet 2014**, au siège du **Cabinet GECMO**, Maître d'Ouvrage Délégué - 01 B.P.5934 Abidjan 01 - Tel. +225.20.22.35.35, sis au 5ème étage de l'Immeuble Arc-en-ciel (Angle avenue Chardy/Boulevard Lagunaire Est, Abidjan-Plateau) ou réclamé par courriel à l'adresse : **info-ci@cabaxial.com**

La date limite de remise des offres, sous pli fermé, est fixée au **Lundi 08 septembre 2014 à 17h00** au Siège de la Fondation Children Of Africa - 08 B.P. 1353 Abidjan 08 - Tel. +225.22.44.42.66.

Le montant de la garantie de soumission est de 3% au moins du montant de l'offre financière.

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Retrouvez

toutes

nos

annonces

sur le site :

www.jeuneafrique.com

**Avis d'appel d'offre international ouvert
pour une étude de faisabilité**

« Prévention de la violence urbaine juvénile à Kinshasa, RDC »

Date de soumission : 15 Septembre 2014

Appel d'offre avec pré-qualification intégrée

Client : Banque allemande de développement (KfW) mandaté par le Ministère du Plan et SMRM de la RDC

Description du projet : Il s'agit d'un projet de prévention de la violence juvénile à Kinshasa. Les jeunes souffrent d'un manque d'éducation, d'emploi et de perspectives. Un tel projet devrait intégrer - entre autres - mesures de planification urbaine, de formation professionnelle, du support aux jeunes de trouver des emplois, création d'emploi à court-terme, activités socio-culturels et sportives etc.

Services de consultance demandés : Etude de faisabilité en deux étapes. La première étape servira l'analyse de la situation et la présentation de plusieurs options conceptuelles. La deuxième étape après discussion et décision sur des options servira à l'élaboration détaillée de la conception du projet.

Le concours suivra la dernière version des règles pour l'engagement de consultants de la KfW (<https://www.kfw-entwicklungsbank.de/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/Consulting-F.pdf>). Plus d'informations peuvent être demandées à nicole.rudner@t-online.de.

TENDER NOTICE**URGENT OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO 017/CDC/GBM/T.B/14 FOR THE SUPPLY OF 2N0 MINI BUSES, 1N0 CUSTOMISED AMBULANCE AND 1N0 DOUBLE CABIN PICK UP TO CDC GROUP BANANA DEPARTMENT OF 22/07/14**

**Tel.: 3333 22 51, Fax: 3333 26 80.
Website: www.cdc-cameroon.com**

SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER:

The General Manager of the Cameroon Development Corporation (CDC) launches an urgent open international invitation to Tender for the supply of the following:

- Lot One:** Supply of 2N0. Mini Buses
Lot two: Supply of 1N0 Customised Ambulance
Lot three: Supply of 1N0 Double Cabin Pick Up

FINANCING:

The Supplies of the above shall be financed by the CDC 2014 Budget and European Union as per BAM 2014 programme.

CONSULTATION AND ACQUISITION OF TENDER FILE:

Interested Bidders can consult the tender documents on the CDC website at www.cdc-cameroon.com, or at the General Manager's Office (Room 208), CDC Head Office Bota – Limbe, South West Region, Cameroon during working hours (7am to 4pm) Monday to Friday as from the **22/07/14**. Bidders shall be expected to pay a non-refundable fixed sum of **152 Euros (100,000 FCFA)** for the Tender to the ARMP Special Account No. 335 9880001-89 with BICEC.

ACQUISITION DE FOURNITURES DIVERSES MAB/PHP/FOUR/DIV/TRANSV/2014

La société des Plantations du Haut Penja (PHP) envisage d'attribuer dix-huit marchés de fourniture pour l'acquisition de divers matériel dans le cadre de la mise en œuvre de huit contrats de subvention du Programme « Mesures d'Accompagnement Banane (MAB) » de la Commission Européenne au secteur bananier du Cameroun. L'appel d'offre ouvert international est divisé en dix-huit lots. Chaque lot fera l'objet d'un marché. Il concerne l'acquisition de :

- systèmes d'extraction d'air (lot n°1 – contrat n°BAN/2013/323-363),
- cinq groupes électrogènes (lot n°2 – contrat n°BAN/2013/323-365, lot n°3 – contrat n°BAN/2013/335-298 et lot n°4 – contrat n°BAN/2013/335-300), u
- un groupe de soudure (lot n°5 – contrat n°BAN/2013/323-363),
- huit tracteurs (lots n°6, 7, 8 – contrats n°BAN/2013/323-366, 335-292, 335-288, 335-302),
- deux remorques berceaux (lot n°9 – contrat n°BAN/2013/323-366),
- quatre électropompes (lots n°10 et 11 – contrats n°BAN/2013/335-298 et 335-300),
- un système de transport par câble sur 52 ha dans les plantations de PHP à Dehane du matériel pour 52 hectares de câbleway (lot n°12 – contrat n°BAN/2013/335-302)
- du matériel pour 52 hectares d'haubanage aérien (lot n°13 – contrat n°BAN/2013/335-302),
- quatre camions d'occasion (lot n°14 – contrat n°BAN/2013/322-814),
- quatre caisses de transport du personnel (lot n°15 – contrat n°BAN/2013/322-814),
- des armoires de puissance et installations électriques (lots n°16, 17, 18 – contrats n°BAN/2013/335-298 et 335-300).

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.assobacam.com>. La date limite de dépôt des offres est le **21 août 2014**.

**Travaux d'aménagement du Bassin versant de Nzeng-Ayong de Libreville EuropeAid/134283/D/WKS/GA**

Le Gabon envisage d'attribuer un marché de travaux pour la construction des drains et des dessertes pour permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie et limiter les risques d'inondations accompagnés de plusieurs mesures correspondant aux résultats qui visent à faciliter l'entretien des canaux et à prévenir d'éventuels encombrements ainsi qu'à améliorer la gestion des déchets et des eaux usées des parcelles familiales à Libreville financé par le programme d'appui au programme prioritaire d'assainissement des eaux pluviales de Libreville du dixième Fonds Européen de Développement.

Le dossier d'appel d'offres est disponible moyennant le paiement de 500.000 francs CFA et peut être consulté à l'adresse suivante :

**Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (CAON-FED),
Centre-Ville, Immeuble Filao B (Centr'Affaires Rénovation, Ex TATI), 4ème Étage,**

BP : 941 Libreville – GABON

Tel : +241.01.77.31.56 / +24.01.77.31.58

Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées le **vendredi 22 août 2014 à partir de 9h00** à la CAON

La date limite de remise des offres est fixée à **11h00 (GNT+1) le jeudi 23 octobre 2014**.

L'Avis d'appel d'offre et d'éventuelles clarifications au dossier d'appel d'offres pourront être publiées sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

Référence **EuropeAid/134283/D/WKS/GA**



**MINISTÈRE DE LA GOUVERNANCE LOCALE,
DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG)**

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL)
RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CABINET CHARGÉ DE L'ÉLABORATION
D'UN PLAN NATIONAL DE FORMATION SUR LES MÉTIERS DE LA GESTION DES DÉCHETS**

- L'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) a l'intention d'utiliser une partie des fonds inscrits dans son budget 2014 pour effectuer des paiements au titre du contrat de prestations intellectuelles pour un **cabinet chargé d'élaborer un plan national de formation sur les métiers de la gestion des déchets solides**.
- Les services sollicités comprennent, entre autres :
 - la détermination des besoins de formation liés à une gestion intégrée et durable des déchets ;
 - la structuration d'une offre de formation pour les élus, cadres, agents techniques, acteurs communautaires et toutes les autres parties prenantes ;
 - la conception de documents de formation et la formation de formateurs ;
 - la définition des modalités d'exécution et de suivi du plan de formation ;
 - l'évaluation financière du plan de formation.
- L'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) invite les cabinets à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations suivantes :
 - Les qualifications à exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.) ;
 - La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience ;
 - L'organisation technique et managériale du consultant ;
 - Les qualifications générales et l'expérience du personnel-clé.

Etant donné la nature des prestations demandées qui requièrent une pluridisciplinarité, les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Critères de Qualification requis	Note
1. Nature des activités du candidat en rapport avec le domaine des prestations	[15] points
2. Nombre d'années d'expérience du Cabinet	[10] points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations	[45] points
4. Organisation technique et managériale du Cabinet	[10] points
5. Qualifications générales et nombre de personnels professionnels	[20] points
NOTE GLOBALE	[100] points

A l'issue de l'analyse, les cabinets qui auront obtenu les meilleures notes supérieures ou égales à la note minimale de 75 points seront retenus pour constituer la liste restreinte.

Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un consultant sera sélectionné **sur la base de la méthode qualité-coût**.

- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès du Secrétariat UCG, Sacré Cœur III, Cité Keur Gorgui, Immeuble Y2, 3ème étage, Appartement B, adresse électronique : pngd@pngd.org, tous les jours ouvrables de **08 heures à 16 heures**.
- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat de l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides, Sacré Cœur III, Cité Keur Gorgui, Immeuble Y2, 3ème étage, Appartement B **au plus tard le Mardi 12 Août 2014 à 15 heures précises**.
- Le présent avis peut être consulté sur le portail des marchés publics du Sénégal : www.marchespublics.sn

*Le Coordonnateur
Ibrabima DIAGNE*

**RÉPUBLIQUE DU TCHAD
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECRETARIAT GÉNÉRAL
N° 002/PR/PM/MAE/SG/2014**



Unité - Travail - Progrès

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

- Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement Rural dans le Guéra (PADER-G), notamment les activités de la composante 1, sous-composante 1C « Amélioration de l'accès aux marchés ruraux », financées par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et le Gouvernement Tchadien, il est prévu qu'une partie du fonds servira pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché issu du présent appel d'offres.
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement, représenté par son Secrétaire Général invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour l'exécution des travaux d'aménagement d'une piste rurale dans le Département de Barh-Signaka. Il s'agit de l'axe **Temki-Amkarouma long de 58,8 Km**.
Les prestations comprennent principalement des travaux de terrassements et de construction des ouvrages hydrauliques. Le délai d'exécution est prévu pour **4 mois**.
- Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres décrites dans le Décret n°503/PR/PM/SGG/2003, portant Code des Marchés Publics dans la République du Tchad. Tous les candidats satisfaisant aux critères d'éligibilité énoncés dans les dispositions dudit Code des Marchés Publics sont admis à soumissionner.
- Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations auprès du Programme d'Appui au Développement Rural dans le Guéra (PADER-G) et peuvent examiner le dossier d'appel d'offres à partir du **lundi 14 juillet 2014 entre 8 heures et 12 heures tous les jours ouvrables** à l'adresse ci-dessous :

UNITÉ DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LE GUÉRA (PADER-G)

Antenne du PADER-G à N'Djaména, BP. 3129, Tel : (235) 66 29 70 25
E-mail : ildjima68@gmail.com ou au Secrétariat de la Coordination ou à Mongo. BP. 35. Tél (235) 66 29 99 44 ; Email : dana9944@yahoo.fr.

- Les Sociétés en retards sur l'exécution des travaux financés par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ne sont pas autorisées à soumettre une offre, seule ou en groupements, dans le cadre du présent marché.
- Les candidats intéressés peuvent retirer à l'adresse ci-dessus, un jeu complet des documents d'appel d'offres moyennant le versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**.
- Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **mercredi 27 Août 2014 à 9 heures**.
- Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de 2% du montant de la soumission. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Le soumissionnaire s'engage à maintenir la validité de son offre pendant une période de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres.
- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **mercredi 27 Août 2014 à 10 heures** dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement.

*Fait à N'Djaména, le 9 juillet 2014
P. le Secrétaire Général du MAE
L'Adjoint LAGNABA KAKIANG*



RÉPUBLIQUE DU NIGER
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
HAUT COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU NIGER (HCAVN)



**Programme Kandadji de Régénération des Écosystèmes
et de Mise en valeur de la vallée du Niger
(Projet de Développement des Ressources en Eau et
de Gestion Durable des Écosystèmes dans le Bassin du Niger)**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS

02/2014/HCAVN/PDREGDEAPL2A

**AUDIT OPÉRATIONNEL DES ASPECTS D'INGENIERIE, DE GESTION DE LA
CONSTRUCTION, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX – En Anglais « Lender Engineer »**

Projet: P130174 - Nom du Projet : APL 2A - Numéro de crédit : IDA 51650

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le Development Business.

La République du Niger (ci-dessous dénommé « Emprunteur »), a obtenu un financement auprès de l' Association internationale de développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes Phase II, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du présent contrat relatif à l'audit opérationnel des aspects d'ingénierie, de gestion de la construction, environnementaux et sociaux.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt s'adresse spécifiquement aux sociétés de renommée internationale, extrêmement qualifiées dans le domaine des projets hydroélectriques à usages multiples de grandes dimensions avec des problématiques environnementaux et sociaux complexes.

Les services comprennent :

- Surveiller la conformité de la planification et mise en œuvre du Programme avec les politiques de sauvegarde des différents partenaires. Le Programme comprend un certain nombre d'accords juridiques, des engagements et des plans décrivant les mesures précises qui doivent être prises;
- Fournir les informations nécessaires à une gestion proactive du Programme ;
- Contrôler que les plans de travail des différentes composantes du Programme prennent en compte de manière réaliste les jalons essentiels, particulièrement ceux impliquant des conditions de réalisations entre composantes. Sont notamment visées des conditionnalités de réalisation d'objectifs E&S pour des décaissements pour la construction ;
- Suivre les progrès dans la mise en œuvre du Programme : mesurer le progrès sur le terrain par rapport aux objectifs du projet et aux jalons est essentiel à la gestion efficace et à la coordination du projet par le gouvernement et d'autres partenaires d'exécution ;
- Communiquer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme à toutes les parties intéressées, à savoir : le Gouvernement du Niger, le Comité de Pilotage du Programme, le HCAVN, l'assistance technique au Programme, les différents ingénieurs de contrôle (Lots Génie Civil et Electromécanique, Ligne de Transport, Route et irrigation) et tous les bailleurs de fonds.

La mission s'effectuera sur une base de missions semestrielles d'une dizaine de jours pendant la durée du Programme (68 mois). Le nombre d'homme-jours de mission et de l'ordre de 1 780.

Le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services

(brochures, références concernant l'exécution de contrat analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les bureaux de consultants intéressés peuvent soumettre une manifestation d'intérêt pour l'une et / ou l'autre des deux prestations et figurer sur l'une et / ou l'autre des deux listes restreintes.

L'adjudication de la Maitrise d'Œuvre sera faite en premier. L'adjudicataire de la Maitrise d'Œuvre ne pourra en aucun cas être retenu pour l'Audit Opérationnel.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt est publiée en même temps que la sollicitation de manifestations d'intérêt relatif à la Maitrise d'Œuvre des Lots Génie Civil/ Equipment Electromécanique et Equipements de la centrale électrique.

Les bureaux de consultants intéressés peuvent soumettre une manifestation d'intérêt pour l'une et / ou l'autre des deux prestations et figurer sur l'une et / ou l'autre des deux listes restreintes.

L'adjudication de la Maitrise d'Œuvre sera faite en premier. L'adjudicataire de la Maitrise d'Œuvre ne pourra en aucun cas être retenu pour l'Audit Opérationnel.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de Janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes du lundi au jeudi les matins de 8h à 13h et les après-midi de 14h 30 mn à 17h 30 mn, heure locale; le vendredi de 8h à 13 h, heure locale (GMT+1).

Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ;
Immeuble SONARA II, 3ème Etage, BP .206, Tel (227) 20 73 23 13,
Fax : (227) 20 73 21 85 ; E-mail : Kandadji@intnet.ne Niamey-Niger
Site web www.hcavn.org

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Mardi 15 août 2014 à 10 h précise** (heure locale GMT + I) délai de rigueur avec la mention : «Manifestation d'intérêt pour l'audit opérationnel des aspects d'ingénierie, de gestion de la construction, environnementaux et sociaux».

Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCA VN) ;
Division Marchés Publics Immeuble SONARA II, 3^m, Etage, BP .206,
Niamey-Niger. Tel (227) 20 7323 13, Fax: (227) 2073 21 85 ;

E-mail : Kandadii@intnet.ne ou uepkandadji@yahoo.fr ou rahamanps2@yahoo.fr

Niamey, le 11 Juillet 2014
Le Haut Commissaire
AMADOU HAROUNA



RÉPUBLIQUE DU NIGER
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE
HAUT COMMISSARIAT A L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU NIGER (HCAVN)



**Programme Kandadji de Régénération des Écosystèmes
et de Mise en valeur de la vallée du Niger**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS

N° 03/2014/HCAVN/PKRESMIN

**Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et
d'équipement du barrage hydroélectrique de Kandadji**

Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement de plusieurs Bailleurs de Fonds et a l'intention d'utiliser une partie du montant financé par la Banque Islamique de développement (BID) pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de consultants suivant : Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et d'équipement du barrage hydroélectrique de Kandadji.

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt s'adresse spécifiquement aux bureaux d'ingénieurs conseils de renommées internationales, appartenant ou non à des pays membres de la BID, particulièrement qualifiés dans le domaine des projets hydroélectriques à usages multiples de grandes dimensions avec des problématiques environnementales et sociales complexes, et répondant aux critères de boycott de la BID.

Il sera exigé des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, et qu'en toutes circonstances ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société. Les consultants ne doivent pas être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité d'exécuter leur tâche au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ce qui précède, et afin d'assurer l'équité et la transparence du processus de sélection, il ne sera pas permis aux consultants ou leurs filiales qui concourent pour cette mission spécifique de bénéficier d'un avantage compétitif du fait qu'ils ont fourni des services de conseil liés à la mission en question. Les consultants qui auraient participé à la préparation des Termes de Références de cette consultation ou qui auraient pris part à l'élaboration de la stratégie à adopter pour la présente consultation ne sauraient par conséquent être éligibles, ni à titre individuel ou comme membre d'un groupement, dans le cadre de cet Avis à Manifestation d'intérêt.

Les services de consultant (« Services ») comprennent les Services d'ingénierie qui ont pour objectif d'assurer le bon déroulement des travaux dans le respect des délais, des coûts et de la qualité. Ces travaux concernent entre autres la construction du barrage (digue en terre, évacuateur de crue en béton), la fourniture et la pose d'équipements hydromécaniques, l'installation et la mise en service efficace d'une centrale hydroélectrique d'environ 130 MW.

Le consultant agira en qualité de Maître d'œuvre pour l'exécution des marchés des deux lots suivants : (i) Lot 1- Génie civil et équipements hydro-mécaniques du barrage hydroélectrique de Kandadji, et (ii) Lot 2- Fourniture et installation de l'équipement hydroélectrique.

En sa qualité de Maître d'Œuvre, le Consultant assurera, entre autre, la direction de l'exécution des marchés de travaux pour l'ensemble des deux Lots, la vérification de la conception, la préparation des Plans d'exécution détaillés des travaux de génie civil, l'appui au maître de l'ouvrage lors de la passation des marchés des deux lots, la gestion des interfaces, la coordination et le pilotage du chantier, les contrôles, essais et réception, à l'usine, au cours de la fabrication des équipements hydromécaniques et hydroélectriques du barrage, la surveillance des travaux sur les sites, les essais de réception sur le site, la mise en service du barrage et de la centrale électrique, l'assistance pendant la durée de la garantie ainsi que la formation du personnel du Maître d'Ouvrage pour le suivi des travaux et du futur personnel en charge de l'exploitation. La durée totale de la mission est estimée à 5 années.

Le Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Les Consultants éligibles intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expé-

rience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaire, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt est publiée au même temps que la sollicitation de manifestations d'intérêt relative à l'audit opérationnel de l'ensemble du programme (voir XX).

Les bureaux de consultants intéressés peuvent soumettre une manifestation d'intérêt pour l'une et / ou l'autre des deux prestations et figurer sur l'une et / ou l'autre des deux listes restreintes.

L'adjudication de la Maîtrise d'Œuvre sera faite en premier. L'adjudicataire de la Maîtrise d'Œuvre ne pourra en aucun cas être retenu pour l'Audit Opérationnel.

Les critères pour l'établissement de la qualification sont :

1. les qualifications générales du Consultant dans le domaine de Services attendus, depuis sa création ainsi que sa position financière ;
2. l'expérience spécifique dans l'exécution des Services similaires, notamment le contrôle et suivi des marchés de travaux de construction de barrage hydroélectrique (génie civil, équipements hydromécaniques et/ou centrales) dont seuls les marchés dont les montants sont supérieurs à \$EU 360 millions sont pris en compte ;
3. la capacité institutionnelle du Consultant (bureau d'études ou groupement) à supporter les missions de terrain pour gérer la fourniture de Services similaires ;

Lors de l'évaluation des Manifestations d'intérêt, une liste restreinte des Consultants va être établie en suivant les « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Islamique de Développement qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.isdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. Suite à l'établissement de la liste restreinte et la réception des offres répondant à une Demande de propositions, un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 9 heures à 17 heures. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées, sous enveloppes cachetées, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le **15 août 2014 à 10 heures précises** (heure locale GMT+1) délai de rigueur avec la mention : « **Manifestation d'intérêt pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction et d'équipement du barrage hydroélectrique de Kandadji.** »

Haut Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ;
Division Marchés Publics, Immeuble SONARA II, 3ème Etage, BP 206,
Niamey- Niger. Tel (227) 20 73 23 13, Fax : (227) 20 73 21 85 ;
E-mail : Kandadji@intnet.ne ou uepkandadji@yahoo.fr ou rahamanps2@yahoo.fr

Une liste restreinte de six à huit firmes sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux règles et procédures de la BID pour l'utilisation de consultants.

Namey, le 11 Juillet 2014
Le Haut Commissaire
AMADOU HAROUNA

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA MISE EN VALEUR
DES ZONES FRONTALIÈRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER
AREA DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°004/2014/AAMI/MINEPAT DU 07 JUILLET 2014

POUR LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS D'ÉTUDES, ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU SUD DU CAMEROUN

1. Introduction

En vue d'apporter des réponses aux problématiques d'aménagement du territoire à l'échelon régional et inscrire le devenir du territoire dans une perspective de développement intégré, le Gouvernement camerounais se propose, dans le cadre d'un Appel d'Offres International Restreint, d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la **Région du Sud du Cameroun**. Dans le but de constituer une liste restreinte de Cabinets d'Etudes, Entreprises ou Groupements devant participer audit Appel d'Offres, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements intéressés dans les conditions ci-après.

2. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour **L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud du Cameroun.**

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

- réaliser le diagnostic stratégique du territoire qui fera apparaître l'état des lieux du territoire, les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire et la problématique du territoire identifiant et hiérarchisant les enjeux du territoire ; ce diagnostic portera notamment sur les thématiques relatives à l'environnement, aux ressources naturelles, aux infrastructures, aux équipements sociaux, aux aspects sociaux, à la démographie, à l'économie et à l'urbanisation ;
- procéder à l'analyse prospective territoriale, décrivant l'avenir du territoire et identifiant les cheminements possibles par des méthodes quantitatives, qualitatives, et à caractère stratégique ;
- procéder à la contractualisation territoriale en identifiant les principes de base et les orientations fondamentales à long terme, en définissant les objectifs d'aménagement et de développement durable du territoire, en traduisant ces objectifs en actions, et en définissant une programmation quinquennale de ces actions incluant une évaluation du coût de leur mise en œuvre ;
- formaliser le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud du Cameroun.

3. Participation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements installés au Cameroun ou à

l'étranger. Ces Cabinets, Entreprises, ou Groupements d'entreprises doivent justifier des compétences et expériences dans les domaines suivants :

- planification du développement ;
- aménagement du territoire ;
- études socio-économiques ;
- études démographiques ;
- développement urbain ;
- développement rural ;
- agro-industries ;
- agro-forêtierie ;
- géologie minière ;
- développement énergétique ;
- gestion environnementale ;
- droit foncier ;
- systèmes d'information géographique ;
- cartographie ;
- aménagement des zones industrielles ;
- infrastructures sociales ;
- infrastructures des technologies de l'information et de la communication ;
- études de financement des projets ;
- management de projet.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le budget d'investissement public (BIP) de l'Etat du Cameroun.

5. Qualification des candidats

Chaque candidat intéressé devra :

- être un Cabinet d'Etudes, une Entreprise ou un Groupement justifiant des compétences et expériences dans les domaines cités à la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun.

6. Constitution du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

Dossier administratif (Enveloppe A)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

• **Pour les candidats nationaux :**

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre vingt dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- une copie de la patente en cours de validité ;
- un certificat d'imposition datant de moins d'un mois ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Cabinet d'Etudes, ou de l'Entreprise, ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

• **Pour les candidats internationaux :**

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre vingt dix (90) jours et délivrée par l'autorité compétente du lieu du siège du candidat ;
- une attestation signée par l'Administration fiscale du lieu de résidence du candidat certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Cabinet de l'Etudes, ou de l'Entreprise, ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

Dossier technique (Enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la liste du personnel-clé (voir en Annexe 1) avec les copies des diplômes, des CV et d'une attestation d'exclusivité et de disponibilité signée par chaque expert et le responsable du candidat (voir modèle en Annexe 2) ;
- les références du Cabinet d'Etudes, de l'Entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernière années ; ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des rapports et tous autres documents complémentaires ;
- les bilans et comptes d'exploitation des trois (03) dernières années.

7. Critères d'évaluation et de sélection des Cabinets

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

7.1 Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet
2	Moins de 50% des experts du personnel-clé sont de nationalité camerounaise
3	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 30/40
4	Note des références du Candidat inférieure à 30/40

Tout candidat dont le dossier répond **au moins** à l'un des critères ci-dessus est éliminé.

7.2 Critères de qualification :

N°	Critères de qualification	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation d'exclusivité et de disponibilité) (hormis, le Chef de mission)	40
2	Les références du Cabinet, de l'Entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires)	40
3	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission et l'Attestation d'exclusivité et de disponibilité. Il devra être un Economiste-planificateur, spécialiste en aménagement du territoire, justifier d'une qualification minimale de BAC+5, d'au moins vingt-cinq (25) ans d'expérience, dont dix (10) au moins d'expérience internationale en matière d'élaboration des Schémas d'aménagement du territoire, disposer de compétences techniques en développement régional et local, et avoir effectué au moins deux (02) missions similaires en Afrique subsaharienne	10
4	La capacité financière du Candidat (Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur à 200.000.000 FCFA)	10
TOTAL		100

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, **une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100)**, seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres International Restreint.

8. Remise des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 2^e étage, Porte n° 201. Tél : 22 23 36 48, 22 23 19 97, 22 23 64 69 ; Fax : 22 23 36 48 ; E-mail : yepmoujj@yahoo.fr ; djoubeyrou_roland@yahoo.com** »

Au plus tard le **12 août 2014** à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

N°004/2014/AAMI/MINEPAT DU 7 JUILLET 2014

POUR LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS D'ÉTUDES, ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DU SUD DU CAMEROUN »

« **À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT** ».

9. Publication des résultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint portant sur « **L'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Sud du Cameroun** » tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

10. Informations complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au

« **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 2^e étage, Porte n° 201. Tél : 22 23 36 48, 22 23 19 97, 22 23 64 69 ; Fax : 22 23 36 48 ;**

E-mail : yepmoujj@yahoo.fr, djoubeyrou_roland@yahoo.com »

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
Emmanuel NGANOU DJOUMESSI

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA MISE EN VALEUR
DES ZONES FRONTALIÈRES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DIRECTORATE OF PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

DEPARTMENT OF REGIONAL AND BORDER
AREA DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°005/2014/AAMI/MINEPAT DU 07 JUILLET 2014

POUR LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS D'ÉTUDES, ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT EN AVAL DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LAGDO AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA BENOUE, ET LA RÉFECTION DE LA CRÊTE DU BARRAGE (CAMEROUN)

1. Introduction

Au vu de la situation d'enclavement de la zone aval du barrage hydro-électrique de Lagdo, le Gouvernement camerounais se propose de réaliser les études techniques de l'aménagement d'une voie de contournement en aval dudit barrage avec la construction d'un pont sur la Bénoué, et la réfection de la crête du barrage dans le cadre d'un Appel d'Offres International Restreint. Dans le but de constituer une liste restreinte de Cabinets d'Etudes, Entreprises ou Groupements devant participer audit Appel d'Offres, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements intéressés dans les conditions ci-après.

2. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint pour « **Les études techniques de l'aménagement d'une voie de contournement en aval du barrage hydro-électrique de Lagdo avec la construction d'un pont sur la Bénoué, et la réfection de la crête du barrage.** »

Les prestations de l'étude consistent à réaliser les études de faisabilité technico-économique ayant pour but d'identifier une variante d'aménagement (ouvrage et voie de contournement), les études techniques détaillées du projet permettant d'établir et de préciser les caractéristiques techniques détaillées des travaux à réaliser, y compris les travaux de réfection de la crête du barrage et la rédaction des documents d'appel d'offres.

Ces prestations seront exécutées en quatre (04) phases, et suivant une tranche ferme et une tranche conditionnelle qui se définissent comme suit :

• Tranche ferme

○ **Phase 1 :** Études préliminaires (Diagnostic de la situation actuelle, Étude de faisabilité de l'aménagement, Proposition d'un programme prioritaire d'intervention)

- Conduire un diagnostic initial du site (état des lieux) par une analyse de la problématique autour du projet, ainsi qu'une étude des enjeux territoriaux à travers les recherches et collectes des données de trafic et des considérations économiques et commerciales

qui permettront de réaliser les études techniques, socio-économiques, environnementales ;

- Recueillir des données techniques (cartographie aérienne des sites et des environs, données topographiques, données climatiques, hydrauliques et hydrologiques, aperçu géologique et géotechnique), socio-économiques (sur le développement économique de la région, le milieu humain, les infrastructures socio-économiques, analyse du trafic et des différents modes de transport) et environnementales (milieu physique, ressources en eau, patrimoine archéologique, milieu naturel, contraintes acoustiques) ;

- Proposer les différents scénarios en examinant à l'intérieur de la bande de territoire faisant l'objet des études actuelles, les possibilités de passage de fuseaux privilégiés, avec les avantages et les inconvénients ;

- Préparer un programme d'essais géotechniques à réaliser à la Phase 2 en partenariat avec un laboratoire géotechnique agréé, notamment pour la reconnaissance des sols supports pour la voie de contournement et l'ouvrage et la recherche des matériaux de construction ;

- Produire un rapport de l'étude préliminaire comprenant le dossier des contraintes du site, la plan de situation générale du projet, le rapport descriptif des scénarios, les plans types, le rapport d'analyse comparée des scénarios, une estimation sommaire des coûts, le programme sommaire des essais et sondages et une proposition de dossier pour le public conformément à la procédure environnementale y afférente.

○ **Phase 2 :** Études d'Avant Projet Sommaire (APS)

- Conduire l'étude socio-économique pour le scénario retenu par l'analyse et l'évaluation économique des travaux d'aménagement à réaliser et qui devront permettre de déterminer la rentabilité économique des aménagements à effectuer ;

- Conduire les études topographiques des différentes variantes de tracé (y compris la zone crête du barrage) par la reconnaissance topographique qui sera effectuée en fonction des normes de précision employées sur le plan international ; les levés et leurs traitements seront enregistrés sur supports électroniques ;

- Mener les études hydrauliques et hydrologiques en vue du dimensionnement et la détermination de la hauteur de l'ouvrage ; une étude détaillée des protections contre les risques d'affouille-

ments et de chocs au droit des appuis de l'ouvrage et des berges situées à proximité de l'ouvrage sera réalisée ;

- Mener les études géologiques et géotechniques sommaires (y compris la zone crête du barrage) qui concernent essentiellement une campagne de reconnaissance, des essais en laboratoire, des recherches de matériaux de construction, et portent sur l'emprise des différentes variantes de tracé et celle du barrage ;
- Conduire l'étude d'impact environnementale provisoire par l'examen des effets du projet sur l'environnement des zones concernées en vue de déterminer les effets négatifs et positifs que pourrait entraîner la réalisation du projet, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et les TDRs relatifs aux études environnementales spécifiques au projet ;
- Conduire l'étude technique sommaire et l'estimation des coûts pour le tracé de la voie de contournement et des ouvrages par la définition des différentes variantes de tracé, ainsi que celles de l'ouvrage de franchissement et la proposition des solutions techniques et architecturales pouvant répondre au contexte du site du projet, en faisant ressortir pour chacune des solutions (ouvrage et voie portée) ;
- Produire les documents de l'APS, à savoir un mémoire technique, les plans types et l'évaluation sommaire des quantités et coûts.

• Tranche conditionnelle

○ **Phase 3** : Études d'Avant Projet Détaillé (APD)

- Conduire l'étude topographique en réalisant les levés topographiques et bathymétriques, l'implantation et le levé de la polygone de base, le levé de la bande d'étude en section courante (y compris la voie de contournement) et des ouvrages existants et potentiels et la normalisation des études topographiques ;
- Conduire l'étude géotechnique pour fournir un catalogue d'éléments géologiques caractéristiques de la zone du projet et présenter une description des sols et des roches rencontrés sur l'alignement de la voie y compris leur influence sur le tracé et les standards de conception de la chaussée ; une description détaillée du cadastre ainsi que des plans d'occupation seront indiqués dans la zone du projet ;
- Mener l'étude technique sur les charges de calcul de l'ouvrage d'art (le pont), l'assainissement et autres ouvrages de franchissement, les voies d'accès et de contournement, et la crête du barrage ;
- Conduire l'étude de la signalisation et de la sécurité routière en procédant à la définition et à la justification, suivies d'un inventaire détaillé des équipements nécessaires à la sécurité, au guidage et à l'information des usagers ;
- Mener l'étude d'impact environnemental et social qui sera complétée par le Plan de Gestion environnementale et Sociale (PGES) et un Plan de Réinstallation, selon les termes de référence relatifs aux études environnementales ;
- Produire les documents de l'APD, à savoir le rapport de synthèse, le rapport topographique, le rapport géotechnique, le rapport hydraulique et hydrogéologique, le rapport d'étude d'impact environnemental et social, les notes de calculs (ouvrages et voie de contournement), le dossier des plans et le devis estimatif confidentiel.

○ **Phase 4** : Dossiers de Consultation, pour les travaux (Dossier de Consultation pour les Entreprises), ainsi que pour la supervision et le contrôle des travaux (Maîtrise d'œuvre)

- Elaborer le dossier de consultation des entreprises (DCE) qui permettra aux soumissionnaires de pouvoir proposer une ou plusieurs variantes (de conception ou d'exécution) conduisant, en principe, à un moindre coût de réalisation que le projet de base ;
- Elaborer le dossier de consultation pour le contrôle des travaux (Maîtrise d'œuvre) en vue du recrutement d'un cabinet devant assister l'Administration dans la supervision et le contrôle des travaux de construction de l'ouvrage.

3. Participation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Cabinets d'Etudes, Entreprises, ou Groupements installés au Cameroun ou à l'étranger. Ceux-ci doivent justifier des compétences et expériences dans les domaines suivants :

- Travaux publics ;
- Génie-civil ;
- Architecture ;
- Urbanisme ;
- Études géotechniques ;
- Topographie ;
- Hydraulique ;
- Hydrologie ;
- Géologie ;
- Climatologie ;
- Etudes socio-économiques ;
- Gestion environnementale ;
- Management de projet.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT, Exercice 2014, Imputation 48 22 304 13 451505 2253.

5. Qualification des candidats

Chaque candidat intéressé devra :

- être un Cabinet d'Etudes, une Entreprise ou un Groupement justifiant de compétences et expériences dans les domaines cités à la section 3 ci-dessus ;
- justifier des capacités techniques et financières suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- disposer du personnel compétent pour les prestations à exécuter ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun.

6. Constitution du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

Dossier administratif (Enveloppe A)

L'enveloppe A contiendra les informations suivantes :

• **Pour les candidats nationaux :**

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat ;
- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte de contribuable en cours de validité ;
- une copie de la patente en cours de validité ;
- un certificat d'imposition datant de moins d'un mois ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Cabinet ou de l'Entreprise, ou du mandataire du Groupement d'entreprises, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

• **Pour les candidats internationaux :**

- une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat ;

- l'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par l'autorité compétente du lieu du siège du candidat ;
- une attestation signée par l'Administration fiscale du lieu de résidence du candidat certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Cabinet d'Etudes, de l'Entreprise, ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.

Dossier technique (Enveloppe B)

L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :

- la liste du personnel-clé (voir en Annexe 1) avec les copies des diplômes, des CV et d'une attestation d'exclusivité et de disponibilité signée par chaque expert et le responsable du candidat (voir modèle en Annexe 2) ;
- les références du Cabinet d'Etudes, de l'Entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années ; ces références seront présentées sous la forme de contrats accompagnés des rapports et tous autres documents complémentaires ;
- les bilans et comptes d'exploitation des trois (03) dernières années.

7. Critères d'évaluation et de sélection des Cabinets

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

7.1. Critères éliminatoires :

N°	Critères éliminatoires
1	Dossier administratif incomplet
2	Moins de 50% des experts du personnel-clé sont de nationalité camerounaise
3	Note de l'expérience du personnel-clé inférieure à 30/40
4	Note des références du Candidat inférieure à 30/40

Tout candidat dont le dossier répond au moins à l'un des critères ci-dessus est éliminé.

7.2. Critères de qualification :

N°	Critères de qualification	Nombre de points
1	L'expérience du personnel-clé (CV et diplôme de chaque expert accompagné de l'Attestation d'exclusivité et de disponibilité) (hormis, le Chef de mission)	40
2	Les références du Cabinet d'Etudes, de l'Entreprise ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années (fournir les preuves de la réalisation des missions similaires)	40
3	L'expérience, la qualification et les références du Chef de mission et l'Attestation d'exclusivité et de disponibilité. Il devra être un ingénieur de génie-civil, justifier d'une qualification minimale BAC+5, d'au moins quinze (15) ans d'expérience, et ayant effectué durant les dix (10) dernières années : i) au moins 4 études de routes (L≥10km incluant des ouvrages d'art, comme Chef de Mission ; ii) au moins 2 projets en études de ponts (L≥150m) comme Ingénieur ouvrage d'art ; iii) au moins 2 projets présentant l'une des caractéristiques susmentionnées (i ou ii) réalisés en Afrique Sub-saharienne	10
4	La capacité financière du Candidat (Chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur à 200.000.000 FCFA)	10
	TOTAL	100

Seuls les Candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres International Restreint.

8. Remise des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :

« **Ministère de l'Economie,
de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,
Direction Générale de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire,
Direction de l'Aménagement du Territoire et
de la Mise en Valeur des Zones Frontalières,
Immeuble MINEPAT,
Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 2^{ème} étage,
Porte n° 201.
Tél : 22 23 36 48, 22 23 19 97, 22 23 94 20 ;
Fax : 22 23 36 48 ;
E-mail : yepmoujj@yahoo.fr ;
abicho2000@yahoo.fr ;
djoubeyrou_roland@yahoo.com ;
debok_ngh@yahoo.fr »**

Au plus tard le **18 août 2014** à 11 heures précises, heure locale avec la mention :

« **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 005/2014/AAMI/MINEPAT DU 7 JUILLET 2014
POUR LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS D'ÉTUDES,
ENTREPRISES OU GROUPEMENTS EN VUE
DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES
DE L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT
EN AVAL DU BARRAGE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LAGDO
AVEC LA CONSTRUCTION D'UN PONT
SUR LA BENOUE, ET LA RÉFECTION
DE LA CRÊTE DU BARRAGE (CAMEROUN) »
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

9. Publication des résultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres International Restreint portant sur « **Les études de l'aménagement d'une voie de contournement en aval du barrage hydro-électrique de Lagdo avec la construction d'un pont sur la Bénoué, et la réfection de la crête du barrage** » tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

10. Informations complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au « Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 2^{ème} étage, Porte n° 201. Tél : 22 23 36 48, 22 23 19 97, 22 23 94 20 ; Fax : 22 23 36 48 ; E-mail : yepmoujj@yahoo.fr ; abicho2000@yahoo.com, djoubeyrou_roland@yahoo.com ; debok_ngh@yahoo.fr »

*Le Ministre de l'Economie,
de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire
Emmanuel NGANOU DJOUMESSI*

BURKINA FASO
UNITÉ-PROGRÈS-JUSTICE
MINISTÈRE DES MINES ET DE L'ÉNERGIE

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 2014-0019/MME/SG/DMP DU 10 JUILLET 2014

POUR LA SÉLECTION D'UN PARTENAIRE PRIVÉ DEVANT RÉALISER UNE CENTRALE THERMIQUE DIESEL DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE 100 MW À OUAGADOUGOU, BURKINA FASO.

Le Gouvernement du Burkina Faso a décidé de sélectionner, par appel d'offres ouvert précédé d'une procédure de pré-qualification, un Partenaire privé pour d'une part, la réalisation d'une centrale thermique diesel fuel lourd de 100 MW aux conditions du site à Ouagadougou sous le régime du BOOT, et d'autre part, le financement sous forme de prêt, la construction, la mise en service et le transfert des ouvrages de raccordement de la centrale au réseau électrique.

L'appel d'offres sera régi par les procédures et règles de la loi n° 020-2013/AN du 23 mai 2013, portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso et la réglementation générale des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso. Le Ministère des mines et de l'énergie du Burkina, l'autorité publique porteuse du projet, entend pré-qualifier dans le cadre de cet appel d'offres, des candidats pour la réalisation des ouvrages ci-dessus mentionnés.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations ou retirer le dossier de pré-qualification et les formulaires décrits dans ledit dossier auprès des services ci-dessous cités du Ministère des Mines et de l'Énergie.

Direction Générale de l'Énergie, 01 BP 644 Ouagadougou 01, Tél. : + (226) 50 31 74 89, Courriel : sawadogo_nar@yahoo.fr
Direction des Marchés Publics, 01 BP 644 Ouagadougou 01, Tél. : + (226) 50 36 71 24, Courriel : bernardconombo@yahoo.fr

Les dossiers de candidatures pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Mines et de l'Énergie, sise dans l'enceinte du BUMIGEB**, route de Fada N'Gourma, 01 BP 644 Ouagadougou 01. Tél. : +(226) 50 36 71 24/50 36 57 49, au plus tard le **16 septembre 2014 à 09 heures 00 TU.**



▶ Ghana



▶ Algérie

hangars métalliques préfabriqués
votre partenaire fiable en Afrique



▶ Nigéria

info@frisomat.com

+32 3 353 33 99

frisomat.com/afrique

FRISOMAT®

Innovators in steel buildings

Le courrier des lecteurs

Envoyez-nous vos réactions, vos réflexions, vos coups de gueule ou de cœur à redaction@jeuneafrique.com ou au 57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris.

CQJC « L'exemple à ne pas suivre »

Publié dans J.A. n° 2791, le « CQJC » de BBY sur les dangers, pour l'Afrique, d'une croissance démographique incontrôlée a fait réagir nombre de lecteurs. Voici quelques-unes de leurs contributions.

Quid de la transition démographique ?

@ JE SUIS ATTERRE DE VOIR Béchir Ben Yahmed inviter l'Afrique à suivre l'exemple de la Chine totalitaire plutôt que celui de l'Inde démocratique ! Car, enfin, le choix d'avoir ou de ne pas avoir un enfant fait partie de la liberté fondamentale de chaque couple et les hommes politiques, en dehors des dictateurs bien sûr, ne devraient pas s'arroger le droit de s'en mêler.

L'Afrique est un continent très peu peuplé, où de nouvelles terres arables sont encore très largement disponibles. Au rythme actuel de croissance, l'Afrique subsaharienne ne retrouvera qu'en 2050 la place qu'elle avait en 1500 dans la population mondiale.

D'ailleurs, que BBY se rassure, il est une « loi empirique » qui, jusqu'ici, s'est toujours vérifiée : celle de la « transition démographique ». Avant la « révolution libérale » éclose en Angleterre au XVIII^e siècle



▲ J.A. n° 2791
du 6 au 12 juillet 2014.

et ensuite propagée dans le reste du monde, la population était stable, avec une mortalité et une natalité très fortes. L'espérance de vie à la naissance était de l'ordre de 20 à 25 ans. La mortalité a d'abord baissé puis, une ou deux générations plus tard, la



natalité a suivi. La population a ainsi retrouvé sa stabilité, à un niveau évidemment supérieur, mais surtout avec une espérance de vie considérablement allongée.

Selon toute vraisemblance, l'Afrique est en train de suivre le même chemin, sans nécessiter

Le meilleur contraceptif, c'est le développement

@ J'AI LU, COMME TOUJOURS, avec beaucoup d'intérêt votre éditorial du n° 2791. Mais je dois vous dire que pour une fois je ne partage pas votre analyse. L'Indonésie, qui n'a pas mené de politique autoritaire, comme la Chine, est parvenue exactement au même point en termes de taux de fécondité dès la fin des années 1990. Tout simplement parce qu'elle est devenue un pays émergent. Si la Chine avait moins fait souffrir sa population (avortements dramatiques au huitième mois de grossesse, fermes brûlées, sanctions terribles envers les contrevenants...), elle serait parvenue de toute façon exactement au même résultat. L'autoritarisme provoque plutôt des effets rebond dramatiques, comme le montre l'exemple de l'Inde après la politique de stérilisation volontaire menée par Indira Gandhi, au milieu

des années 1970. Dès que celle-ci prend fin, la fécondité remonte en flèche car elle ne correspond nullement à l'état des opportunités économiques dans le pays : le meilleur contraceptif, c'est le développement. L'exemple du Maghreb, de l'Iran ou des pays du Proche-Orient le montre : alors qu'on les disait incapables, en raison du statut de la femme, de réduire leur natalité, leur taux de fécondité est tombé très bas car ils se sont développés, rendant moins nécessaire le fait pour un couple d'avoir une famille nombreuse pour disposer d'une force de travail et d'une assurance vieillesse. L'Inde est un pays de très grande pauvreté, et d'inégalités sociales et de classes monstrueuses. Sa fécondité, élevée chez les pauvres, est le reflet de cette injustice, notamment dans les États du Nord, où elle est celle d'un pays

pauvre. Le facteur essentiel est la scolarisation des femmes et l'âge au mariage, qui vont souvent ensemble et accompagnent le développement économique : plus longtemps la femme est allée à l'école, plus tard elle se marie et moins elle fait d'enfants. En somme, la natalité chutera en Afrique quand l'enfant cessera d'être une nécessité, à la fois pour que la femme soit reconnue socialement et pour que, dans les campagnes, les paysans puissent élargir leur assise sociale, économique et foncière. Les pays d'Afrique qui se développent voient baisser leur fécondité, le mouvement part comme partout de la bourgeoisie des villes... Et la corrélation la plus nette se voit à travers la scolarisation des petites et des jeunes filles. ●

SYLVIE BRUNEL, GÉOGRAPHE,
spécialiste des questions de développement



STRINGER CHINA / REUTERS

▲ En Chine, le gouvernement a décidé en 2013 d'assouplir la politique de l'enfant unique, en vigueur depuis 1979.

une quelconque intervention politique. L'Afrique en sera sans doute plus forte mais, surtout, les Africains en seront chacun plus heureux puisqu'ils auront été libres de leurs choix. ●

JEAN-MARC PATURLE,
Marrakech, Maroc

La fin ne justifie pas les moyens

@ PRÊTRE ITALIEN installé à Abidjan, je lis volontiers votre journal - un vrai journal -, qui me permet d'aimer, connaître et espérer avec l'Afrique: vous en donnez un visage jeune, plein d'espoir et de force, avec un courage que nous, les Européens - je le crains -, avons perdu depuis longtemps. Mais, après avoir lu votre éditorial intitulé « L'exemple à ne pas suivre », je ne peux que déplorer les arguments avancés.

Chaque fois que vous traitez du contrôle démographique, je souffre, plus encore lorsque vous louez la Chine, qui a pourtant une horrible et inhumaine politique en la matière. La morale catholique enseigne que la fin ne justifie pas les moyens. Ainsi, l'année dernière, les autorités chinoises

ont licitement obligé une femme enceinte de cinq mois qui attendait son deuxième à subir un avortement. Ils ont tenté de s'y opposer, son mari et elle, en vain. Donc, en 2014, il est inconcevable de citer en exemple le modèle chinois de contrôle des naissances. Bien au contraire: en tant qu'humaniste, on doit le condamner; en tant que porte-parole des sans-voix, on doit publier des articles pour faire entendre les foyers chinois qui subissent ce traitement indigne; en tant que journaliste, on doit éduquer les masses. Ne nous laissons pas régir par l'argent. En Occident, la crise financière actuelle tient à l'attachement exagéré de certains à l'argent, source d'énormes disparités sociales...

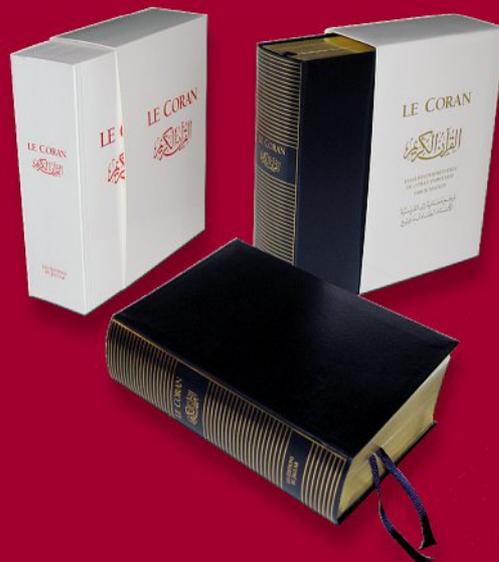
Je ne vous apprend rien, mais je vous conseille de lire *La charité dans la vérité*, du pape Benoît XVI, un document essentiel pour tous ceux qui prônent une économie alternative, respectueuse des droits des hommes et libre de l'esclavage du profit à tout prix. ●

PÈRE ROBERTO BATTISTIN,
Abidjan, Côte d'Ivoire

LE CORAN

القرآن الكريم

Découvrez l'Islam à travers l'une des meilleures interprétations du Coran.



SADOK MAZIGH, ÉRUDIT TUNISIEN, A CONSACRÉ DE NOMBREUSES ANNÉES À CES TRAVAUX.

“J’ai voulu présenter la lettre coranique en français en vue d’aider tous les hommes sans distinction à vivre le Message. J’ai traduit le Coran pour venir en aide à un monde égaré, mené par la violence”.

Deux éditions sous étui :

Brochée à rabat : 25 € au lieu de 35,30 €

Reliée luxe, tranche dorée et signet : 45 € au lieu de 55,80 €

En regard du texte français, le manuscrit en arabe.

Format : 12,5 cm x 19 cm - 1 832 pages.

LES ÉDITIONS DU
JAGUAR

57 bis, rue d'Auteuil - 75016 Paris, France - Tél.: +33 (0) 1 40 71 71 90
Fax : +33 (0) 1 40 71 71 91 - E-mail : jaguar@jeuneafrique.com

www.leseditionsdujaguar.com

> **BON DE COMMANDE** (À RETOURNER AUX ÉDITIONS DU JAGUAR)

JE COMMANDE LE CORAN

- VERSION BROCHÉE À RABATS SOUS ÉTUI au prix unitaire de 25 € au lieu de 35,30 €
- VERSION RELIÉE LUXE DORÉE SUR TRANCHE au prix unitaire de 45 € au lieu de 55,80 €
- Ci-joint mon règlement par chèque de _____ € à l'ordre des ÉDITIONS DU JAGUAR.

SIGNATURE _____ DATE [] [] [] [] [] []

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL [] [] [] [] VILLE _____

PAYS _____ TÉL. _____

FAX _____ E-MAIL _____ @ _____

* FRAIS DE PORT OFFERTS : OFFRE SPÉCIALE RÉSERVÉE, JUSQU'AU 31-08-14, AUX CLIENTS COMMANDANT EN LIGNE OU DIRECTEMENT AUPRÈS DE L'ÉDITEUR.



Post-scriptum

Tshitenge Lubabu MK

Oreilles meurtries

JE VOUS AI PARLÉ, il n'y a pas longtemps, de cet immeuble de vingt-deux niveaux situé sur le boulevard du 30-Juin, la plus grande artère du centre-ville de Kinshasa. Je vous ai dit que j'étais au quatorzième étage; qu'un monte-charge faisait office d'ascenseur; que je contestais le mode de répartition des charges basé non pas sur ce que l'on consomme en termes d'eau et d'électricité, mais sur la taille de l'appartement. Je reviens sur ce cas pour vous dire qu'habiter à cet endroit est un véritable chemin de croix. Raison pour laquelle j'ai décidé de prendre mes jambes à mon cou afin de ne pas perdre le nord ou, si vous voulez, et c'est mieux, le sud. Tenez. À 4 heures du matin, ce ne sont pas les chants d'oiseaux qui me réveillaient. C'était, au contraire, un concert assourdissant et incessant de klaxons. Une cacophonie de voix qui s'entrechoquent. En un mot comme en trois, le summum du sang-gène, le bruit et la fureur pour gagner sa maigre pitance. Il en sera ainsi jusqu'à 1 heure du matin, le lendemain. Or, à cette heure-là, un bar situé à cinq cents mètres derrière l'immeuble déverse dans mes oreilles des tonnes de décibels, violant mon droit à la quiétude et au sommeil en m'imposant des chansons d'une qualité artistique douteuse. Vieux jeu, moi? Je ne le nie point. À 3 heures du matin, alors que, bravant tous les dangers, Morphée tente de me prendre dans ses bras, des voisins braillards se mettent à se raconter, sur le palier, tout et n'importe quoi, sans doute convaincus qu'ils sont les seuls habitants de l'immeuble ou, pourquoi pas, de notre planète. Combien d'heures ai-je dormi? Je vous laisse compter.

Un soir, seul avec moi-même, je laisse mes oreilles s'abreuver de toutes les nuisances sonores qui perforent le vitrage de l'appartement. Soudain, à moins que ce ne soit un cauchemar, le bruit s'amplifie, se transforme en vacarme. Je crois entendre des milliers de voix scandant je ne sais quel hymne. Et puis, je me mets à penser que des milliers de pieds écrasent, dans un élan commun, le macadam qui recouvre le tracé du boulevard. La curiosité professionnelle m'inonde. D'un bond, je fonce vers la baie vitrée. Je la tire. Me voici sur le balcon, persuadé que la foule manifeste. Mais que vois-je? Un groupe de débrouillards, une dizaine tout au plus, qui, pour gagner quelques sous, hèlent les passagers qui veulent prendre un taxi collectif pour rentrer chez eux! Comment expliquer qu'une poignée de personnes soit capable de produire autant de bruit qu'une foule immense en train de battre le pavé? Je n'ai pas encore réussi à percer ce mystère.

J'ai fini par déménager. Mais là où je me suis installé, non loin du centre-ville, ce n'est pas mieux. L'autre jour, un voisin a passé l'arme à gauche. Sa famille a organisé des obsèques dignes de son rang. Toutes les nuits, sans demander l'avis de personne, un orchestre a joué de la musique à fond. Impossible de fermer l'œil. À l'aube, un autre voisin et ses amis, disciples d'un certain Jésus de Nazareth avec lequel je n'ai rien à voir, se sont mis à vociférer des prières auxquelles je n'ai rien compris et qui n'ont eu d'autre effet que de m'exaspérer. Multipliez tout cela par millions et vous vous rendez compte du degré de pollution sonore atteint par Kinshasa. Quant aux bourgmestres des vingt-quatre communes, ne leur demandez pas de faire respecter la loi sur les nuisances sonores: ils ignorent qu'elle existe. ●

JEUNE AFRIQUE HEBDOMADAIRE INTERNATIONALE

Politique, Économie, Culture
Fondateur: **Béchr Ben Yahmed**, le 17 octobre 1960 à Tunis
bby@jeuneafrique.com



Édité par **SIFJA**

Siège social: 57 bis, rue d'Auteuil - 75016 PARIS

Tél.: 01 44 30 19 60 ; **télécopieurs**: **rédaction**: 01 45 20 09 69 ;

ventes: 01 45 20 09 67 ; **courriel**: redaction@jeuneafrique.com

Directeur général: Danielle Ben Yahmed

Vice-présidents: Aldo de Silva, Danielle Ben Yahmed, François Soudan, Amir Ben Yahmed

Directeur de la publication: Marwane Ben Yahmed

RÉDACTION

Directeur de la rédaction: François Soudan (f.soudan@jeuneafrique.com)

Directeurs exécutifs: Marwane Ben Yahmed (mbw@jeuneafrique.com),

Amir Ben Yahmed (aby@jeuneafrique.com)

Rédaction en chef: Élise Colette (**éditions électroniques**, e.colette@jeuneafrique.com),

Laurent Giraud-Coudière (**technique**, l.gc@jeuneafrique.com)

Secrétariat: Chantal Losso

Chefs de section: Joséphine Dedet (*La semaine de J.A.*), Michael Pauron (*Grand angle*),

Anne Kappès-Grangé (*Afrique subsaharienne*), Tarek Moussa et Nadia Lamili (*Magreb & Moyen-Orient*),

Frédéric Maury (*Économie*), Jean-Michel Aubriet (*Europe, Amériques, Asie*),

Cécile Manciaux avec Olivier Caslin (*Le Plus de J.A.*), Séverine Kodjo-Grandvaux (*Culture & médias*),

Clarisse Juompan-Yakam (*Vous & nous*)

Secrétaires de rédaction: Sabine Clerc, Fabien Mollon

Rédaction: Youssef Ait Akdim, Farid Allat, Mehdi Ba (à Dakar), Stéphane Ballong,

Pierre Boisselet, Rémi Carayol, Olivier Caslin, Julien Cléménçon, Frida Dahmani (à Tunis),

Georges Dougueli, Samy Ghorbal, Christophe Le Bec, Omer Mbadji (à Yaoundé),

Mehdi Michbal (à Casablanca), Nicolas Michel, Haby Niakate, Cherif Ouazani,

Laurent de Saint Périer, Nicolas Teisserenc, Joan Tilouine;

collaborateurs: Edmond Bertrand, Christophe Boibouvier, Renaud de Rochebrune;

accords spéciaux: *Financial Times*

Responsable de la communication: Vanessa Ralli (vralli@jeuneafrique.com), avec Fatou Tandjani

RÉALISATION

Maquette: Marc Trenson (*directeur artistique*), Emeric Thérond (*premier rédacteur graphiste*),

Christophe Chauvin, Stéphanie Creuzé, Julie Eneau, Christian Kasongo, Valérie Olivier;

révision: Nathalie Bedjoudjou (*chef de service*), Vladimir Pol;

fabrication: Philippe Martin (*chef de service*);

service photo: Dan Torres (*directrice photo*), Nathalie Clavé, Vincent Fournier, Claire Vattebled;

documentation: Angéline Veyret avec Sylvie Fournier et Florence Turenne,

JEUNEAFRIQUE.COM

Direction éditoriale: Élise Colette; **chefs d'édition**: Pierre-François Naudé, Frédéric Maury

(économie); **rédaction**: Joël Assoko, Elena Blum, Vincent Duhem, Jean-Sébastien Josset,

Trésor Kibangula, Mathieu Olivier, Benjamin Roger

Directeur technique: Julien Hédox; **studio**: Cristina Bautista, Jun Feng et Maxime Pierdet

DIFFUSION ET ABONNEMENTS

Direction: Christine Vinel;

vente au numéro: Sandra Drouet (*responsable adjointe*); Maty N'Dome (*chef de produit*);

abonnements: **AMIX**, **Service abonnements Jeune Afrique**, 326, rue du Gros-Moulin,

BP 10320, 45200 AMILLY. Tél.: 33 2 38 90 89 53, Fax: 33 2 38 98 41 15,

courriel: abonnement-ja@jeuneafrique.com

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

DIFCOM (AGENCE INTERNATIONALE POUR LA DIFFUSION DE LA COMMUNICATION)

S.A. au capital de 3 millions d'euros - Régie publicitaire centrale

de SIFJA 57 bis, rue d'Auteuil - 75016 Paris

Tél.: 01 44 30 19 60 **Fax**: 01 45 20 08 23 / 01 44 30 19 86. **Courriel**: regie@jeuneafrique.com

Président: Danielle Ben Yahmed; **directeur général**: Amir Ben Yahmed;

direction centrale: Christine Duclos; **direction du développement**: Florian Serfaty;

secrétariat: Chantal Bouillet; **chef de studio**: Chrystel Carrière; **gestion et recouvrement**:

Pascaline Brémont; **service technique et administratif**: Carla de Sousa

Direction de la publicité: Laure Nitkowski, avec Catherine Weliachew, Virginie Vatin,

Zehia Yahiaoui (*directrices de clientèle*), Nsona Kamalandua (*chef de publicité*),

assistées de Patricia Malhaire;

annonces classées: Fabienne Lefebvre avec Blandine Delporte, Richelle Abihssira,

assistées de Sylvie Largillière

Chargées de mission: Nisrine Batata, Zine Ben Yahmed, Fatoumata Tandjan

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

MAROC SIFJA, Nabila Berrada. Centre commercial Parafna, Ain Diab, Casablanca.

Tél.: (212) (5) 22 39 04 54 Fax: (212) (5) 22 39 07 16.

TUNISIE SAPCOM, Mourad Larbi (m.larbi@sapcom-jeuneafrique.com)

15-17, rue du 18-Janvier-1952, 1001 Tunis. Tél.: (216) 71 331 244; Fax: (216) 71 353 522.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

S.C.A. au capital de 15 millions d'euros. Principal actionnaire: Béchr Ben Yahmed

Siège social: 57 bis, rue d'Auteuil - 75016 PARIS | RCS PARIS B 784 683 484

TVA: FR47 784 683 484 000 25

Gérant mandaté: Béchr Ben Yahmed;

Directeur général adjoint: Jean-Baptiste Aubriot; **secrétariat**: Dominique Rouillon;

contrôle de gestion: Charlotte Videloup; **finances, comptabilité**: Monique Éverard et Fatma

Maloum-Abtouche; **juridique, administration et ressources humaines**: Sylvie Vogel,

avec Karine Deniau et Adélaïde Grenier;

Club des actionnaires: Dominique Rouillon

IMPRIMEUR SIEP - FRANCE. COMMISSION PARITAIRE: 1016C80822. DÉPÔT LÉGAL: À PARUTION.
ISSN 1950-1285.

Ce magazine est accompagné d'un encart abonnement sur une partie de la diffusion.



AFREXIMBANK

AFRICAN EXPORT-IMPORT BANK
BANQUE AFRICAINE D'IMPORT-EXPORT



LA BANQUE DU FINANCEMENT DU COMMERCE DE L'AFRIQUE

Etant la première Institution en matière de financement du commerce en Afrique, Afreximbank offre les programmes suivants:

- ▶ Programme de Ligne de Crédit
- ▶ Programme de Syndication
- ▶ Programme d'achat d'effets de commerce
- ▶ Programme de préfinancement de futurs flux financiers
- ▶ Programme de Financement Direct
- ▶ Programme de Financement de Projets
- ▶ Programme de prêts adossés à des actifs
- ▶ Programme d'achat de créances/ Programme d'escompte
- ▶ Programme de Risques Spéciaux
- ▶ Programme pays
- ▶ Programme de Financement du Carbone
- ▶ Programme d'Investissements Bancaires
- ▶ Programme de prêts adossés à des Agences de Credit à l'Exportation
- ▶ Construction/ facilité de relais liée au tourisme
- ▶ Facilité de correspondante bancaire et de confirmation de lettre de crédit africaine
- ▶ Programme de facilitation du commerce intra-africain
- ▶ Initiative africaine du cacao



SIÈGE

72(B) El Maahad El Eshteraky St.
Heliopolis, Cairo 11341, Egypt
P.O. Box 613 Heliopolis
Cairo 11341, Egypt
Tel: +20 2 24564100/1/2/3

AGENCE D'ABUJA

No.2 Gnassingbe
Eyadema St. Asokoro,
Abuja, Nigeria
PMB 601 Garki, Abuja,
Nigeria
Tel: +234-94620606

AGENCE D'HARARE

Eastgate Building, 3rd
Floor, Gold Bridge (North
Wing), 2nd Street, Harare,
Zimbabwe, P.O. Box CY 1600
Causeway, Harare, Zimbabwe
Tel: +263-4-700904

WWW.AFREXIMBANK.COM

A STAR ALLIANCE MEMBER



TOKYO



LA PORTE VERS LE JAPON

Trois vols hebdomadaires à partir de
Décembre 2014

www.ethiopianairlines.com

Ethiopian
የኢትዮጵያ

THE NEW SPIRIT OF AFRICA